

PER
R-388
EX-5
15

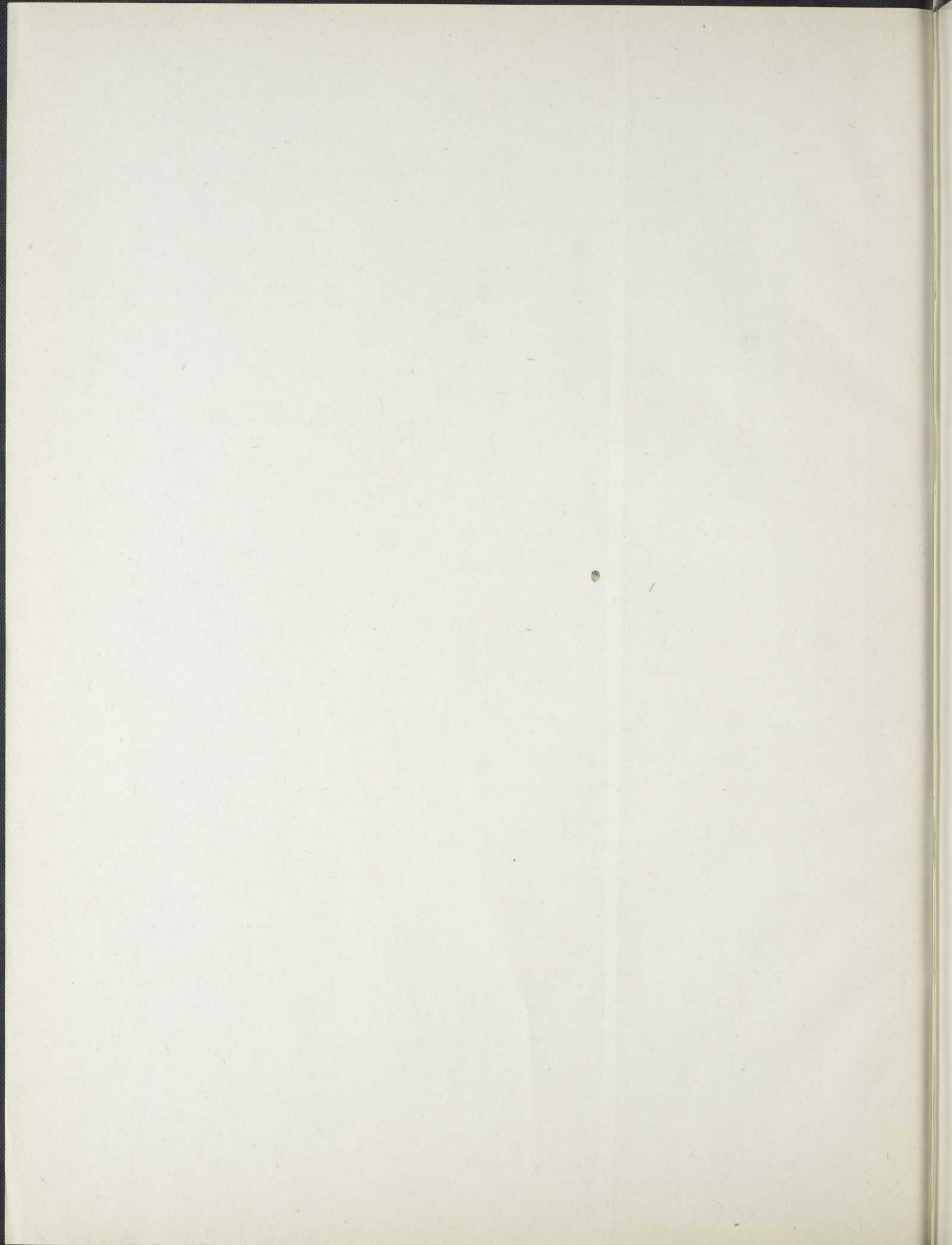
DELORMIER

REVUE DOMINICAINE





No.	Name
1	John Doe
2	Jane Smith
3	Robert Brown
4	Mary White
5	James Black
6	Elizabeth Green
7	William Red
8	Margaret Blue
9	Richard Yellow
10	Susan Purple
11	Thomas Grey
12	Anna Silver
13	George Gold
14	Charlotte Bronze
15	Henry Copper
16	Isabella Iron
17	Benjamin Steel
18	Victoria Tin
19	Alexander Lead
20	Sophia Zinc
21	Daniel Cadmium
22	Olivia Mercury
23	Matthew Silver
24	Grace Gold
25	Christopher Bronze
26	Victoria Copper
27	Andrew Iron
28	Mia Steel
29	Nathan Tin
30	Chloe Lead
31	Ethan Zinc
32	Lily Cadmium
33	Noah Mercury
34	Aria Silver
35	Caleb Gold
36	Sofia Bronze
37	Isaac Copper
38	Mia Iron
39	Elijah Steel
40	Ava Tin
41	Carter Lead



Devenez propriétaires...

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée

(Incorporée par Charte Fédérale en 1903)

Certificats d'épargne
Versé à ses membres : \$11 500 000

Siège Social : 1306 est, rue Sainte-Catherine

Montréal

Ch.-Auguste Gascon,
Prés.

J.-Ed. Jeannotte,
Vice-Prés.

J.-Art. Tremblay,
Sec.

LA

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

est à vos ordres pour toutes
vos opérations de banque
et de placement

ACTIF, PLUS DE \$490 000 000

555 BUREAUX AU CANADA

Tél. 89

A. FOREST

Taxi — Service prompt et courtois

60, rue PRINCIPALE SAINT-JACQUES (Comté Montcalm)

LA BONNE ADRESSE POUR VOS TRAVAUX DE
CHAUFFAGE-PLOMBERIE



360 est, rue Rachel
MONTREAL
MA. 4107

A votre service en toute occasion

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

347 succursales et agences
dans l'Est du Canada



SUCCURSALE À OTTAWA
SUITE 103 — 18, RIDEAU
TÉL. 2-9872
QUÉBEC :
89, RUE FLEURIE
TÉL. 5-7881

SPÉCIALITÉS :
OUVRAGES D'ÉGLISES,
COUVENTS, ÉCOLES,
ÉDIFICES PUBLICS
TÉL. DOLLARD 5512
933 RUE ST-ROCH
MONTREAL

La Buanderie Lévis Ltée

10, RUE DE COURCELLES, QUÉBEC

TÉL. 7-2505

EMPLOYEZ NOTRE PROCÉDÉ D R A X
À L'ÉPREUVE DE L'EAU ET DES TACHES

EUGÈNE CÔTÉ
PRÉSIDENT
J.A.&M.CÔTÉ LTÉE

Manufacturiers
de chaussures

ST-HYACINTHE

TÉL.
FRONTENAC
3186*



2565
CHAMBLY
MONTREAL

Tél. BELair 3711

Attention spéciale au clergé

CHAS DESJARDINS ET CIE Ltée

Consultez-nous pour vos achats de fourrures
Réparation — Transformation

1170, RUE SAINT-DENIS

MONTREAL

MENUISERIE DESLAURIERS Inc.
MANUFACTURIERS

Ameublement de Laboratoires — Ameublement d'église
Mobilier Scolaire — Finition Intérieure
68, rue Lalemant — Québec

Tél. : 5-8216

Diplômé General Motors

J.S. Ruelland
CARROSSIER

Réparations d'Automobiles
et de Rembourage
Carrosserie endommagée
et débassage de tous genres.

Spécialité:—
Peinture Duco Dupont
Vitrage des Chars
Mécanique.

2, Christophe Colomb,

Québec, P.Q.

TÉL.
771641

KELLY ET LEDUC
FERRONNERIE

67, rue
WELLINGTON
HULL, P.Q.

HOMMAGES DE

M. J. O'BRIEN

Spécialités pour Bâtisses et Constructions

Représentant de Truscon Steel Co. of Canada Ltd.

Spécialistes en charpente de bâtisse Truscon Laboratories
Canada Ltd., Canadian Cork Co. Ltd., K. V. Gardner Ltd.

Tél. 5992 13, RUE D'AIGUILLON QUÉBEC, P. Q.

J. BRUNET
LIMITÉE

Etablie en 1877

MONUMENTS

WE. 2640 4485, Chemin de la Côte-des-Neiges Montréal-26

ARMAND MATHIEU
(TÉL. 3-3776)

EDMOND SYLVAIN
(TÉL. 9898)

MATHIEU & SYLVAIN
ENTREPRENEURS

44, STE-URSULE, QUÉBEC, P. Q. TÉL. 2-2240

CHARLAND ET BERNARD Ltée

Soudure au gaz et à l'électricité de tous les métaux

Réparation et nettoyage de radiateurs d'automobile

Fabrication de réservoirs

251, 2e AVENUE — Tél. 4-2772 — QUÉBEC, P. Q.

2-2656

SERVICE JOUR ET NUIT

SERVICE
D'AMBULANCE

Adélarde & Gustave Lépine
INCORPORÉ

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

SALONS MORTUAIRES MODERNES

42, CHEMIN SAINTE-FOY
VIS-À-VIS DES ÉRABLES

QUÉBEC

TÉL. 3-9472

PHOTO-LITHOGRAPHIE INC.

Création et impressions lithographiques
en une ou plusieurs couleurs

30, AVENUE CONWAY

QUÉBEC, P. Q.

HOMMAGES DE

O. PICARD & FILS

INCORPORÉE

7, RUE SIMARD, QUÉBEC

EUGÈNE BARRY, PRÉSIDENT

Compliments de

DAMIEN BOILEAU Ltée, Entrepreneurs

705, Beaumont

Montréal, P. Q.

Tél. CRescent 4183

DESSIN
CLICHÉS
ELECTROS

La Photogravure Artistique enr.
12 RUE ARAGO, QUÉBEC. Tél 4-2438

PHOTOS
RETOUCHE
FLANS

BONNES ADRESSES À CONSULTER

ACCESSOIRES, APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES :

CAMERAS, CINÉ-CAMERAS, PROJECTEURS, LANTERNES À VUES FIXES, ETC. :
Au Royaume de la Camera Inc., 3, St-Jean, Tél. 3-4327, Québec

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES :

Bizler & Caron Ltée, 43½, St-Joseph, Tél. 4-1081, Québec, P. Q.
Martineau Electric Ltée, 24, du Roi, Tél. 2-7065, Québec
Northern Electric, 1299, boul. Charest, Tél. 7-3423, Québec, P. Q.
Roland Electric Enrg., 3190, 1ère avenue, Tél. 3-0895, Québec

AGENCES COMMERCIALES DIVERSES :

Bouffard, Mme S., 19, Foisy, Tél. 1156 Lévis, P. Q.

AGENT D'AFFAIRE :

Marier, Gérard, 14, rue Ste-Famille, Tél. 2-4844, Québec, P. Q.

AGENTS MANUFACTURIERS — IMPORTATEURS :

Lortie, J. R., 88, boul. Orléans, Tél. 2-7735 Giffard, P. Q.

AGENT WILLARD BATTERIES :

Guay, Gérard, M.A.L., 101-103, Côte d'Abraham, Tél. 2-3707, Québec, P. Q.

ARCHITECTES :

Bigonnesse, J. Aurèle, 3, Du Parloir, Tél. 2-1754, Québec, P. Q.
Bouchard & Rinfret, 400, boul. Charest, Tél. 4-0734 Québec
Chabot, Germain, 226, St-Jean, Tél. 2-6511 Québec, P. Q.
Desmeules, Gabriel, 226, St-Jean, Tél. 4-3864 Québec, P. Q.
Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 Montréal
Marchand, Joseph, 87, des Laurentides, Tél. 3-0260 Québec

ARPEUTEUR :

Bélanger, Henri, 85, Monk, apt 2, Tél. 2-3848, Québec, P. Q.

ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS :

Boucher, Germain, 72, Ste-Ursule, Tél. 5-6156, Québec, P. Q.
Bourget, Albert, 40, Des Braves, Tél. 2-3848 Québec, P. Q.

ARTICLES DE SPORTS :

Le Palais des Sports, 67, Côte d'Abraham, Tél. 3-2341, Québec 419, 3e avenue, Limoilou, Québec, P. Q.

ARTICLES RELIGIEUX, JOUETS, LIBRAIRE, ETC. :

Kirouac, Marcel, 479, 5e rue, Tél. 2-5383 Québec, P. Q.

ASCENSEURS :

La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-4641 Québec, P. Q.

ASSURANCE : NATIONAL LIFE ASSURANCE CO. :

Arsenault, Bona, Gérant, 80, St-Pierre, Tél. 2-5785 Québec

ASSURANCE : LA SOLIDARITÉ, CIE D'ASSURANCE-VIE :

Siège Social, 71, St-Pierre, Suite 607, Tél. 5-8116, Québec, P. Q.

AUTOBUS :

Autobus Lemelin, 147, Arago, Tél. 5-7146 Québec, P. Q.

AUTOBUS À LORETTE, AÉRODROME, CHAMPIGNY, LAC

ST-JOSEPH, STE-CATHERINE :

Drolet, A., Ltée, 505, boul. Charest, Tél. 2-8494, Québec, P. Q.

AUTOBUS FOURNIER LTÉE : QUÉBEC AU CAMP VAL-

CARTIER, STE-FOY, LAC ST-CHARLES, ST-RAYMOND :

Terminus, 501, boul Charest, Tél. 6182-34, St-Augustin, 2-5946

AUTOMOBILES (SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC.) :

Boutet & Fils, 131, Caron, Tél. 3-3370 Québec, P. Q.

Ferland, Ludger, 661, 1ère avenue, Tél. 4-2920, Québec, P. Q.

AUTOMOBILES — VENTE & SERVICE :

Giguère Automobile Ltée, 501, St-Vallier, Tél. 8230 Québec

Montcalm Auto Inc., 901, 1ère av., Tél. 2-5676 — Québec, P. Q.

AVOCATS :

Bhéner, Wilbrod, 79, rue D'Auteuil, Tél. 2-1281, Québec, P. Q.

Boutin, J. Pierre, 80, St-Pierre, Tél. 2-7004 Québec, P. Q.

Charbonneau, Charbonneau & Charlebois, HA. 1196-1197,

21 ouest, St-Jacques, Montréal, P. Q.

Prévost, Yves, 509, Av. Royale, Tél. MO-3-5314, Beauport, P. Q.

Tél. Bureau : 2-5608, Québec, P. Q.

St-Jacques, Henri, 18, Rideau, Tél. 2-5055 Ottawa, Ont.

BANQUE :

Banque Canadienne Nationale, Place d'Armes Montréal

BATTERIES :

Limoilou Batteries Ltée, 249, 2e rue, Tél. 5-8228, Québec, P. Q.

BIJOUTERIE :

Marcoux, René, 37, de la Couronne, Tél. 4-8722, Québec, P. Q.

BISCUITS ET GÂTEAUX :

Biscuiterie Leclerc Enrg. 585, St-Vallier, Tél. 3-3246, Québec

Cie de Biscuits Stuart Ltée, Alf. Allard, prés., CR. 2167, Mtl.

BLOCS DE BÉTON, TAILLEURS DE PIERRE :

Côté, Valère, Inc., 325, Dorchester, Tél. 4-4491, Québec, P. Q.

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :

Grier, G. A. & Sons Ltd., 2120 ouest, N.-Dame, WI. 6118, Mtl.

BOIS DE CONSTRUCTION, MANUFACTURIERS DE PLANCHERS EN

BOIS FRANCO, PORTES ET CHÂSSIS :

Dupuis, J.-P. Ltée, 1084, Av. de l'Eglise, Tél. YO. 0928, Verdun

BOUCHER :

Bégin, W. E., 436, St-Jean, Tél. 4-5271 Québec, P. Q.

BOULANGERS :

Falardeau, J. A. Enrg., 28, de la Couronne, Tél. 5-8521, Québec

BOULANGERS (GÂTEAUX ET PÂTISSERIES) :

Boulangerie Nationale, 540, 1ère av., Tél. 2-5244, Québec, P. Q.

Hethrington Inc., 358-366, St-Jean, Tél. 2-2081, Québec, P. Q.

BRÛLEURS À L'HUILE :

Desroches, Eug. & Fils, 1039, St-Vallier, Tél. 3.8014 Québec

CAFÉ, THÉ, CONFITURES :

J. A. Désy Ltée, 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 Montréal

CHARBON :

Quebec Coal Co. Ltd., 411, boul. Charest, Tél. 2-8472, Québec

CHARBON (ANTHRACITE ET BITUMINEUX) :

The Canadian Import Co. Ltd., 83, Dalhousie,

Tél. 2-1221, Québec, P. Q.

CHARBON ET HUILE À CHAUFFAGE :

Madden & Fils Ltée, 244, boul. Charest, Tél. 4-3578 Québec

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE :

Couture, Odilon Enrg., 27, Lavigneur, Tél. 5-8073, Québec, P. Q.

Germain & Frère Ltée, 237, St-Antoine, Tél. 76, Trois-Rivières

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE (ENTREPRENEUR) :

Morency, Alphonse, 110, de la Ronde, Tél. 3-4590, Québec, P. Q.

« Langlais & Frère Inc. », 253, St-Paul, Tél. 2-8224, Québec, P. Q.

«CHAUFFAGE ET VENTILATION LIMITÉE»

CHAUFFAGE, RÉFRIGÉRATION, VENTILATION, ÉLECTRICITÉ :

Bouchard, J.-A.-Y. Inc., 97, Côte d'Abraham, Tél. 4-2421, Québec

CHAUSSURES :

Leclerc, Georges, 41¼, St-Joseph, Tél. 4-2380 Québec, P. Q.

Poulin, Yves Enrg., 182, St-Jean, Tél. 4-9735 Québec, P. Q.

Rousseau, M. J. E., 317-a, rue St-Joseph Québec, P. Q.

Roy & Roy, 10-b, rue St-Joseph, Tél. ZO-5923 Lauzon, P. Q.

CHIRURGIEN-DENTISTE :

Trottier, Dr Jean, 37, St-Eustache, Tél. 3-6675 Québec, P. Q.

CIERGES, CHANDELLES, BOUGIES :

F. Baillargeon Ltée, 51 ouest, Notre-Dame, PL. 9467, Montréal

CIRE À PLANCHER LIQUIDE ET EN PÂTE :

Les Produits Sylvia Enrg.,

187, des Commissaires, Tél. 6768, Québec, P. Q.

COMPLIMENTS :

Compliments d'un ami : C. et G. Québec, P. Q.

Compliments d'un ami : J. E. S.

Compliments d'un ami : J. B. R. et Cie Inc.

Compliments d'un ami : P. Québec, P. Q.

Compliments de J. M. Québec, P. Q.

Compliments d'un ami : O. S.-P.

Compliments d'un ami : J. G. C.

Don d'un ami : L. T.

J. P. Laberge Enrg.

Un ami de la Revue.

Un ami de la Revue : A. D. & Fils Ltée.

COMPTABLE AGRÉÉ :

Turgeon, Paul, 852, St-Vallier, Tél. 4-7426 Québec, P. Q.

COMPTABLE PUBLIC :

Juneau, M. Gaston, 1320, 1ère avenue, Tél. 5-5501, Limoilou, Qué.

CONTRACTEURS (CONSTRUCTION DE CHEMINS ET D'ÉDIFICES

PUBLICS) :

Les Entreprises Lechasseur Ltée Mont-Joli, P. Q.

CONTRACTEURS — ÉLECTRICITÉ — CHAUFFAGE —

CONSTRUCTIONS, DÉMOLITION, MATÉRIAUX À VENDRE :

Tétrault Frères, 1200, Av. de l'Eglise, Tél. TR. 6611-6612, Mtl.

COURTIERS :

Lagueux & Desrochers Ltée, 105, Côte de la Montagne,

Tél. 2-8271, Québec, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

COURTIERS D'OBLIGATIONS :

La Corporation de Prêts de Québec, 132, St-Pierre,
C. P. 68, Tél. 2-4765, Québec, P. Q.

COURTIERS EN IMMEUBLES & ASSURANCES :

Leroux, O., 525, 3e avenue, Tél. 4-3836 Québec, P. Q.
Thibodeau, L. P. R., 325, boul. Charest, Tél. 2-8115 Québec

CRÈME GLACÉE :

Crèmerie Mont Blanc Enrg., 149, Renaud, Tél. 2-6841 Québec

DÉPUTÉS :

Bédard, Jean-Jacques, Tél. 5-8191 Charlesbourg, P. Q.
Boudreau, M. Francis, 42, rue Ste-Catherine, St-Sauveur,
Tél. 3-2778, Québec, P. Q.

Fleury, E., M.A.L. (Cultivateur), St-Léonard d'Aston, P. Q.

Fox, C. J. W., Foster, Co. Brome, P. Q.

Gérin, Denis, Coaticook, P. Q.

Lévesque, J. R., M.A.L., prop. (Epicierie Moderne Enrg.),
Ste-Anne des Monts, Co. Gaspé-Nord, P. Q.

L'honorable T. Labbé, M.A.L. (Epicier en Gros),
644, Notre-Dame, Tél. 89, Thetford-Mines, P. Q.

Marquis, Antonin, 325, 18e rue, Limoilou, Tél. 2-2091, Québec

Rivard, L'Hon. Antoine Solliciteur Général,

Tél. 4-8411 — Local : 863, Hôtel du Gouvernement, Québec, P. Q.

Savard, Jules, 1234, William, Tél. 2-8245 Sillery, P. Q.

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES :

Bouchard & Fils, J., 320, 5e rue, Limoilou, Tél. 4-1113, Québec

Cloutier, Chas Enrg., 174, d'Aiguillon, Tél. 5-6210 Québec

Cloutier & Fils, Arthur, 252, rue D'Aiguillon, Tél. 2-4088, Qué.

J. Wilfrid Dubois Inc., 2, Durocher, Tél. 5-5298 Québec, P. Q.

Germain & Lépine Ltée, 283, rue St-Vallier, Tél. 2-6466, Qué.

La Maison Sylvio Marceau Enrg., 182, Marie de l'Incarnation,
Tél. 2-5212, Québec, P. Q.

Robert, M. Wilbrod, 844, Av. Royale,

Tél. MO-3-4903, Beauport, P. Q.

Thibault, J. P. Enrg., 9, Commerciale, Tél. 131 Lévis, P. Q.

ÉCOLE :

Institut Denys, 322, St-Jean, Tél. 2-5147 Québec, P. Q.

ÉDITIONS :

Editions du Lévrier, 5375, Av. N.-D. de Grâce, WA. 0369, Mtl.

ENSEIGNES :

Riverin, S. O. Ltée, Centre Industriel No 5, St-Malo,
Tél. 7-9524, Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-CONSTRUCTEURS :

Lambert, F.-X., 14, Place d'Aiguillon, Tél. 2-8588, Québec, P. Q.

Mobec Ltée, 466, St-Vallier, Tél. 2-1297 Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS :

Asselin Electrique, 317-B, de la Canardièrre, Tél. 3-2002, Québec

Latulippe, J.-P., 124, Bayard, Tél. 2-7644 Québec, P. Q.

Poulin & Fils Enrg., 592, 1ère avenue, Limoilou,
Tél. 4-2706, Québec, P. Q.

Sylvain, Lucien, 92, Ste-Agnès, Tél. 2-2987 Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-COUVREURS :

Bureau, Antonio, 240, boul. des Capucins, Tél. 6334 Québec

La Rue, D. Limitée, 272, rue du Roi, Tél. 3-7500 Québec

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX :

Bédard, Albert, 375, Dorchester, Tél. 2-3623 Québec, P. Q.

Côté & Lafleur Enrg, 47, Ste-Marguerite, Tél. 3-3700, Québec

Deslauriers, A. & Fils Ltée, 68, Lalemant, Tél. 5-8157, Québec

Dubé et Dubé, 14, Place d'Aiguillon, Tél. 3-8322, Québec, P. Q.

Lamontagne, F.-X., 411, boulevard Charest, Tél. 3-0590, Québec

Les Entreprises Bergerville Ltée,
111, Côte de la Montagne, Tél. 2-5268, Québec, P. Q.

Parent & Gosselin Enrg., 270, des Oblats, Tél. 3-5875, Québec

ENTREPRENEUR — JOINTS DE GYPROC — TIRAGE DE JOINTS :

Tremblay, Paul-Arthur, 1086, De Fondville,
Tél. MO. 3-6574, Québec, P. Q.

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE GÉNÉRALE :

Bégin, Alphonse, 275, 13e rue, Limoilou, Tél. 4-3980 Québec

ÉPICIERS :

Blouin, Paul, 160, avenue Murray Québec, P. Q.

Blouin, Paul, 110, Bourlamaque, Tél. 2-3964 Québec, P. Q.

ÉPICERIES EN GROS :

Lamarche, J. H. Enrg., 5345, Ferrier, Tél. CR. 2155, Montréal

Letellier, J.-B.-E. Inc., 112, Dalhousie, Tél. 2-3931 Québec

Rioux & Pettigrew, 48, St-Paul, Tél. 2-1212 Québec, P. Q.

FERRONNERIE D'ART :

Les Frères Lebrun, 3065, boul. Royal Trois-Rivières, P. Q.

Marchand, Adélaré, 68, St-Vallier, Tél. 2-2370, Québec, P. Q.

Poulin, J. B. Inc., 150, 5e rue, Limoilou, Tél. 3-9073, Québec

FERRONNERIE EN GROS :

Demers, J. L. Ltée, 57, Commerciale,
Zone 5-1070 — Québec, 5-5177, Lévis, P. Q.

FOURRURES :

Bernard, Léo, 810, St-Vallier, Tél. 3-1329 Québec, P. Q.

FOURRURES, HAUTE QUALITÉ, RÉPARATION, VOÛTE :

Nadeau, M. J. O., 941, rue St-Cyrille, Tél. 2-6429, Québec, P. Q.

Sanfaçon, Honoré, 264, St-Joseph, Tél. 5-7419 Québec, P. Q.

Turcotte, N.-Geo., 201, boul. Charest, Tél. 4-1459, Québec, P. Q.

GARAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES :

Garage Paradis Enrg., 78, D'Aiguillon, Tél. 2-8777 Québec

Tanguay, H., 64, 1ère Avenue Gros Pin, P. Q.

GARAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES DE

CARROSSERIES D'AUTOMOBILES :

Beaulieu & Fillion Enrg., 207, Ste-Hélène, Tél. 2-2256, Québec

GARAGISTES :

Fradette, Amédée, 45, Franklin, Tél. 3-2828 Québec, P. Q.

Garage Cloutier, 93, boul. Langelier, Tél. 9034 Québec, P. Q.

GRAINS, MOULÉES, PROVISIONS :

Larochelle & Fils Inc., 65, St-Roch, Tél. 5-7494 Québec, P. Q.

GRAVURE-EMBOSSAGE :

Fréchette, Louis, 550, rue St-Jean, Tél. 4-0775 Québec, P. Q.

HÔTELS :

Château Champlain, 401, St-Paul, Tél. 2-2061 Québec, P. Q.

Hôtel Louis XIV Ltée, 3, Place Royale, Tél. 2-0228 Québec

Hôtel Montcalm, Inc., 161, St-Jean, Tél. 2-1287, Québec, P. Q.

Hôtel St-Roch, 230, St-Joseph, Tél. 2-3921 Québec, P. Q.

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ :

Génin, Trudeau et Cie, 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

IMPRIMEUR :

Bégin, J. Maurice, 9, Chabot, Tél. 683 Lévis, P. Q.

Médéric Parent, 50½, St-François, Tél. 3-1252, Québec, P. Q.

INGÉNIEURS-CONSEILS :

Demers, Georges, 71, St-Pierre, Tél. 3-6736 Québec, P. Q.

Langlais, Zachée, 105, Côte de la Montagne, Tél. 3-6661, Québec

INGÉNIEURS CONSTRUCTEURS :

Komo Construction Ltée, 1500, St-Vallier, Tél. 2-6839, Québec

INSTITUTRICE :

Sturton, Mlle Ethel, 93, Crémazie, Tél. 5-9571 Québec, P. Q.

LABORATOIRE FARLEY — HULL, P. Q. :

Fabricant des « Antalgines » contre les maux de tête.

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE :

La Ferme Saint-Laurent Ltée, 6720, Garnier,
Tél. CR. 2188-89, Montréal

Laiterie Arctic Ltée, 75, du Sacré-Cœur, Tél. 5-7101 Québec

La Laiterie Laval Enrg., 875, 4e avenue, Limoilou,
Tél. 4-3551, Québec, P. Q.

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE :

5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Tél. WA. 0369 Montréal

95, avenue Empress, Tél. 2-7363 Ottawa, Ont.

MACHINERIES D'IMPRIMERIE (RÉPARATION, SOUDURE, ETC.) :

Le Matériel d'Imprimerie Ltée (Demandez M. Langlais),
970, de Bullion, Tél. PL. 9011, Montréal

MAGASINS À RAYON :

Bouchard, L., 750-760, St-Vallier, Tél. 2-5638 Québec, P. Q.

Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 Montréal

Magasin St-Louis Enrg., 26 rue St-Louis, Tél. 2-4791, Québec

Moncion, Thomas, Succ. J. Pharand,
85-91, Champlain, Tél. 2-5315, Hull, P. Q.

Mozart Ltée, 310-312, Saint-Joseph, Tél. 2-6484, Québec, P. Q.

MANUFACTURIER DE BISCUITS :

Les Biscuits Dion Inc., 700, 2e rue, Tél. 4-4191, Québec, P. Q.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES :

Samson, J. E., Inc., 469, St-Vallier, Tél. 5-8765, Québec, P. Q.

MANUFACTURIER DE MONUMENTS :

Gingras, Roch, Enrg., 2139, Chemin Ste-Foy, Tél. 7-3147, Qué.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHÂSSIS, BOIS :

Pilon Ltée, 71, boul. du Sacré-Cœur, Tél. PR. 7-4348, Hull, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

- MARBRE, TERRAZZO, TUILE & CIMENT :**
La Cie de Marbre & Tuile de Québec Ltée,
327, Dorchester, Tél. 2-6900, Québec, P. Q.
- MARCHAND DE FER, ETC. :**
Compagnie Chinic, 55, St-Pierre, Tél. 2-8293 ... Québec, P. Q.
- MARCHAND DE FRUITS :**
Vézina, Adélar & Fils Enrg., 71, St-André, Tél. 2-5258, Québec
- MARCHANDS DE MEUBLES :**
Cantin, J.-W., 446, St-Joseph, Tél. 8007 ... Québec, P. Q.
- MARCHANDS DE SABLE ET PIERRE CONCASSÉE :**
Robert & Dufour Enrg., 390, 20e rue Limoilou, Tél. 2-4027, Qué.
- MARCHANDS-TAILLEURS :**
Lefebvre, Ph., 63, Buade, Tél. 3-1433 ... Québec, P. Q.
- MATELAS :**
Matelas Frontenac, 15, Boisseau, Tél. 5-5347 ... Québec, P. Q.
- MATERNITÉ PRIVÉE :**
Ouellette, Mme J. T., 10, d'Artigny, Tél. 2-1966, Québec, P. Q.
- MÉDECINS :**
Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.
Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476, Montréal
Pouliot, Dr Antoine, 69, Ste-Ursule, Tél. 2-4455, Québec, P. Q.
- MEMBRES ARTIFICIELS :**
Duckett, J. A., 3651, Park Ave, Tél. HARbour 0630, Montréal
- MERCERIES POUR HOMMES :**
Julien, Albert, 556, 3e avenue, Limoilou, Tél. 4-9474, Québec
- NÉGOCIANT EN GROS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES :**
Vandry Inc., 470, des Capucins, Tél. 2-5656 ... Québec, P. Q.
- NÉGOCIANT EN GROS (ÉPICERIES, FARINE, GRAINS) :**
Bégin, Noël Inc., 94, Commerciale, Tél. Lévis, 175, Québec, 5-9686
- NÉGOCIANTS EN GROS — JOBBERS :**
Bourget & Léveillé, 59, Commerciale, Tél. Zone 5-216 ... Lévis
- NÉGOCIANTS EN GROS :**
(BISCUITS, CHOCOLATS, TABAC, CIGARETTES)
Vermette, M. F., 571, rue St-Bernard, Tél. 5-7270, Québec, P. Q.
- NETTOYEURS ET TEINTURIERS :**
Morin, H. Inc., 263, Du Pont, Tél. 2-4795 ... Québec, P. Q.
Ferland, P. Inc., 157, Du Pont, Tél. 4-3531 ... Québec, P. Q.
- NOTAIRES :**
Baillargeon & Baillargeon, 38, des Jardins, Tél. 2-1390, Québec
Labrèche et Labrèche, 10 ouest, St-Jacques, MA. 3373, Montréal
- NOUVEAUTÉS, MERCERIES, TAPIS, PRÉLARTS :**
Alepín, J. et Frère Ltée, 4295 ouest, Notre-Dame,
Tél. WE. 1108 ; 4719, Wellington, Tél. YO. 1144, Montréal
- OPÉRATION FORESTIÈRE — BOIS — PULPE :**
Lagueux, E. & Fils Ltée, 35, Côte du Palais, Tél. 5-9739, Qué.
- OPTICIENS D'ORDONNANCES :**
Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 ... Ottawa, Ont.
- OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS :**
Beaulieu, Remy, 94, de la Couronne, Tél. 2-3592, Québec, P. Q.
- PÂTISSERIE — PAIN :**
Jos. Vaillancourt Inc., 356-358, St-Joseph, Tél. 2-2085, Québec
- PHARMACIENS :**
Marquis, J. Ant, 501, 3e avenue, Limoilou ... Québec, P. Q.
Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235, Québec, P. Q.
- PHARMACIENS EN GROS :**
Ontario Medical Supply, 139, Queen, Tél. 2-5309, Ottawa, Ont.
Gérant : J.-André Gaulin, Dist. pour Casgrain & Charbonneau
- PLACAGE-INDUSTRIEL-CHROME :**
Garand & Thibault Enrg., 7, d'Argenson ... Québec, P. Q.
- PLOMBIERS :**
Asselin, J. A., 37, Hermine ... Québec, P. Q.
Chiquette, Rosario, 23, Laviguer, Tél. 4-3782, Québec, P. Q.
- PNEUS :**
Michaud Tire Service Ltée,
207, de la Couronne, Tél. 3-3901, Québec, P. Q.
- PRODUITS DE SALON DE BEAUTÉ :**
Lemieux Beauty Products, 16, rue de l'Eglise, Tél. 3-6320, Qué.
M. A. Lemieux, résidence, Tél. 2-3073, Québec, P. Q.
- PROVISIONS EN GROS :**
Turgeon, Jos., 189, Commerciale ... Lévis, P. Q.
- PROVISIONS GÉNÉRALES POUR BATEAUX :**
Quebec Ship Riggers & Sail Makers Reg'd.,
17, Sault-au-Matelot, Tél. 3-6717, Québec, P. Q.
- PROFESSEUR DE MUSIQUE (GUITARE, MANDOLINE, VIOLON) :**
Gagnon, T. W., 208, N.-D. des Anges, Tél. 2-3700, Québec, P. Q.
- QUINCAILLERIE GÉNÉRALE :**
Cantin & Fils Ltée, 555, St-Vallier, Tél. 5-7123, Québec, P. Q.
Gravel, Ludger & Fils Ltée, 7905, boul. St-Laurent,
Tél. VE. 2581, Montréal
Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-8 ... Montréal
- QUINCAILLERIE EN GROS ET DÉTAIL :**
Lemieux, Jos.-E. Enrg. ... Québec, P. Q.
O'Neil & Richard Ltée, 134, du Pont, Tél. 2-1594, Québec, P. Q.
- QUINCAILLERIE ET FERRONNERIE :**
Terreau Racine Ltée, 196-220, St-Paul, Tél. 2-2711 ... Québec
- RADIO TECHNICIEN — HAUT-PARLEURS :**
Gagnon, Jean-Paul, 960, 1ère avenue, Tél. 2-1735, Québec, P. Q.
- RÉFRIGÉRATEURS :**
Brindamour, W., 415, 1ère avenue, Tél. 3-2449, Québec, P. Q.
- REMBOURRAGE ET FABRICATION DE MEUBLES :**
St-Hilaire, Alfred, 686, 1ère avenue, Tél. 3-4446, Québec, P. Q.
- RESTAURANTS :**
Aux Délices, 11, Buade, Tél. 2-0695 ... Québec, P. Q.
Beaver Ltée et Hôtel Castor, 66, St-Jean, Tél. 2-0170, Québec
Café de la Paix, 44, Des Jardins, Tél. 4-6430 ... Québec, P. Q.
Boulevard Restaurant, 3830, Décarie, Tél. DE. 0097 ... Montréal
Child's Good Food, 2½, St-Joseph, Tél. 2-0189 ... Québec, P. Q.
« Chez Philip », 53, Du Pont, Tél. 3-0793 ... Québec, P. Q.
Chez Marino Enrg., 34, Dauphine, Tél. 3-0675 ... Québec, P. Q.
George's Grill Reg'd., 28-32, St-Louis, Tél. 4-1230, Québec, P. Q.
Golden Gloves, 96, boul. Charest, Tél. 4-0206 ... Québec, P. Q.
Kerhulu, 22, de la Fabrique, Tél. 2-6401 ... Québec, P. Q.
La Porte St-Jean, et, Chez Gérard, 355, St-Paul, Québec, P. Q.
Laurentien, Place Youville, Tél. 2-3635 ... Québec, P. Q.
Monaco, 193, St-Jean, Tél. 2-1321 ... Québec, P. Q.
Nick's Chicken Barbecue, 22, Côte du Palais, Tél. 4-0508, Québec
Normandie, 204, St-Jean, Tél. 2-0271 ... Québec, P. Q.
The Old Homestead Hotel, 16-20, Ste-Anne, Tél. 4-1849, Québec
- SERVICE AÉRIEN :**
Les Ailes du Nord Ltée, Tél. 308, 3-7-47 ... Sept-Iles, P. Q.
Tél. 7-4362, Québec, P. Q.
- SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC. :**
Beaulieu, L. P., 15, boul. Roosevelt-Churchill, Tél. 4-4924, Qué.
- SOUPE :**
Habitant Soup, 8455, St-Dominique, Tél. DU. 1115, Montréal-14
- SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES :**
Vatel Enrg., 611, 16e rue, Limoilou, Tél. 3-7721, Québec, P. Q.
- STORES VÉNITIENS :**
Méthot, Raoul, 213, 5e rue, Tél. 2-6174 ... Québec, P. Q.
- SYNDIC LICENCIÉ :**
LaRochelle, Victor, 111, Côte de la Montagne, Tél. 3-7258, Qué.
- TAXIS :**
Taxis Maguire Enrg., 1463, Maguire, Tél. 3-1474, Sillery, Qué.
- TERRA-COTTA :**
Montreal Terra-Cotta Ltd., 1010 ouest, Ste-Catherine,
MA. 6912, Montréal
- TÔLE GAUFRÉE :**
Tôle Gaufrée de Québec, Enrg., 38, St-François,
Tél. 4-0895, Québec, P. Q.
- TRANSPORTS :**
Autobus St-Roch Ltée, 95, St-Roch,
Tél. Information : 2-7911, Québec, P. Q.
Autobus Ste-Claire Ste-Justine, St-Narcisse Ltée,
77, boul. Charest, Tél. 5-8282, Québec, P. Q.
La Traverse de Lévis Ltée, Marché Champlain, Tél. 2-3897, Qué.
Transport R. Dumas Enrg., 250, Ste-Hélène, Tél. 3-3824, Qué.
- VALEURS DE PLACEMENT :**
Dubé, Oscar & Cie Inc., 105, Côte de la Montagne,
Tél. 2-4061, Québec, P. Q.
- VALISES ET BOIS DE CONSTRUCTION :**
Ruel, Edouard Ltée, 416, St-Joseph, Tél. 286W, Lauzon, P. Q.
- VIANDES EN GROS :**
Marché de Québec Enrg., 342, 1ère rue, Tél. 2-2016, Québec, P. Q.
- VINAIGRE :**
La Cie de Vinaigre Lion Ltée, 74, Renaud, Tél. 3-0405, Québec
- VITRES ET PEINTURE :**
Franklin Glass & Paint Co., 305, St-François, Tél. 2-4982, Qué.

Sommaire

Juin 1953

ALAIN VERVAL : *Trois sonnets mystiques*

Vérité, lumière, fardeau, trois termes éminemment poétiques qui s'interpellent et s'harmonisent pour conquérir l'Éternel.

A.-M. LEMAY, O. P. : *La nuit pascale à l'église Saint-André-Apôtre, Montréal, 1953*

Comparativement à l'Allemagne, France, Belgique où cette expérience liturgique a obtenu des succès croissants, depuis trois ans, ralliant jusqu'à 70% des catholiques, ici, à Montréal, on reste loin en arrière, faute de connaissances liturgiques. Notre enlèvement dans la routine n'est parvenu qu'à intéresser 5% à 6% des nôtres à ce retour vers une splendeur primitive.

GAILLARD DE CHAMPRIS : *Une désenchantée*

Infirme, laide, privée des joies propres à la femme, naïve dans ses amours, Paule Régnier subit ses grandes épreuves, faute de ne pouvoir les accepter et demanda au suicide la fin de ses souffrances : le « cas de légitime pitié » avait-elle écrit dans son *Journal*.

BENOÎT LACROIX, O. P. : *Littérature comparée et Histoire canadienne*

« Le caractère de la vraie littérature comparée comme celui de toute science historique est d'embrasser le plus grand nombre possible de faits différents d'origine, pour mieux expliquer chacun d'eux ».

ERNEST PALLASCIO-MORIN : *Le budget familial*

« L'amour est une noble chose et tient les époux unis dans les affaires du cœur ; mais le budget est le plus sûr confident des deux. Il tient les époux unis dans les affaires qui ne sont que les affaires ».

Le sens des faits

JACQUES BOILEAU : « Le T. R. Père P.-M. Gaudrault, O. P. ».

VIATOR : « Berthierville ».

A.-M. PERREAULT, O. P. : « Le bilan d'une exposition ».

HENRI LEMAÎTRE : « L'Atelier du Cœur Meurtry ».

LA RÉDACTION : « Événements et informations ».

L'esprit des livres

JEAN-JACQUES CHARTRAND : « Le Solitaire du boulevard Gouin » (C. Clément).

RAYMOND-MARIE BÉDARD, O. P. : « Regards sur l'alcoolisme » (A. L.).

DONATIEN FRÉMONT : « Les secrétaires de Riel » (A.-M. P.).

MADELEINE-LOUISE DE S. : « Marguerite Bourgeoys » (Jean-Léon Reid).

CONRAD LATOUR, O. M. I. : « Recueil de Cantiques » (A.-M. P.).

RENÉ LATOURELLE, S. J. : « Étude sur les écrits de Jean de Brébeuf » (A.-M. P.).

LA RÉDACTION : « Livres reçus et signalés ».

Table des matières : Janvier à juin 1953.

REVUE DOMINICAINE

Directeur :

R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.

3500, Av. Laval, Montréal-18, P. Q.

Vol. LIX

Tome I

Juin 1953

Trois sonnets mystiques

VÉRITÉ

*La fleur de vérité, translucide, ineffable,
Epanche un doux parfum, hiératique, abstrait,
On cherche à l'arracher : mais notre effort frustré
La laisse toute belle en sa robe impalpable.*

*Son image est gardée en notre conscience
Ainsi qu'une vestale en un temple romain.
Reflétant le divin au fond du cœur humain,
Elle s'épanouit hors de son ambiance.*

*Sans défendre sa vie en se chargeant d'épines,
Elle inspire l'amour, la vertu, le respect
A qui veut l'admirer dans ses nombreux aspects.
Comme elle est jointe à Dieu par de tendres racines.
Cette noble beauté sait bien se préserver :
Pour jouir de son charme, il faut la cultiver.*

* * *

LUMIÈRE

*Depuis que je comprends, je vis avec les morts :
Comme eux, j'aime le calme, et n'ai point de querelle
Pour prendre une fortune, un trône, ou quelque belle.
Mon royaume est ailleurs, et j'accepte mon sort.*

REVUE DOMINICAINE

Baignés de vérité plus qu'un être vivant,
Ils m'enseignent comment comprendre la nature,
La science, les arts et la littérature,
En m'assurant ainsi le bonheur permanent.

Les sages et les saints m'apprennent à souffrir,
Comment il faut aimer, à quoi tend notre vie,
De l'ultime présence en m'exaltant l'envie.
Retrempé dans la grâce, ou pas prêt à mourir,
Ni même à renier les hommes, la matière,
Pour vivre avec les morts, ces enfants de lumière.

* * *

FARDEAU

Je traîne un pauvre corps en grimpant la colline :
Cet effort de conquête oppresse mes poumons,
Ma chair semble porter tout le poids de ces monts
Qui parfument au loin l'atmosphère alcaline.

Comment puis-je chanter l'éclatante nature,
Les vieux arbres, les fleurs qui bordent le chemin,
Quand mon cœur fatigué rappelle à l'être humain
Que ses jours sont comptés, qu'il n'est que pourriture.

Mon âme ainsi gémit sous l'effet de ces notes
Qui viennent assombrir sa trace dans le temps,
Accablant de remords mon esprit pénitent.
Pourtant, je dois gravir la pente de mes fautes
Jusqu'au sommet de grâce où m'attend l'Éternel,
Pour déposer mon faix au pied de Son autel.

Alain VERVAL

La nuit pascale à l'église Saint-André-Apôtre

Montréal, 1953

C'était la troisième occasion, cette année, qu'on avait de célébrer la Vigile pascale nouvellement ramenée à sa splendeur primitive et à son heure originelle. On sait que l'accueil fait au Décret du 9 février 1951 n'a pas été unanimement enthousiaste, mais qu'il ne cesse de s'élargir aux dimensions diocésaines. Comme il était à prévoir, ce sont les pays où le renouveau liturgique avait préparé l'esprit et le cœur des évêques, des prêtres et des laïcs à l'avènement de la Vigile, qui l'ont reçue le plus favorablement. Ainsi en fut-il pour l'Allemagne, la France, la Hollande et la Belgique, où la moyenne des paroisses à célébrer la nouvelle solennité passa de 14% (approximativement) en 1951 à 55% en 1952, pour connaître cette année une extension notablement plus grande encore, soit dans les 70%. Par contre, aux États-Unis, la réaction favorable s'est montrée comparativement assez faible en 1951 et en 1952. Mais elle a dû s'accroître très sensiblement cette année, après les travaux et la publicité de la *Semaine Liturgique Nationale* de Cleveland, dont le thème portait précisément sur la Vigile pascale. Au Canada, il faut bien nous l'avouer, l'hésitation vient d'être encore si générale qu'elle risque de passer pour de l'inertie. A peine 5% ou 6%, nous dit-on. Et encore, c'est l'infime exception qui a tenu à l'horaire normal.

Pourtant, la joie et la gratitude des pasteurs et des liturgistes n'ont pas manqué de qualifier cette restauration : « l'événement liturgique du siècle et le gage d'autres réformes aussi heureuses », « le plus beau fruit de l'Année jubilaire en plein milieu du XXe siècle ». Et, devançant les siècles, elles ont décerné au Pape Pie XII, à qui revient le mérite de cette initiative, le titre d'*Instaurator Sanctæ Vigiliæ Pascalis*. D'où vient alors notre réserve, notre timidité ?

Elle tient sans doute à plusieurs raisons. Il est reconnu que « la conscience tranquille des fidèles et des pasteurs de pays de tradition fermement chrétienne ne s'ébranle pas lorsque surgit une « nouveauté »

ad libitum qui implique évidemment un effort et parfois quelques petites révolutions de méthodes » (H.-NOËL BONNET, dans *La Maison-Dieu*, cahier 31, p. 134). La routine et l'attachement à des succès parfois plus apparents et éphémères que réels et profonds rendent en effet les curés quelque peu inaptés à apprécier les innovations liturgiques et, comme c'est ici le cas, à « s'engager dans les voies d'une catéchèse pascale renouvelée grâce à cette réforme de la Nuit pascale ». Au fond, le succès d'une expérience comme celle-là est à calculer en fonction de la formation liturgique de chaque chrétienté. Et c'est pourquoi le Saint-Père, qui n'oublie jamais que l'Église est une grande famille aux membres infiniment diversifiés par leur culture et leur tradition spirituelle, n'a pas voulu imposer du coup la Vigile pascale, mais Il a laissé aux évêques le soin de juger dans leur diocèse de la préparation des âmes à l'accueil de cette réforme, encore à l'essai pour 1954.

C'est dans cet esprit de déférence et de modération, libre de toute impatience, même la plus sainte (!), que nous rédigeons ces notes. C'est en vue de susciter des réalisations ultérieures plus nombreuses et plus parfaites, qu'elles commentent le résultat d'une expérience de chez nous.

* * *

La Vigile pascale a été célébrée pour la première fois cette année dans la nouvelle église paroissiale de Saint-André-Apôtre. On a tâché de lui donner toutes les dimensions pastorales si ardemment souhaitées par le Saint-Siège. Rendre au peuple fidèle la célébration pascale : en assignant à cette « Nuit vraiment bienheureuse » une heure plus appropriée au rythme de la vie moderne — sans parler du retour qu'elle marque à l'antique Veillée dans l'attente de la Résurrection du Sauveur ; en permettant aux fidèles une participation vraiment active au mystère de leur christianisme : mort et vie dans le Christ. Ne pourrait-on pas souhaiter que les autorités romaines publient les rapports reçus ? En présence des fruits pastoraux déjà produits par la Vigile restaurée en certains pays, beaucoup de prêtres et de fidèles seraient encouragés dans leur effort, et d'autres en auraient peut-être la conscience moins tranquille...

Nous avons donc célébré la Nuit pascale en son heure normale et propre (au *tempore proprio* des ORDINATIONES, Décret du 11 janvier 1952, nos 14, 17 ; cf no 3), de façon à ce qu'elle déborde sur le matin de Pâques, comme le veut sa signification réelle de veillée pascale. L'heure « auxiliaire » prévue, si elle était adoptée systématiquement, irait à l'encontre de l'esprit même de cette fête nocturne et finirait par en estomper le symbolisme originel que le Saint-Père a précisément tenu à faire revivre. Le Père Loew, C. SS. R., de la Congrégation des Rites, rapporte le cas d'un Ordinaire qui avait prescrit pour tout son diocèse que la Vigile pascale serait célébrée exclusivement le soir. Il lui fut signifié que cet ordre allait clairement contre la lettre et l'esprit du décret de 1952. A ce sujet, il peut être utile de faire remarquer que les curés ne sont pas libres d'avancer, même exceptionnellement, l'horaire de la Vigile restaurée : cela revient aux Ordinaires, et pour des « causes graves et publiques » (ORDINATIONES, no 4).

Aussi, avec bien d'autres, nous n'avons pas considéré comme motifs sérieux et publics : la suppression de la communion le samedi saint pour tout le peuple fidèle, le surcroît de fatigue des prêtres, le prétendu tort ainsi fait à la sanctification du jour de Pâques et, il va sans dire, la disparition d'une quête, même fructueuse.

A propos du premier argument, le presbytère a bien reçu quelques appels téléphoniques manifestant la surprise, sinon le désappointement, de bonnes âmes habituées à la communion quotidienne : pas de communion pendant deux jours ni le matin de Pâques ! N'a-t-on pas cité le fait de religieuses courant le matin à l'église où l'on célébrait la messe le samedi à six heures, pour communier, et participant la nuit à la Vigile dans une autre église ? Ces réactions bien compréhensibles doivent nous impressionner assez peu. Elles font toutefois sentir le besoin qu'ont nos gens — et peut-être aussi certains clercs de chez nous comme d'ailleurs — d'une catéchèse renouvelée de la Messe et de l'Eucharistie, revalorisées à partir de leur finalité qui est communautaire avant tout : conformité au Christ, communion vitale dans son Corps Mystique qui est l'Eglise.

Et si l'on réussissait à faire comprendre la grandeur et l'efficacité communautaires du Banquet de la Vigile pascale, peut-être que la communion fréquente redeviendrait autre chose qu'une dévotion privée, qu'un exercice de piété individuelle...

Pour ce qui est du surmenage des prêtres, il est sans doute réel : après les retraites du carême et les Offices de la semaine sainte. Mais il est difficile d'imaginer qu'on puisse consciemment mettre en balance la fatigue physique de quelques prêtres et l'expérience formidable qu'est pour le peuple la Nuit de Pâques. Cet inconvénient peut d'ailleurs être partiellement évité, si on a soin de demander aux fidèles de venir se confesser les premiers jours de la semaine (ORDINATIONES, no 21) ; ce que nous avons obtenu à Saint-André-Apôtre.

Enfin, est-ce vraiment faire tort à la sanctification du jour de Pâques, que de célébrer la messe de la Vigile à une heure qui permette aux fidèles de satisfaire au devoir dominical ? Les protagonistes de cette opinion ne semblent pas avoir compris ce qu'il y a de révolutionnaire dans la restauration réalisée par le décret. En partie incités par son titre, ils voient encore dans le nouvel *Ordo* (ORDO SABBATI SANCTI) une cérémonie du samedi saint, simplement déplacée du matin à la nuit. D'où la tentation de la considérer comme une pieuse veillée préparatoire, une sorte d'heure-sainte surrogatoire pour les âmes ferventes. Au fond, c'est là passer à côté du sens et du samedi saint et de la célébration pascale, et confondre l'un et l'autre. En effet, avec la Vigile nouvelle, le samedi saint a enfin retrouvé son statut a-liturgique. Les « injures du temps » en avaient fait une quelconque avant-fête de Pâques « au détriment de son symbolisme primitif » (Décret du 9 janvier 1951), alors qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être une *vigile*, c'est-à-dire une nuit sans sommeil, « avec l'Épouse en attente dans la nuit où l'Époux l'a quittée un instant et où elle ne peut se rendormir jusqu'à ce qu'il paraisse et que le matin paraisse avec lui du printemps éternel » (L. BOUYER dans *La Maison-Dieu*, cahier 26, p. 16). De plus, et on ne le remarque pas assez, c'est en cette Nuit pascale, véritable Office de la Résurrection, qu'est célébré tout le mystère de

Pâques. Pâques, pour une paroisse, ne saurait plus se résumer à l'assistance, plus ou moins passive et routinière, aux messes traditionnelles du matin. Peu importe alors si cette assistance s'effrite, parce que des chrétiens nombreux auront pris une part active et unanime à la célébration de la « Nuit bienheureuse », où ils se seront affermis dans leur conviction et leur fierté chrétiennes ! Sans trop s'en rendre compte, cette objection qui veut ramener la Vigile au samedi saint énerve des notions et sépare des réalités aussi étroitement reliées que celles de la Pâque et du Dimanche. Anticiper la Vigile à seule fin de forcer les fidèles à revenir à la messe du dimanche matin, c'est aller encore une fois à l'encontre de l'esprit du décret.

* * *

Cela dit, revenons à l'expérience de Saint-André-Apôtre. La participation active des fidèles y a été favorisée de bien des façons. Tous les assistants avaient en main la brochure à l'usage des fidèles éditée par le Père Roguet, O. P., Directeur du Centre de Pastorale Liturgique de Paris : *O Nuit Bienheureuse*. Pour permettre à tous d'être plus spirituellement présents qu'attentifs à une représentation, les différentes phases de la cérémonie furent commentées par l'auteur de ces réflexions. De plus, toute l'assemblée a chanté le *Deo gratias* du *Lumen Christi* ; elle a répondu aux Litanies des Saints chantées par la Chorale. Le Commun de la Messe fut également chanté par toute l'assistance. Il y eut aussi un chant de communion : les psaumes 55 et 117 psalmodiés par le chœur, avec le verset alléluïatique des Laudes intercalé comme refrain du peuple entre chaque verset. Autre élément qui a grandement favorisé la participation active et communautaire : chaque fidèle avait son cierge, allumé au Cierge pascal, durant l'*Exultet* et le renouvellement des promesses baptismales. Et, afin de rendre plus sensible le mystère de l'initiation chrétienne et donner son sens vital à la rénovation collective des promesses, Monsieur le Curé Dorion a conféré le baptême à un nouveau-né, au temps marqué par les rubriques. Expérience faite, il nous semble que la Vigile pascale se verrait tronquée d'un élément essentiel, de son achève-

ment, si elle ne comportait pas, comme complément à la consécration de l'eau, la collation du baptême ; et de préférence, à un adulte. Quoi de plus authentique en effet, que cette communauté chrétienne, témoin de la bénédiction de l'eau, de l'immersion du Cierge pascal — le Christ, de l'infusion des saintes Huiles, du baptême d'un des siens, affirmant d'une voix confiante et unanime sa foi et sa fidélité à son baptême ? Pour une fois, chacun avait l'impression d'être de l'Eglise (ce qu'un certain cléricisme tend à faire oublier), de vivre en Elle et de prendre une part personnelle et communautaire à la fois dans son culte envers le Seigneur. Ces instants de plénitude qui donnent à nos chrétiens de comprendre et de devenir ce qu'ils sont vraiment, ne valent-ils pas la peine d'être vécus une fois l'an ?

* * *

Ils le furent à Saint-André-Apôtre par une assistance assez nombreuse, pour témoigner de façon éloquente en faveur de la restauration de la Veillée pascale. Il suffit en effet de penser aux quelques dizaines de dévots qui suivent l'ancien rite matinal du samedi saint... Il faut dire tout de même que les deux tiers des fidèles se sont contentés de venir, vers minuit, à la Messe solennelle seulement. Cette anomalie est due en partie à leur manque de générosité, mais surtout à leur ignorance du mystère en jeu, faute d'instructions préparatoires, telles que demandées d'ailleurs par les ORDINATIONES (no 1). Au moins ceux qui sont venus savent que cette Vigile, « la mère de toutes les saintes vigiles » (S. Augustin) est fort différente de nos heures saintes modernes, et même de la Messe de minuit de Noël. Il restera à le dire et à le faire comprendre aux autres, afin que tous retrouvent enfin le sens pascal et baptismal de leur vie chrétienne, dont Pâques est le point de convergence et le centre de rayonnement. Une précaution pratique, mais peut-être un peu radicale, serait d'imiter un archevêque des Etats-Unis et d'ordonner la fermeture des portes de l'église dès le début de l'Office. C'est aussi le conseil formulé l'an dernier à la Semaine liturgique de Cleveland. Ainsi personne ne verrait, ou ne serait tenté de voir en cette « messe à minuit »

une simple « occasion de remplir de bonne heure leur devoir dominical et pascal » (*Le Devoir*, lundi 6 avril 1953), quitte ensuite à célébrer Pâques par des réjouissances mondaines jusqu'au matin, comme c'est devenu l'habitude à Noël. Mais, ces désordres ne sont pas nouveaux. Déjà saint Basile se plaignait en son temps de l'abus des joies pascales et mettait en garde ses auditeurs contre le danger de perdre en un soir le bénéfice de sept semaines de carême (Homélie XIV, *In ebrietatem et luxum*). Toutefois, ce ne sont là que de tristes exceptions : nous ne croyons pas que ceux qui auront vraiment pris part, après une sérieuse préparation doctrinale, à cette Nuit bienheureuse de leur résurrection à la Vie dans le Christ aient ensuite le goût de semblables festivités.

* * *

Comme bien l'on pense, cette manifestation de foi chrétienne autour du Christ ressuscité n'a pu qu'impressionner efficacement les âmes. Toute la célébration s'est déroulée dans une atmosphère exceptionnellement priante, et tous ont suivi l'Office avec intérêt et attention, surtout avec des sentiments vrais. Les premiers à avoir été profondément impressionnés par cette grandiose Liturgie, commentée et vécue à l'unisson par tout un peuple de fervents, furent les Officiants eux-mêmes, jeunes aumôniers d'Action catholique de la Maison Pie XII. Et les fidèles rencontrés par la suite n'ont eu que des appréciations de joie et de reconnaissance. Certains ont avoué n'avoir jamais rien vécu de semblable à l'église de toute leur longue vie. Plusieurs ont pris là, pour la première fois, conscience de la communauté paroissiale fondée sur leur baptême. A tous, cette longue cérémonie a dû paraître courte, parce qu'intéressante, parlante, authentique et vivante, grâce à une liturgie plus expressive et mieux adaptée. C'est aux prêtres de faire en sorte que cet Office pascal dans la Nuit sainte suscite plus qu'un engouement éphémère et provoque le profond renouveau du sens chrétien que l'Église en attend.

En somme, on peut dire que cette première expérience à Saint-André-Apôtre fut une réussite. Elle inspire surtout les plus grands espoirs.

Cette restauration est *ad experimentum*. Nous avons donc essayé de la célébrer dans son intégrité de temps, de rites et d'esprit. Ce n'était que loyal.

Qu'on nous permette d'ajouter ceci : pour que cette expérience soit authentiquement vécue et ait chance de s'enraciner dans la vie paroissiale, comme dans la vie de l'Eglise du Canada, la condition primordiale est que tous soient d'avance convaincus de son effet pastoral. Le présent compte rendu en est le témoignage, parmi d'autres. Tous les signes sacrés de la liturgie pascale sont porteurs d'une signification et d'une efficacité religieuses. Encore faut-il que le peuple puisse y accéder. Il faudrait donc dans ce but assurer aux fidèles une préparation adéquate par des instructions appropriées, échelonnées tout le long du carême. Quelle grâce, si la rénovation de la Nuit pascale pouvait amener la rénovation du carême, si on se mettait à prêcher le carême au lieu de prêcher pendant le carême ! Il faudrait aussi — et peut-être conviendrait-il de commencer par là — donner aux membres de notre clergé paroissial, séculier et régulier (lesquels n'ont guère le temps en général d'approfondir pour eux-mêmes toutes les richesses de doctrine et de vie de la Vigile pascale), des occasions de rencontres où, pour gagner leur adhésion enthousiaste, il leur serait fait communication de tout ce qu'il y a d'engagé pour un chrétien dans les symboles liturgiques, les thèmes bibliques, les mots clefs de la Nuit Bienheureuse ; et où il leur serait fait une démonstration exacte de cette cérémonie, comme on l'a fait par exemple à la Semaine liturgique de Cleveland l'été dernier. Il convient de dire que c'est là un vœu formulé spontanément par l'Equipe de la Maison Pie XII, à l'issue de notre Veillée pascale. Le Père Donœur a souligné l'immense effort qui s'impose aux prêtres devant ce *pondus gloriæ et gratiæ* (dans *Etudes*, 261 (1951) 103-108). Cet apprentissage est en effet absolument nécessaire, si l'on veut que l'Office de Pâques suscite l'intérêt universel chez nous, et qu'il continue de porter ses fruits, une fois passé l'émerveillement de sa première nouveauté ; si l'on veut par lui réveiller la conscience de nos chrétiens jusqu'au plus profond de leur vie dans le Christ.

LA NUIT PASCALE À L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ-APÔTRE, MONTRÉAL, 1953

« La Vigile pascale ? une autre excentricité de moines bénédictins ou dominicains » — « un archéologisme sans écho dans la piété actuelle de nos gens ! » Ils pensent tout autrement ceux qui vivent en communion avec les hommes du temps présent et qui méditent sur la réalité contemporaine. Ainsi l'abbé Charles Moeller (*Littérature du XXe siècle et christianisme, I, Silence de Dieu*, Paris-Tournai, Casterman, 1953) voit jusque dans le domaine des lettres françaises l'annonce et la transparence d'un renouveau pascal. D'où le titre de sa conclusion : « La spiritualité pascale au XXe siècle ». Et dans une récente conférence chez les Dominicains d'Ottawa, Monsieur Albert Béguin — qu'il est inutile de présenter aux lecteurs de cette Revue — parlait justement de cette Restauration de Pie XII comme de « l'événement de la profondeur, témoin de l'épanouissement du mystère du Christ parmi nous » à travers les grands « ressourcements » biblique, patristique et liturgique qui sont en train de ramener le monde chrétien au pied de la Croix de Pâques, instrument de mort et trophée de résurrection, notre seule espérance en nos temps d'apocalypse.

Albert-Marie LEMAY, O. P.

Ottawa, le 10 mai 1953

Une désenchantée

Bouleversant et inquiétant le *Journal* de Paule Régnier a ressuscité le souvenir d'une romancière qui, après un instant de gloire, avait presque disparu de l'horizon littéraire, puis sombra dans une mort tragique. Et voici que, pensant à elle, deux autres noms se lèvent dans notre mémoire : ceux de Marie Lenéru et de Simone Weil. Mais murée dans sa surdité tardive, la jeune fille riche qu'était Marie Lenéru avait, du moins, échappé à certaines nécessités sordides ; physiquement et moralement, cette orgueilleuse pouvait se redresser de toute sa taille. Infirme, difforme, aux prises avec les difficultés d'argent, Paule Régnier se sentait humiliée. Quant au martyr de Simone Weil, il fut plus que consenti ; elle-même se présente dans le rayonnement sublime des victimes volontaires. Héroïne, Paule Régnier ne le fut jamais qu'à son corps défendant. Certes elle lutta longtemps, mais non sans amertume ; et quand les petites misères vinrent, pour ainsi dire, dégrader de plus hautes souffrances, sa vaillance l'abandonna et, tout comme une midinette sentimentale, c'est à son réchaud à gaz que cette femme éprise de beauté demanda la fin de ses souffrances. Quelle déchéance pour celle qui s'était crue, jadis, l'inspiratrice de ce poème : *Eurydice deux fois perdue !*

* * *

De cette mort, les circonstances peuvent nous surprendre ; mais, au suicide lui-même, Paule nous a préparés tout le long de son livre. Elle en a été hantée toute sa vie, et tout au long de son *Journal* elle s'applique à justifier ce qu'elle appelle « le cas de légitime pitié » envers soi-même.

Cependant elle n'avait pas été d'abord de ces enfants dont le regard désolé trahit une souffrance physique invisible ou une précoce mélancolie. Plus que ses deux sœurs aînées, elle était gaie, sautant, chantant, jouant la comédie ; bref, vivant de cette vie poétique où se plaisent les enfants. Vint le mal de Pott qui, faisant d'elle une infirme au corps

UNE DÉSENCHANTÉE

déjeté, la privait désormais des joies communes à tous les humains et, singulièrement, des joies propres à la femme. Cette disgrâce qui faisait d'elle une monstrueuse exception, elle la mentionne à peine et tardivement dans son *Journal*, et s'en taisait dans la vie. Fierté discrète, mais aussi scrupule d'artiste : car, dit-elle, « la cécité seule jouit du privilège d'être une infirmité noble, distinguée. Les autres, la mienne surtout, sont bafouées, ridiculisées... Eussé-je enflé jusqu'aux étoiles une plainte soutenue par toute la majesté du génie, jen'aurais rencontré ni compréhension ni respect. L'infirmité, pas plus que la maladie, n'est matière plastique... » Elle n'a jamais pu s'y résigner ; d'autant moins qu'elle était « entourée d'êtres jeunes et beaux... qui plaçaient la beauté au-dessus de tout, et dont l'existence même à ses côtés lui montrait un univers dont elle était retranchée ».

Elle en conçut une pitié profonde pour tous ceux qui partageaient sa disgrâce et cette fraternité compatissante lui apporta quelque douceur. Elle ne pouvait en être consolée. Bien plus, comme il arrive souvent, son infirmité n'était pas débilité et, à travers bien des accidents, elle pouvait s'étonner de sa résistance, redouter une longévité fâcheuse.

Comment cette bossue put-elle se croire aimée du poète Paul Drouot ? Comment cet homme généreux et délicat put-il la laisser vivre de cette illusion, se faire presque le complice d'une espèce d'escroquerie sentimentale, puisque, au vrai, c'est la sœur de Paule dont il était épris ? Peut-être une pitié fraternelle lui fit-elle retarder l'heure d'une franchise douloureuse. L'erreur paraissait si douce à qui l'avait commise !

Qu'en fût-il advenu si, en 1915, Paul Drouot n'était tombé en Artois ? Précoce ou tardive, une déception non moins amère. Peut-être même plus cruelle, les acteurs du drame pouvant alors s'affronter. Par le *Journal* nous devinons (les premières pages publiées sont de septembre 1921) que Paule fut une fiancée-veuve admirable de fidélité. Sa stupeur ne devint que plus douloureuse quand, en juin 1922, elle constata de ses propres yeux l'énormité de son illusion.

Elle connut alors une « incomparable agonie », rien ne pouvant « se comparer aux tortures de l'amour bafoué, qui est la damnation ». Car elle se jugea bafouée, et d'un multiple outrage, puisque on lui avait, avec l'illusion de l'amour, infligé l'illusion dérisoire d'avoir inspiré le chef-d'œuvre écrit pour une rivale.

De ce drame elle vécut vingt-huit ans, passant par toutes les révoltes et toutes les soumissions, toutes les amertumes recuites et tous les souvenirs radieux ; surtout avec la fierté d'avoir, malgré tout, tenu une place de choix dans le cœur d'un Prince Charmant, grand poète et grand chrétien. De fait Paul Drouot avait tâché de lui communiquer ce qu'il y avait de meilleur en lui, ce besoin de Dieu que n'éprouvait guère par elle-même une âme douloureuse en proie à tous les désirs.

Dans sa tumultueuse fidélité, elle a parlé de lui en termes inoubliables. La seule idée d'autres amours consolatrices lui inspire cette protestation : « Qu'un être ait pu me guérir de lui, cela je le nie absolument ; que je n'aie pas senti dans tout autre amour un abaissement, une insuffisance, la nostalgie désespérée de son amour à lui, je nie que cela soit possible... Il n'est personne, pas un être vivant auquel je ne préfère son souvenir, son ombre perdue. Je reste à jamais ce qu'il m'a faite, et je n'aime que ceux qu'il eût aimés ». Elle a cinquante ans quand elle écrit : « Il y a toujours pour lui du sang dans mon cœur transpercé... » A cinquante-huit ans, elle croit pouvoir établir le bilan de son aventure : « Je n'y reviendrai plus, et je termine les commentaires de ma vie amoureuse » ; mais, deux ans plus tard, elle avoue : « Nous épiloguons sans fin, Guy et moi (sur les amours de Paul et Jeanne), dont nous vivons rétrospectivement, alors qu'*Eurydice* (Jeanne) a pour ainsi dire tout oublié... De leurs amours manquées, qu'ils n'ont pas su vivre, nous avons vécu, Guy et moi, ardemment. Nous nous sommes penchés sur leurs problèmes, heurtés à leurs mystères, élucidant beaucoup de choses, pas tout. D'autres le feront après nous. Cela seul importe ».

Ainsi voit-elle déjà la postérité penchée sur un problème qui fut aussi le sien. Prétention insolente ou naïve ? Bien plutôt hommage su-

UNE DÉSENCHANTÉE

prême à la grande âme près de qui elle « avait vécu un rêve » incomparable, à l'homme dont les conversations purement intellectuelles lui apportaient sans doute autant de joie qu'aux autres jeunes filles de tendres rendez-vous.

Cependant le chagrin s'aggrave en elle de se sentir parmi les hommes une étrangère. La compassion de quelques-uns lui est parfois un refuge, mais toujours momentané, précaire. Passagère, elle n'est vraiment chez elle nulle part. Et même installée à un foyer stable, elle demeurerait toujours un être anormal, singulier, qu'on ne peut adopter parce qu'il refuse de s'adapter. Son infirmité, son infortune sentimentale font d'elle un objet de curiosité, c'est-à-dire une cible pour toutes les indiscretions. Pour se protéger, elle se replie, se hérissé, se privant ainsi de ces « échanges humains » qui lui sont indispensables. Ses efforts pour s'épanouir la trouvent maladroite ; craignant de décevoir, elle prépare sa propre déception. « Au fond, dit-elle, je suis entachée de ce qui est aux yeux de Claudel, le crime suprême, je suis assise sur une différence essentielle, je ne veux, je ne puis me fondre en rien ni personne ». Voici plus grave encore : « Le manque de faculté d'adaptation est un des caractères essentiels de ma névrose, et si, déjà, je m'adapte difficilement, moralement, aux êtres et aux milieux, physiquement, je ne m'adapte pas du tout à des conditions de vie dures et pénibles ».

Ajoutez à cela l'impatience de toute autorité. Ce n'est pas seulement contre « les contraintes de fer » que proteste « son âme anarchique », elle vit habituellement dans l'« aigreur » et la « révolte ». « Je ne trouve jamais un mode de vie qui me convienne », confesse-t-elle. « Gagner sa vie ! Quelle obligation plus pénible et plus cruelle ! », dira-t-elle encore, le jour où la vieillesse coïncidera pour elle avec la guerre et ses restrictions sordides. D'avance, elle était vaincue.

De bonne heure, elle avait cherché un divertissement dans la lecture et la création littéraire. Les livres étaient pour elle de vrais interlocuteurs. « C'est par le livre, déclare-t-elle, que je touche de toutes parts à l'humain... Oui, les livres voilà la chose essentielle pour moi ; les êtres moins,

encore qu'ils me restent assez nécessaires ». Aveu déjà inquiétant. Elle ne s'en tient pas là cependant : « Les littérateurs ont, certes, fait pour moi plus que les apôtres, et c'est à eux que va ma plus juste reconnaissance, ma plus profonde admiration ». Pour elle, le génie est la « charité suprême », au point qu'elle accueille les esprits les plus différents du sien, même ce Nietzsche, à la fois son « ennemi » et son « frère ».

A ce nom, ajoutez ceux de Tacite, de Claudel, de Lao Tseu, d'Elémir Bourges, de René Grousset, vous aurez quelques-uns de ses maîtres à penser. A son heure dernière, elle constatera leur insuffisance à tous ; pour le moment, ces nourritures terrestres suffisent à la faire vivre.

Assurer à d'autres le même bienfait fut une de ses ambitions. Sans doute, son œuvre est-elle née d'autres désirs, d'autres besoins encore. Mais si l'écriture fut, pour elle aussi, un mode de libération, elle y recourut également pour nourrir de son expérience, soutenir de sa sympathie, d'autres âmes malheureuses. Aussi souffrira-t-elle cruellement de certaines incompréhensions : « A quoi bon s'arracher de l'âme des œuvres qui ne sont pas géniales, certes, mais qui sont tout de même hautes et nobles, mais qui ne sont pas comprises ».

Forte de ses bonnes intentions, sa stupeur devient indignation, quand son directeur de conscience lui reproche « d'ajouter au mal du monde », et l'invite à des corrections qu'elle juge sacrilèges. Elle revendique le droit de « réfléchir dans le sombre miroir de son œuvre le visage de la douleur » ; et pour se justifier, elle invoque son expérience personnelle : « J'ai toujours béni ceux qui donnaient une expression à ma peine, et, par cela, m'en délivraient. Mais suis-je seule à avoir besoin d'eux ? » Pour elle, un insuccès n'était pas seulement perte d'argent, blessure d'amour-propre ; il était l'échec d'un apostolat. Elle en subit plus d'un avant d'aboutir au désastre, et sa carrière fut, plus d'une fois, une voie douloureuse.

Encore est-elle jalonné des amitiés les plus précieuses. D'abord, celle d'un grand aîné, cet Elémir Bourges, méconnu parmi les méconnus, et qu'un pessimisme absolu laissait plein de délicate tendresse pour les

UNE DÉSENCANTÉE

rare élus de son cœur ; Charles Du Bos, qui mettait au service de chacun la sublimité de son esprit et les richesses de son cœur ; Gérard d'Houville (Mme H. de Régner) à la sollicitude aussi discrète qu'infatigable ; Louis Buzzini surtout, amant de la seule beauté, et planant dans le pur éther de l'enthousiasme ; le cher et malheureux abbé Simeterre, qui l'irrita parfois, qu'elle contrista plus souvent encore, au point de le décourager, mais devant qui elle finissait, tant il était bon, par incliner sa tête rebelle ; enfin, ce Paul Drouot, dont l'image lui restait plus présente que celle de l'ami le plus proche, et dont elle s'appliqua à servir la mémoire devant la postérité.

A ces âmes d'élite, elle demanda beaucoup ; elle en reçut plus encore. Elle ne les en remercia pas toujours sur-le-champ ni sans réserve. Exigeante, susceptible, elle est prompte aux reproches, aux ruptures. Brèves querelles, il est vrai, tôt suivies de réconciliations touchantes. Elle n'en soumettait pas moins à de rudes épreuves ceux à qui elle dut le meilleur de ses joies. Elle le reconnaît, d'ailleurs, magnifiquement, et, peut-être, n'a-t-elle rien écrit de plus beau que ces lignes en leur honneur : « Quand je me trouve dans la lumière de ces âmes, ne sentant en elles que compréhension douce, profond amour, alors tout ce qu'il y a de rétif, d'aigre, de dur en moi, cède, se fond, consent. Alors je sens profondément en moi la divinité, car il semble évident qu'elles ne sont que le reflet d'une grande âme où s'amplifie jusqu'à l'infini leur douceur, leur pitié, leur tendresse. Alors je n'ai rien à dire. Je suis toute vaincue et en extase, prête à bénir les pires douleurs ». Malheureusement, elle ne se prête pas toujours à cette compréhension qu'elle exige d'abord. Pleine de contradictions, elle passe volontiers d'un paroxysme à l'autre. Capable d'écrire cette fois ce pathétique aveu : « Un spectacle, si beau qu'il soit ne peut valoir une présence », elle se fatigue vite en société : « Je n'aime que la solitude, tout le monde le sent... Je suis tellement intoxiquée de solitude que, si elle vient à me manquer, même pendant un temps assez bref, je suis soudain comme un morphinomane qu'on prive de sa drogue et qui perd tout ressort, toute raison ». Bref, trop de monde comme trop

de solitude la jette dans le même état nerveux. Ailleurs elle parle de son cœur surmené que le fait d'être comprise maintient dans un état de perpétuelle émotion. Et voilà l'explication, au moins partielle, de ses contradictions sentimentales : un certain déséquilibre du système nerveux achève de rendre insociable cette grande infirme avide « d'échanges humains », et fait de sa vie un drame sans cesse renouvelé.

D'autant plus que s'y ajoute une rare capacité de sympathie, c'est-à-dire de compassion. Si, avec les années, s'accroît l'inquiétude de Paule Régnier, c'est qu'elle voit chaque jour se répandre et s'aggraver la souffrance humaine. De 1919 à 1950, la guerre n'a cessé de ravager le monde et l'art de détruire fait, chaque jour, de plus rapides progrès, et plus efficaces, que l'art de protéger la vie. Plus que jamais la force a primé le droit ; au nom des plus nobles principes, on justifie les plus monstrueuses barbaries, on impose à l'univers l'insomnie et le cauchemar.

Paule Régnier assiste haletante à ce spectacle d'Apocalypse. Non contente de compatir aux malheurs de l'homme, elle partage la souffrance des bêtes et des choses mêmes. Elle ne voit plus que « le sang, cette mer de sang qui s'étend de plus en plus ». En elle « la pitié l'emporte sur tout autre sentiment » ; et la voilà face au problème du Mal, c'est-à-dire, au cœur même du problème religieux. Elle l'aborde en termes magnifiques au début de son *Journal* : « On peut se révolter contre un Dieu tout-puissant, contre un Dieu heureux. Mais un Dieu qui a souffert, qui a pris notre humanité dans ce qu'elle a de plus misérable... un Dieu bafoué, insulté, supplicié... un Dieu qui a souffert plus que moi, celui-là est mon ami, mon amour, mon maître... Je tiens à lui, et si l'on me prouvait demain qu'il n'a pas existé, ce serait comme un arrachement suprême, le monde autour de moi tomberait en ruines, et je n'y voudrais pas rester ».

En fait, vingt-sept ans plus tard, c'est par un geste désespéré qu'elle croira pouvoir s'en évader. Quel itinéraire l'avait conduite à ce terme tragique, à la fois, et presque banal ?

Même en période normale, ce qu'on appelle le progrès de l'âge eût suffi sans doute à diminuer sa force de résistance. Or, tandis que s'accu-

UNE DÉSENCHANTÉE

mulent autour d'elle les catastrophes publiques et privées, les conditions de la vie matérielle deviennent plus rigoureuses. Restrictions, privations : la faim, le froid, l'incertitude du lendemain se font proprement insupportables à un organisme déjà à demi ruiné. Le spectacle de certains égoïsmes tout proches, l'avilissement des consciences par la recherche des profits faciles et des plaisirs vulgaires achèvent de la démoraliser. Et ceux-là ne sont plus, qui auraient pu relever son courage : ni Bourges au pessimisme héroïque, ni Mme Drouot rongée par un cancer, ni Charlie familier du sublime, ni, premier disparu, Paul Drouot à qui elle avait promis de ne pas attenter à ses jours, ni surtout ce cher abbé Simeterre qui la mettait en garde contre son orgueilleuse complaisance à sa propre souffrance. Car elle est de ceux qui, tout en maudissant l'injustice de leur sort, se félicitent d'être pour le Destin des victimes de choix. Elle que son culte des grandes âmes rapprochait de Dieu, se sent noyée dans l'universelle médiocrité. Elle lui préfère l'intensité de l'émotion, « même celle du désespoir ». En tout cas entre l'insuffisance et l'excès, elle choisit l'excès : « Pesons les douleurs : celles de l'imagination et de la satiété, celles de la faim ou du vomissement. En admettant qu'il n'y ait pas de milieu, je préfère le vomissement ». Même celui que provoque l'excès de souffrance. Car elle a beau condamner chez les déshérités, « l'attachement à leur malheur », elle reconnaît qu'ils ont leur revanche : « Une acuité, une fraîcheur de sensation, une puissance d'imagination que n'ont point les normaux ». De ce dolorisme complaisant à soi-même elle multiplie les aveux, et les plus inquiétants : « Il est (Buzzini) plus porté à extraire du breuvage l'ambrosie, et moi, au contraire, le fiel ». « Plus je vais, plus je considère l'espérance comme un mal... cette épine de l'espérance à laquelle je ne cesse de me déchirer ». Il faudrait que les hommes se couchassent sur la terre sans rien tenter, car tout ce qu'ils essaient d'établir, de construire, s'écroulent toujours sur eux, les couvrant de ruines. Pessimisme historique, pessimisme métaphysique ajoutent à son pessimisme organique dont ils dérivent. « Exemple unique d'un malheur rarissime », elle a toujours connu « ce désespoir fondamental, antérieur à

toute expérience » qui fut celui des romantiques, et que ne ressentent pas « les dures et résistantes générations nouvelles ». L'héroïsme exemplaire de Paul Drouot la soutint un temps, puis par intermittence, son souvenir. La solitude la ramena à son infirmité première, à son « aptitude à s'exprimer dans tout ce qui souffre », et donc au plaisir douloureux de chercher partout le spectacle du malheur. « Une certaine amertume m'est nécessaire pour rester forte et orgueilleuse ». Cet aveu n'explique-t-il pas l'échec final de son expérience religieuse ?

A l'en croire, sa nature ne l'y portait guère, elle se serait même assez facilement accommodée de l'athéisme. L'amitié et la littérature l'en détournèrent. La foi d'un Claudel, d'un Du Bos, de l'abbé Simeterre (un ami encore plus qu'un directeur), de Mme Drouot, de sa cousine Toinon, de Paul Drouot surtout l'orienta vers Dieu, vers Celui, du moins, qu'ils lui présentaient comme le Dieu de la souffrance, de la pitié, de l'amour. Le Christ du Calvaire lui inspire, nous l'avons vu, une page magnifique. Grâce à lui, elle comprend le rôle de la souffrance humaine et elle accepte la sienne pour le soulagement des autres. Flambées magnifiques, mais flambées passagères. Car, comme le lui dit Gérard d'Houville, « elle est flamme et cendre ». Dans ses rapports avec Dieu comme dans ses rapports avec les hommes. Pour une raison très simple : elle va à Dieu par les hommes, si ce n'est pour eux. Les intermédiaires finissent presque par offusquer Celui qu'ils souhaitent lui révéler.

Qu'on m'entende bien. Encore qu'elle s'accuse quelque part de sensualité, n'introduisons ici rien de suspect. L'abbé Simeterre lui-même croit pouvoir lui citer en exemple ses amis chrétiens et elle ne demande qu'à se laisser conduire ; mais, avec son outrance naturelle, elle conclut : « Je ne dirai pas Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, mais Dieu de Paul Drouot, Dieu de Claudel, Dieu de Du Bos, Dieu de l'Abbé. Que ce soit ma prière quotidienne, la seule qui soit faite pour moi ». N'est-ce pas laisser entendre que s'ils avaient été incroyants, elles les auraient suivis dans leur incroyance ? Ici même, c'est à l'abbé Simeterre plus qu'à Dieu que vont les concessions, d'ailleurs toutes pratiques, que Paule finit

UNE DÉSENCHANTÉE

presque toujours par consentir. Encore s'adressent-elles moins au prêtre, comme tel, qu'à l'ami si intelligent, si délicat dans ses exigences mêmes. Résultat médiocre, il s'en aperçoit tout le premier, au point d'exprimer son découragement en termes pathétiques : « Je ne vous parle plus de votre âme parce que j'ai eu l'impression que je ne vous faisais aucun bien... Vous êtes ma croix. Je suis comme une mère devant un enfant qui meurt et qui refuse les remèdes qui le sauveraient. Elle n'a pas su les lui faire prendre ; alors elle reste à ses côtés et elle le regarde mourir en jouant avec lui ». Encore que la littérature n'ait rien à voir ici, connaissez-vous rien de plus poignant que cette plainte d'un cœur sacerdotal ? Mais l'abbé ne s'arrête pas à sa propre souffrance, et c'est en face de Dieu qu'il place l'âme rebelle : « Il n'y a qu'un être au monde que vous exceptez de votre universelle pitié : c'est Dieu... Oui, à Dieu seul vous ne pardonnez rien. Vous l'accusez toujours, vous l'avez condamné à mort dans votre propre cœur en le lui refusant. Vous avez des excuses pour tous les chefs d'Etat, pour tous les chefs de parti... A certains vous avez fait confiance, mais vous refusez de faire confiance à Dieu, l'Etre infini dont les desseins nous échappent forcément. Vous préférez le condamner à mort ».

Sous ce réquisitoire, Paule baisse la tête ; jusqu'au bout elle admirera, elle aimera ce prêtre généreux ; elle lui sera reconnaissante d'avoir si parfaitement compris, sinon son œuvre, du moins son âme et sa vie. Quand il mourra, c'est en toute sincérité qu'elle se promettra de « cheminer à la lueur de ce reflet divin qu'elle avait vu en lui ».

Ce reflet, comme celui de Paul Drouot, se dissipera bientôt, non seulement à cause des circonstances (1947-1950), mais parce que vingt-cinq ans plus tôt, Paule avait pris un faux départ : « J'aurai toujours exprimé dans ce *Dernier Amour* ce que je ressens si profondément : cette atroce déception qui suit la conversion, lorsqu'on s'est précipité vers Dieu comme vers le bonheur et la volupté suprême, et que personne ne vous accueille, personne ne vous répond, et qu'on se brise le cœur sur le vide ; quand on croit aller vers l'amour et la miséricorde et qu'on s'empale

affreusement sur les glaives de la justice ». Cette recherche de soi-même dans la quête de Dieu en rendait impossible le succès. Avide d'émotions, esclave de ses émotions, Paule n'éprouvera guère que « vagues désirs et brusques élans, oubliés la plupart du temps avant d'avoir été réalisés ».

D'autre part, son orgueil, qu'elle confesse, la pousse au culte, à l'idolâtrie de l'intelligence ; elle se veut une tête virile, se guide au jeu des idées. Sur ce point aussi elle avouera son erreur, mais sans rien pouvoir contre les conséquences qui en découlent : murée dans son pessimisme, elle se dressera contre Dieu avec l'implacable rigueur que nous avons vue. Devant elle, s'effondrait l'apologétique sentimentale où elle faisait jadis intervenir le *Requiem* de Berlioz, le *Jugement* de d'Aubigné, celui de Michel-Ange, et, dans l'oratoire de l'Abbé, une Messe intime, suivie d'un petit déjeuner dans la cuisine. Le temps était proche dont elle avait écrit naguère : « Je tâcherai de me relever un peu avant ma mort¹. Au sursaut, elle préféra ce renoncement total qu'elle avait toujours considéré comme le seul dénouement logique de sa misérable existence. Pour le justifier, elle invoquait le droit de légitime défense qu'elle transformait en droit de légitime pitié. C'est de ce droit qu'elle se réclamait devant Celui qui redevenait à ses yeux le Dieu de toutes les miséricordes, et cela jusqu'au moment fatal. Ce moment, elle le prépara avec une minutie, j'allais dire avec une conscience à la fois admirable et atroce. Elle en accompagne la préparation de notations précises ; elle évoque des souvenirs, envisage l'avenir du monde, cherche un appui dans un de ces livres qui lui avaient été jadis bienfaisants. Elle le sentit inefficace. Déception d'autant plus cruelle qu'il était de son grand Claudel. « Les idées philosophiques ne consolant pas », elle conclut : « Il n'y a que l'idée du Christ sur la Croix qui aille avec de tels moments. Evidemment je suis en contradiction avec moi-même, d'une part je trahis, de l'autre j'aime ; cela est arrivé à bien d'autres à commencer par les Apôtres ».

1. Comme on voudrait ici, avant ou après *un peu*, une virgule qui fixât le sens de ces deux mots !

UNE DÉSENCHANTÉE

Ne jugeons pas cette excuse trop désinvolte. Plus que de la lâcheté des Douze, Paule se réclame ici de la Miséricorde du Christ, qui leur a pardonné. Dans sa désobéissance même, il y a un acte de foi et d'espérance. Persuadée que l'Eglise seule, et non pas le Christ, interdit le suicide ; de la sévérité de l'une, elle appelle à l'indulgence de l'Autre. Recours de tous les révoltés, sans doute, et qui ne vaut pas par lui-même ; mais si, comme il semble, le sophisme est inconscient est-ce trop présumer que de voir dans sa naïveté même une atténuation du péché ?

* * *

J'en aurais fini si l'actualité n'arrêtait notre attention sur trois autres figures de femmes et qui ne se ressemblent guère. Au point qu'on ose à peine les confronter.

Pour ses 80 ans, Colette a reçu de ses amis des hommages presque idolâtriques et, du Gouvernement, un honneur insolite. Son talent n'est pas en cause, ni même son génie. Ses amis étaient donc libres de la célébrer avec ferveur ; mais nous les aurions souhaités plus discrets, eux et le photographe grâce auquel M. Mauriac apparaît pour toujours à genoux devant son idole. D'autre part, il y a dans la carrière de l'écrivain trop d'épisodes fâcheux, de souvenirs troubles ; il y a dans son œuvre trop de cynisme tranquille — parfois amer, je le reconnais — pour qu'elle dût, pour ainsi dire, recueillir comme un héritage, le Grand-Cordon de la Légion d'Honneur qu'un Maréchal de France avait, moins d'un mois plus tôt, apporté à la Maréchale Lyautey moribonde. Deux femmes, deux mondes ; c'était peut-être une raison pour nous épargner certains rapprochements.

C'est dans un autre univers encore que nous entrons avec cette Simone Weil à laquelle André Rousseaux et Claude Mauriac viennent de consacrer, l'un tout un chapitre, et magnifique (A. ROUSSEAUX, *Littérature du XXe siècle*, T. V. Albin Michel), l'autre quelques pages pénétrantes (*Hommes et Idées d'Aujourd'hui*. Alb. Michel). Simone Weil, nous l'avons vu, subit la même disgrâce que Paule Régnier, peut-être

pire même, si sa rare laideur inspirait d'abord la répulsion. Elle aussi connut la maladie, la pauvreté, la misère ; mais ces épreuves elle ne les avait pas subies, elle les avait voulues, provoquées en se plongeant tout entière dans cette terrible « condition ouvrière » à quoi ne pouvaient résister ni son organisme de femme ni même son entêtement dans l'héroïsme. Pour se perdre dans l'humanité souffrante, elle plongeait dans la souffrance humaine ; pareillement pour atteindre Dieu, elle commença par s'anéantir en Lui ; par là combien différente de Paule Régnier qui cherchait en Dieu le bonheur, la consolation, et qui reprochait à ses amis de ne l'aimer qu'en Dieu. Après cela dans quelle mesure sont authentiques les expériences mystiques de Simone Weil, ses contacts directs avec Dieu la prenant en sa possession ? Dans quelle mesure aussi se justifie sa prétention de rester hors de l'Eglise pour mieux remplir la vocation qui aurait été la sienne d'y introduire d'autres incroyants, ce n'est pas à nous d'en décider. Un fait demeure, qui seul importe, la secousse imprimée aux esprits par les œuvres et la vie de Simone Weil. Même entachés d'orgueil, elles auront secoué bien des indifférences, montré le chemin à plus d'un errant solitaire.

Ce n'est pas l'orgueil qu'on pourra jamais reprocher à la femme de bien qui vient de disparaître silencieusement dans une ville de province. Les premiers livres de *Colette Yver* firent sensation, voilà quelque quarante ans. *Princesses de Science, les Dames du Palais* se présentaient comme des peintures de mœurs autorisées, traitaient de problèmes urgents, avec cette hardiesse discrète, cette sagesse sans timidité qui ne suffisent pas toujours à convaincre et à séduire. Mais Colette Yver savait conter ; son incontestable talent fit accepter ses sages leçons. Lauréate du *Prix Femina* en 1907, elle fit bientôt partie du Jury, et l'on dut compter avec sa courtoise mais ferme probité. La guerre de 1914 la détourna de la littérature vers l'action charitable. La paix la trouva fidèle à sa nouvelle vocation. Elle ne reprit la plume que rarement et pour des œuvres hagiographiques. Elle n'appartenait plus qu'à son apostolat social, à la charité chrétienne. Femme de bien, avons-nous dit ; telle nous la revoyons avec

UNE DÉSENCHANTÉE

sa discrète capote de veuve bordée de blanc, ses lèvres minces mais souriantes, surtout avec ses yeux bleu-pâle, couleur de lin, infiniment doux. Princesse de vitrail, figure d'or fin d'un livre de légende, un modèle pour Puvis de Chavannes.

Ne cherchez pas ici un palmarès ni même un classement. L'ordre de l'Art n'est pas celui du Bien ; un chef-d'œuvre n'a pas à être en soi une bonne action. Il existe cependant une échelle des valeurs et on l'oublie un peu trop, public, critiques, représentants du Pouvoir. L'homme ne vit pas seulement de beauté, l'on conçoit à la rigueur une civilisation ignorante de l'art, on ne conçoit pas une civilisation sans justice et sans amour. D'où le devoir, la nécessité de maintenir dans les esprits le sens de certaines hiérarchies. On n'attribuera pas pour autant un prix de littérature à qui ne mérite qu'un prix de vertu ; on pourra même contester que « tous deux mis ensemble, le héros et le grand homme ne pèsent pas un homme de bien » (La Bruyère) ; mais on n'affectera plus d'ignorer les artistes qui ne font pas de leur talent un emploi scandaleux, et d'attribuer au génie, réel ou prétendu, le privilège de n'avoir rien ni personne à respecter.

GAILLARD DE CHAMPRIS

*Correspondant de l'Académie des
Sciences Morales et Politiques*

Littérature comparée et Histoire canadienne

La création originale, le chef-d'œuvre « international » et la célébrité universelle ne sont pas les seuls titres dont une histoire « nationale » puisse se prévaloir. Sa grandeur historique, son importance comme intermédiaire en histoire des lettres sont à considérer. Aussi longtemps que nous soumettrons l'histoire de nos enfances à des cadres purement géographiques, aussi longtemps que nous l'envisagerons d'un seul point de vue « national » ou « américain », nous serons injustes envers nous-mêmes, et même impolis. Nous ne comprendrons et nous n'expliquerons le fait littéraire canadien que si nous prenons d'abord la peine de l'étudier à l'intérieur d'une sorte d'histoire comparative des lettres. Cette sorte d'histoire, dont nous nous préparons à résumer la nature, les buts et les méthodes, devra tenir compte et de la littérature française, et de la littérature médiévale latine, et des littératures grecque et romaine, avec les interventions bibliques qui en cours de route ont défini l'esprit chrétien qui est aujourd'hui le sien.

La littérature comparée a toujours existé en fait, quoique le mot qui la désigne soit nouveau et que la codification de ses règles soit récente, puisqu'elles datent du XIX^e siècle. Déjà chez Plutarque, Suétone, Cicéron et Quintilien, on note cette habitude de comparer et de comprendre une œuvre, une tradition par une autre œuvre et par une autre tradition. Telle que la conçoivent et la pratiquent Baldensperger et P. Van Tieghem¹, la littérature comparée est née du besoin de rendre compte et de résoudre certains problèmes particuliers d'influence et de transmission, qui ressemblent étrangement aux nôtres. Van Tieghem explique :

« Le caractère de la vraie littérature comparée comme celui de toute science historique, est d'embrasser le plus grand nombre possible de faits différents d'origine, pour mieux expliquer chacun d'eux ; d'élargir les bases de la connaissance afin de trouver les causes du plus grand nombre possible d'effets. Bref, le mot *comparé* doit être vidé de toute valeur esthétique, et recevoir une valeur historique ; et la constatation

des analogies et des différences qu'offrent deux ou plusieurs livres, scènes, sujets ou pages de langues diverses, n'est que le point de départ nécessaire qui permet de découvrir une influence, un emprunt, etc., et par suite d'expliquer partiellement une œuvre par une autre »².

La littérature comparée a pour objectif de montrer derrière la lettre, tout son contexte, spirituel et matériel : la connaissance des idées, des sources, des personnes qui ont influencé un écrit ; l'appréciation du milieu, de la race et du moment...

Il ne s'agit pas d'une addition ou d'une pure juxtaposition littéraire particulière et nationale ; mais bien d'une mise en commun de conclusions parfois diverses, parfois uniques, tirées de la comparaison réfléchie. L'histoire comparée diffère d'une histoire ordinaire de littérature par les éléments qu'elle fait entrer dans son exposé, par l'ordre dans lequel elle dispose sa matière, par son contenu, par son plan³.

Ses rapprochements ne veulent pas se borner à des appréciations linguistiques (nécessaires, mais incomplètes par elles-mêmes), à des comparaisons d'expressions. Ce ne sont là que points de vue extérieurs aux lettres. Les idées sont les premières à devoir être jugées. Car nous considérons toujours la littérature comme une entité spirituelle. Réduire ici l'étude à des considérations purement linguistiques et même esthétiques serait aussi incomplet que si on voulait étudier le message d'un philosophe en ne tenant compte que des mots par lesquels il s'exprime... ou par son style. Ce n'est pas à la peau d'un animal qu'on discerne le gibier dont il se nourrit. L'étude linguistique est un point de départ et non un point d'appui dans le travail du véritable comparatiste.

Une étude comparée doit aussi tenir compte des faits particuliers, des textes même secondaires, quels qu'ils soient. Hors d'eux, les interprétations générales sont risquées. Van Tieghem écrit encore : « L'historien d'une influence, d'une tendance, dans un pays déterminé, ne l'aperçoit que sous la forme particulière qu'elle y a reçue, par suite de certaines conditions spéciales ou du rôle de certains hommes. Ces conditions ne se retrouvant pas dans d'autres littératures, il devient possible à celui qui

les étudie parallèlement de démêler ce qui est général et ce qui est local ; et ce procédé permet de mieux classer et de mieux comprendre les phénomènes. Ceux-ci sont souvent dus à des causes tout autres que littéraires. La littérature générale aide à faire la part de ce qui vient des livres et de ce qui vient de la vie »⁴.

Enfin l'on tient compte des écrivains aussi. La référence continuelle au contexte biographique est une condition de succès, autant que l'appui linguistique. Sans l'écrivain rien ne se pense, rien ne s'écrit, rien ne s'explique. Même le génie, contrairement à ce qu'on en dit, s'inscrit dans une tradition particulière : il est l'homme de son temps. Il n'y a pas de transcendants en histoire littéraire. De là, d'autre part, à tout ramener à lui, à tout réduire au chef-d'œuvre, il y a une marge. Shakespeare n'est pas tout le XVI^e siècle et il est encore moins toute la littérature anglaise.

Venons-en au cas des lettres canadiennes. Pour être vraiment fructueuse, l'étude de nos enfances littéraires devrait être envisagée de cette façon, c'est-à-dire comme un fait particulier étudié à l'intérieur d'une histoire générale et suivie des lettres occidentales... avec toute la tradition qui l'a préparée. Même nous ne devrions pas nous limiter à l'étude de nos seules origines françaises et latines. L'aire spirituelle d'une littérature a toujours dépassé son aire linguistique. Se limiter à l'étude des seules traditions immédiates, c'est peut-être se préparer à expliquer beaucoup de faits, mais c'est risquer de perdre de vue l'éclairage d'ensemble.

Notre lecteur canadien ne voit peut-être pas immédiatement comment l'étude des lettres grecques, par exemple, et même de la littérature juive en tant qu'elle a marqué le christianisme, pourraient l'aider à comprendre son petit cas à lui. Qu'il s'y mette et il verra bien. Il se rendra compte d'abord en étudiant ses origines médiévales, comment et jusqu'à quel degré il est latin. S'il veut comprendre le « latin » qu'il y a en lui, Cicéron et Quintilien le lui diront, il doit retourner au grec.

Nous verrions ainsi le comparatiste canadien-français étudier ses lettres par voie comparative et à partir de leurs plus lointaines origines...

LITTÉRATURE COMPARÉE ET HISTOIRE CANADIENNE

quitte à « remonter au déluge » comme faisait Othon de Freising, et passer ensuite rapidement sur les moments moins importants des littératures grecques et romaines. Après s'être assuré de n'oublier rien de ce qui l'aiderait à mieux connaître, il en viendra peu à peu à l'étude de sa littérature.

A l'intérieur d'un calendrier culturel « universel » dans le temps s'inscriraient comme suit, après une longue « préparation idéologique et linguistique » la naissance et les *enfances* des lettres canadiennes. Y apparaissent aussi leur profond enracinement dans le temps et leur prometteuse jeunesse :

DATE		POPULATION
Av. J.-C.	Traditions orales, suivies plus tard de la Genèse	
VIII-IXe siècles	Poèmes homériques	
470	Eschyle fait jouer les Perses	
423	Les Nuées d'Aristophane	
338	Mort d'Isocrate	
106-76	Cicéron	
70-19	Virgile	
Ap. J.-C.		
390-430	Carrière littéraire de saint Augustin	
842	Le Serment de Strasbourg (premier écrit en français)	
ca. 1050	La Chanson de Roland	
1200	Université de Paris	
1274	+ Thomas d'Aquin	
1292	Dante achève la Vita Nova	
1341	Pétrarque couronné à Rome	
1400	+ Chaucer	
1489	+ Villon	
1492		Découverte de l'Amérique
1514	+ Bramante	
	Le Prince de Machiavel	
	Raphaël et Michel-Ange à Saint-Pierre de Rome	
1530	Collège de France	
	Budé et Erasme à l'œuvre	
1532	Pantagruel	
1534	Fondation des Jésuites	Découverte du Canada
1536	Institution de Calvin	
1540	Le Louvre	
1543	Mort de Copernic	
1547	Le Titien et Clouet	
1549	Du Bellay et Ronsard	
1558		Mémoires et Récits de Cartier
1580	Deux premiers Essais de Montaigne	
1585	Mort de Ronsard. Débuts de Malherbe	

REVUE DOMINICAINE

		POPULATION DU CANADA EN 1608 : 28
1589	Galilée à Pise	
1605	Début du Don Quichotte et de Macbeth	Champlain à Gaspé
1608	Edition de l' Introduction à la vie dévote	Fondation de Québec
	Antony and Cleopatra	
1611	Descente de Croix de Rubens	
1615		Arrivée des Récollets
1616	+ Cervantès et Shakespeare	
1617		Arrivée de Louis Hébert
1625		Arrivée des Jésuites
1628		76
1631	Leçon d'Anatomie de Rembrandt	
1632	Shirley. Lope de Vega à l'œuvre	Relations des Jésuites
1635		Le Mayflower (U. S. A.)
1636	Querelle du Cid	
1637	Discours de la Méthode	
1639		Fondation du Couvent des Ursulines
1642	+ Richelieu et Galilée. Naissance de Newton	Fondation de Ville-Marie
1644	Dynastie Mandchoue (Chine)	
1646	Cyrano	Le Cid joué à Québec
1651		Héraclius joué à Québec
1656	Les Provinciales	
1657		Arrivée des Sulpiciens
1660		Grand Séminaire de Québec
1663		Edit de Colbert
1664		Historia Canadensis (François de Creux, S. J.)
1668	Fables de La Fontaine	Talon rentre en France 3 300 (18 000 en Nouvelle York)
		Fondation du Petit Séminaire de Québec
1672		+ Marie de l'Incarnation
1673	+ Molière	
1691		
1692		Exploit de Madeleine de Verchères
1692		
1694		Mithridate et Nicodème , joués en Nouvelle-France 12 786
1695		
1713		Paix d'Utrecht (à Montréal : 2 000)
1715	+ Louis XIV	
1719	Robinson Crusoé	
1721	Lettres Persanes	23 000
1726	Gulliver de Swift	
1749	J. J. Rousseau	
1752	Hume	Première imprimerie (Halifax)
1754		55 009
1755	Kant à Koenigsberg	Déportation de 14 000 Acadiens (1755-1759)
1763	Le Contrat Social	60 000 (pop. an- glaise : 1 200 000)
1764	La Gazette de Québec	
1765		
1766	Mozart écrit son premier opéra	
1773	Werther de Goethe	
1784		113 012
1785	Le mariage de Figaro (Beaumarchais)	Gazette de Montréal
1787		Constitution des Etats-Unis
1789	Goethe — Schiller — Blake	
1790		161 311
1794	+ Lavoisier et A. Chenier	
1796		Bibliothèque Municipale à Montréal

LITTÉRATURE COMPARÉE ET HISTOIRE CANADIENNE

1802	Le Génie du Christianisme	
	La Symphonie Héroïque	
1809	Berthollet, Traité de Chimie	Naissance de F.-X. Garneau Mort de Joseph Quesnel
1813	Byron, Childe Harold	
1817		Université de Toronto
1818		Université Dalhousie
1820-21	Lamartine, Méditations	
1821		Université McGill
1822	Hugo, Odes	
1823		Doctrine Monroe
1824	Ranke, Critique des historiens	
1827	Michelet, Précis d'histoire moderne	Naissance de Crémazie
1830	Comte, Cours de philosophie positive	Bibaud : premier volume de vers composé à Québec
1831	Chopin en France	
1833	Sylvio Pellico, Mie Prigioni	
1834	Hugo — Balzac — Sand, etc.	Fondation de la Société Saint-Jean- Baptiste à Montréal
1835-36	Musset, Les Nuits	
1836	Emerson, Essai sur la nature	Premier roman canadien : Les Influences d'un livre
1837	Stendhal	Première histoire du Canada après la conquête : Michel Bibaud
1841	Baudelaire commence...	Université Queen
1842	Tennyson	Première tragédie canadienne : La jeune Latour par Gérin-Lajoie (en vers alexandrins)
1844		Musée National 687 084
1845	Newman se convertit	Histoire du Canada de F.-X. Garneau
1847		Evangeline (Longfellow)
1849	Renan, L'avenir de la science	+ Poe
1852		Hawthorne écrit Fondation de l'Université Laval
1855	Mommson, Histoire romaine	
	Claude Bernard enseigne	
1856		Conseil de l'Instruction Publique
1857		Ottawa : capitale du Canada
1859	Darwin, Origine des Espèces	
1860		1 111 566
1863		Les Anciens Canadiens (P.-A. Gaspé)
1864	Wagner chez Louis II de Bavière	Fin de Jean Rivard (Gérin-Lajoie)
1865	Berthelot, La thermochimie	Abbé Ferland, historien
1866	Le Parnasse	+ F.-X. Garneau
1867	Le Mistral	La Confédération
1871		Lewis Carroll
1872	Nietzsche	Début des Archives canadiennes
1873	Rimbaud	Fondation du Polytechnique Chronique de Buies
1875	Carmen de Bizet	
1876	Bismarck à Berlin	Université de Montréal (succursale de Laval)
1878		
1879		+ Crémazie Fréchette, Les fleurs boréales
1880	Maupassant, Contes	
1881	Verdi, Aïda	Fondation de la Galerie Nationale
1882		Mark Twain écrit. Naissance de Nelligan Fondation de la Société Royale du Canada

REVUE DOMINICAINE

1885	Travaux de Pasteur Bel Ami de Maupassant		
1896		+ Stevenson. Premiers poèmes de Nelligan	
1899	Marconi. T. S. F.		POPULATION
1900	L'Aiglon (Rostand). Début de Péguy. Connaissance de l'Est (Claudel)		1 648 898
1901		+ de Buies	Canadiens-français
1903		Poésies de Nelligan, avec préface de Louis Dantin	sur 5 371 315 Canadiens
1904		+ Abbé Casgrain	
1907		Université d'Alberta	
1908		+ Louis Fréchette	
1914		Maria Chapdelaine	
1917		+ Chapman	
1918		+ Pamphile Lemay	
1919		Début officiel de la radio	
1922		Ecole des Beaux-Arts	
1924		+ Lozeau	
1927		Première exposition canadienne de peinture en Europe	
1937		Regards et Jeux dans l'espace	
1943		+ de Saint-Denys-Garneau	
1944		Fondation de la première chaire de folklore du pays (Laval)	
1948		Premier festival de Ballet (Winnipeg)	
1949		Population universitaire canadienne : 79 650	
1952		Début officiel de la télévision can. Création d'une bibliothèque nationale	
		Poésies complètes de Nelligan (éd. Lacourcière)	

Pourquoi, comment parler de recul ? F.-X. Garneau, poète et historien, aurait-il dû naître avant 1845 ? et dans un autre milieu ? La présence à la suite de toute une tradition de noms illustres de F.-A. Gaspé, de Nelligan, de Saint-Denys-Garneau nous fait-elle si honte ? La littérature française a plus de chefs-d'œuvre que nous. Mais il y a longtemps qu'elle est en marche... Du point de vue statistique, si on tient compte de la chronologie et du facteur démographique, sommes-nous tellement en arrière ?

Comprenons le danger de certains parallélismes synonymiques. Ainsi comparer les lettres canadiennes de 1840 et les œuvres de Musset ou de Shopenhauer est tout simplement manquer de sens historique. Nous devrions plutôt, si nous voulons absolument comparer, comparer notre XIXe siècle au XIe siècle latin, un Groulx à un Guibert de Nogent, un Rumilly à un Joinville... Le point plus évident : c'est qu'il est injuste de

comparer entre elles deux littératures, dont l'une est en pleine maturité et l'autre encore à ses *enfances*, à moins que l'on recommence l'histoire de l'une et de l'autre. Mais grâce à l'étude comparée des enfances canadiennes et des enfances grecque, romaine, française, et même américaine, etc., nous nous débarrasserons complètement de toutes ces façons trop géographiques et trop nationalistes, trop émotives même de lire notre histoire littéraire. Elargissant nos horizons, nous agrandirons notre âme, mise en contact avec des points de vue différents des nôtres. Les œuvres réputées ne seront plus nécessairement les seules importantes et les « petites œuvres oubliées » auront aussi leur mot à dire.

A notre tour et comme nous nous le devons, nous entrerons à l'intérieur de la vie générale des lettres : « Ces auteurs de second ou de troisième rang, explique si bien P. Van Tieghem, ces *minores* et ces *minimi*, que l'histoire littéraire, soit nationale, soit comparée, se garde bien maintenant de dédaigner, prennent en littérature générale un intérêt particulier. Certains d'entre eux, qui trouvent à peine une place dans les histoires de la littérature de leur patrie, y font naître ou développer des tendances, des modes auxquelles les plus grands n'ont pas été réfractaires. D'autres, moins importants encore, n'ont exercé à peu près aucune action ; mais ils ont subi les influences étrangères avec d'autant plus de docilité qu'une forte originalité leur faisait défaut. Leurs écrits sont d'excellents témoins des courants littéraires de leur temps, pareils à ces rochers qui, placés à la surface des glaciers, permettent par leur déplacement de constater le mouvement lent et sûr de la masse qui les entraîne. Plus l'on rencontre de ces témoignages dans les littératures les plus diverses, mieux le phénomène que l'on étudie se dessine dans son aire de diffusion et dans sa nature intime. On n'établit pas une influence internationale avec deux ou trois grands noms ; les esprits supérieurs ne coïncident jamais que par une petite partie d'eux-mêmes, et ce qu'ils empruntent au courant général est souvent assimilé par eux au point de se laisser moins aisément reconnaître. C'est en lisant de moindres auteurs, d'autres même tout à fait obscurs, que l'on découvre tout ce qui est com-

mun à eux et aux plus grands ; et dans ces éléments communs les influences étrangères jouent souvent un très grand rôle. Quand on lit les *Veillées poétiques et morales* du médiocre Baour-Lormian, publiées quelques années avant les *Méditations poétiques*, on aperçoit bien mieux tout ce que Lamartine doit aux *Nuits* de Young.

Il faut aller chercher les textes significatifs, non seulement dans les principales littératures, mais dans celle dont le rayonnement a été plus limité. Cela est essentiel, et c'est le grand intérêt de la littérature générale que d'offrir les tableaux qui ne sont pas fâcheusement incomplets. Rien n'est plus instructif que de retrouver en Belgique ou en Suisse, dans la littérature portugaise, les mêmes tendances que parmi les littératures de très grands peuples, on n'a pu constater que dans une ou deux seulement. Grâce à cet agrandissement de champ visuel, les faits se comprennent mieux ; certaines nuances deviennent plus visibles⁵.

L'étude comparée de la littérature canadienne aura cet avantage de nous convoquer à plus d'attention aux textes moins bien écrits, moins parfaits ; elle nous fera aimer nos auteurs secondaires, nous habituera à des simplifications moins arbitraires comme à des réductions moins injustes. Nous serons plus prêts à accorder à chacun son dû. Pour les universitaires, des sujets de thèse surgiront par centaines.

Fini le mépris !

Grâce à l'histoire comparée, nous apprendrons enfin comment les œuvres plus parfaites ne sont pas nécessairement les plus importantes, les plus représentatives d'un temps ou d'un milieu et les plus réputées « internationalement ». C'est en étudiant ces œuvres « secondes » de nos enfances littéraires que nous comprendrons vraiment celles-ci, que nous découvrirons les traits originaux de notre civilisation et les éléments définitifs de notre littérature en formation. Jacques Maritain écrit avec beaucoup d'à-propos et de finesse : « Les grandes choses n'annoncent rien : ce sont les petites qui annoncent les grandes... Le Seigneur nous recommande d'être attentifs aux bourgeons des figuiers qui disent que l'été est proche ».

Il est certain qu'elles sont peu intéressantes *en soi* les gloses en langue vulgaire du IX^e siècle, les interrogations baptismales, les formules pénitentielles, les expositions doctrinales et morales prescrites par les empereurs et les conciles. Toute cette littérature élémentaire nous paraît aujourd'hui sans art et barbare ; mais que nous le voulions ou non, sans cette littérature scolaire, primitive, sans les traditions orales qui l'ont supportée ou appelée, il n'y aurait pas de littérature médiévale latine du XIII^e siècle. On peut regretter que les choses se soient passées ainsi : ce qui ne les empêche pas d'avoir été telles. Même, nous avons noté avec un certain étonnement et contre toute raison d'attente et de patience, que les plus grands chefs-d'œuvre littéraires arrivent parfois au tout début d'une histoire littéraire, plutôt que durant ce que les manuels sont convenus d'appeler son « âge d'or ». Pensons à la poésie homérique, à l'*Enéide*, à la *Chanson de Roland*, à la *Divina Comædia*. A peine un siècle sépare Shakespeare des *Canterbury Tales*. On dirait que pour Virgile, Dante, Chaucer et Shakespeare, une sorte de génie autonome leur permettait de réussir instinctivement au moment de la naissance des lettres qu'ils étaient les premiers à illustrer, cet équilibre entre la force de la pensée et le raffinement de la forme qui caractérisent la maturité des grandes littératures.

L'enfance n'est-elle pas à sa façon et en certains cas la richesse véritable ? En tout grand poète, on dit qu'il y a un enfant *retrouvé*. Il faut toujours compter sur les surprises de l'histoire, Daudet écrit les *Lettres de mon moulin* à 26 ans. *Le Livre de la Jungle* de Kipling, l'œuvre du début, est restée l'œuvre définitive.

On croirait que pour certains, l'enfance est la première condition d'épanouissement. Je pense à notre Saint-Denys-Garneau qui a tout écrit son œuvre avant 25 ans. Je pense à certains poèmes de sa sœur en esprit, Anne Hébert. Et Nelligan donc : celui que vient de retrouver Luc Lacourcière ?

Le grand point à retenir de tout cet exposé, c'est l'objectif précis qu'il appelle : l'enseignement des lettres canadiennes par la voie de la littérature comparée dans le sens des meilleures traditions françaises.

Les titulaires de cet enseignement devront être des Canadiens français. Cela va de soi : on a besoin dans ce domaine d'une sympathie naturelle et d'une connaissance des lieux que seul un natif du pays peut vraiment posséder. La préférence ira à des jeunes et la compétence de futurs professeurs devra se reconnaître sur les points suivants :

1) connaissance bio-bibliographique de la littérature française des XVI^e et XVII^e siècles d'où dérivent la plupart des écrits modernes ;

2) connaissance générale de la *langue écrite* anglaise à cause de son influence sur le français *canadien* ;

3) connaissance critique des genres littéraires des littératures anciennes d'où dérivent la plupart des écrits modernes.

4) étude anthropologique du type anglo-saxon et du milieu américain, afin d'en arriver à mieux fixer les influences immédiates qui distinguent l'écrivain canadien-français de l'écrivain français.

Le moyen âge n'est assurément pas le seul point de comparaison possible. Une étude de l'attitude française à l'époque des pétrarquistes serait non seulement intéressante, mais elle servirait d'exemple aussi. L'on sait, en effet, comment les Italiens avaient pris de l'avance sur la France du XV^e siècle. L'Italie avait déjà Dante, Pétrarque, Boccace et Léonard de Vinci ; la France n'eut d'abord et que plus tard Marot (+1526), Gringoire (+1538). Mais la France n'a pas pour cela boudé l'Italie. Elle ne s'est pas découragée non plus. Au contraire : elle s'est mise à l'œuvre et après un demi-siècle d'essais, de traduction et de voyages au pays des arts et de la beauté, vint la *Pléiade*.

On pourrait aussi — mais avec plus de difficultés — comparer la naissance de la littérature américaine, issue de la littérature anglaise, et notre propre phénomène littéraire. Les Américains de 1840 auraient bien pu abandonner la partie, attendre tout d'outre-mer. Mais non ! Les hommes de lettres d'Angleterre eux-mêmes étaient loin de soupçonner

qu'au moment même où ils se répandaient en critiques moqueuses, Walter Whitman et Marc Twain écrivait leurs premiers textes... et qu'un siècle plus tard les États-Unis auraient leur prix Nobel.

Mais nous persistons à croire qu'une plus large attention devrait être accordée au fait médiéval, parce qu'il s'agit ici d'un point idéal de comparaison et d'un lieu objectif de confrontation. « Pourquoi l'état d'enfance ou de jeunesse de la culture canadienne ne gagnerait-elle pas à se référer à une expérience culturelle passée, vécue elle aussi dans les indéterminations originelles d'un état d'enfance, de renouveau et dont l'évolution rejoint la structure historique de notre communauté nationale ? Il n'est pas jusqu'à un régime commun d'éducation qui ne nous y invite »⁶.

Le moyen âge a vu naître « la première chanson de geste, le premier fabliau, le premier roman, la première ogive, la première commune... la première grammaire, la première logique, la première théologie, la première mystique »⁷.

* * *

Nous n'ignorons pas les risques d'une telle aventure⁸. La plus homogène des littératures ne se définit que dans la période de son plein développement. Saint Augustin dirait qu'il en est d'une tradition littéraire comme d'un poème ; on ne comprend vraiment le sens du texte que lorsque le dernier mot a été ajusté au dernier vers. Or nous ne faisons que commencer à écrire... Ne ressemblons-nous pas alors au peintre impatient qui veut juger sa toile avant sa fin ? Ne sommes-nous pas trop près pour la bien voir ? Ne sommes-nous pas trop « engagés » dans le mouvement littéraire canadien pour le bien juger ?

De plus, toutes ces comparaisons qui mobilisent l'expérience historique des grandes littératures ne nous menaceront-elles pas de ridicule ? L'enfant, dira-t-on, qui veut se mesurer à son père, la rivière en lutte contre l'océan ! la tige qui boude l'arbre ! le nain qui pour se faire géant grimpe sur les épaules du voisin ! Oui, prétentieux, pensera-t-on, ces petits Canadiens français qui veulent comparer leurs lettres à celles des Grecs et des Français : pour éviter de ramper, il n'est pas nécessaire d'aller se perdre dans les nuages !

Nous avons pensé à tout cela. Nous prévoyons déjà jusqu'à quel point le comparatiste devra être nuancé, observer le sens de l'analyse et de la comparaison, mesurer ses conclusions, ne jamais oublier le « cas » particulier et jamais produit avant aujourd'hui qui est le sien.

Et malgré tout nous devrions prendre le risque et de nous accepter et de nous étudier. Nous devrions faire face à la vue nécessairement oblique qui sera la nôtre, travailler sur un tableau aux contours inachevés, participer au besoin aux agitations théoriques de l'expérimentation et au point déformant du fait incomplet...

Nous avons déjà une glorieuse histoire. Faisons en sorte qu'elle soit autre chose en nous qu'une simple hérédité. Profitons de la sagesse sans cesse cumulative de la vieille humanité pour rajeunir nos perspectives et rassurer notre fidélité.

Surtout que nous avons de puissantes raisons d'espérer. C'est le privilège unique et irréversible des *enfances* littéraires d'un peuple d'être débordantes de causalité et de virtualité. Laissons à ceux qui ne font rien la vocation de pessimiste. Retenons par-dessus tout l'appel d'un poète aimé qui nous appelle au travail :

*J'ai beaucoup mieux à faire qu'à m'inquiéter de l'avenir,
J'ai à le préparer*⁹.

Benoît LACROIX, O. P.

LITTÉRATURE COMPARÉE ET HISTOIRE CANADIENNE

(Notes)

1. Cf. Exposé synthétique et bibliographique de P. VAN TIEGHEM, *La littérature comparée*, Paris, 1946.
2. *Ibid.*, p. 21.
3. *Ibid.*, p. 205.
4. *Ibid.*, p. 179.
5. *Ibid.*, pp. 194-195.
6. E. GILSON, *Discours de réception à l'Académie française*, 29 mai 1947, p. 9.
7. TH.-A. AUDET, O. P., *Etudes médiévales et culture canadienne*, dans *Revue Dominicaine*, LVI (1950), p. 15.
8. Quelques auteurs canadiens ont bravement ouvert la voie. Le plus connu d'entre eux, un vrai pionnier quoi ! : A. F. B. CLARK, qui étudie *Boileau et les critiques français en Angleterre* ; dernièrement, GUY SYLVESTRE (cf. nombreux articles dans les revues et les journaux canadiens) ; plus près des textes, JEAN-CHARLES BONENFANT, qui publie une série d'articles dans la *Revue de l'Université Laval* (1951) sur la littérature canadienne anglaise. Finalement le plus savant des comparatistes canadiens-français, à l'heure actuelle est MARCEL TRUDEL, avec *L'influence de Voltaire au Canada (1850-1900)*. Québec, 1945. 2 vol.
9. F.-A. SAVARD, *L'Abatis*, Montréal, Fides, p. 35.

Le budget familial

Pour vivre *agréablement*, il existe beaucoup de moyens. Les uns à la portée des gens qui ont une bourse bien garnie, tandis que les autres reviennent à ceux qui ont moins d'argent, mais par contre beaucoup plus d'imagination. Pour vivre sans malaise, ou sans gêne si vous voulez, il existe d'autres moyens. Les uns sont *encore* à la portée de ceux qui ont beaucoup d'argent, tandis que les autres sont utilisés par ceux qui ont des goûts moins dispendieux !

Mais, pour vivre *heureux*, je dis bien *heureux*, il existe un seul moyen et c'est celui qui consiste à vivre ni *au-dessus*, ni *au-dessous* de ses moyens, pour employer le style populaire. Comme je suis bien certain que personne n'aime à vivre *au-dessous* de ses moyens, je ne me ferai pas un cas de conscience de négliger un peu ce côté-là.

* * *

Le meilleur moyen de savoir — *très exactement* — si l'on vit selon ses moyens, c'est d'établir un budget comme le font les gouvernements, les Etats, les royaumes, les grandes industries, et cœtera. Le mot budget vient de l'anglais *budget*, un mot primitivement emprunté au français *bougette*, qui veut dire : petite bourse ! C'est gentil ça hein : *bougette* !

Le budget est un acte par lequel sont *prévues* et *autorisées* les recettes et les dépenses annuelles de l'Etat ou autres services publics. Et par analogie, les recettes et les dépenses d'un particulier. Ce qui est vrai et nécessaire pour l'un, devrait l'être pour l'autre, *logiquement*. Ce qui revient à dire que si nous transposons le budget de l'Etat sur le plan familial, nous devons dire que les dépenses d'un particulier doivent être *prévues* et *autorisées* si nous voulons que le budget familial soit bien équilibré et peut-être (*je dis cela avec le sourire*), et peut-être, accuser comme le budget des gouvernements, un surplus annuel. Mais il y a cette différence que les surplus de l'Etat ne sont pas imposables, tandis que les nôtres le sont, et comment !

Si nous partons du principe que personne n'aime à vivre au-dessous de ses moyens et qu'il est toujours difficile et dangereux de vivre au-dessus, nous devons nous en tenir à une raisonnable moyenne, c'est-à-dire, que nous parlerons d'un particulier (*monsieur X si vous voulez*) qui reçoit un salaire moyen ou une rente moyenne. Le budget du salarié est assurément le moins difficile à faire, car celui-ci sait à l'avance qu'on lui versera chaque semaine, ou chaque quinzaine, un montant égal à celui de la semaine précédente et aussi égal à ceux qu'on lui versera les semaines suivantes, et ceci, jusqu'à sa prochaine augmentation de salaire. Le budget de l'homme qui travaille pour un salaire et une commission (*selon l'expression consacrée*), varie un peu plus, mais au point de rendre les opérations ambiguës. L'homme qui vit de ses rentes a un budget limité par ses rentes mêmes, à moins que les fluctuations économiques nationales ou même locales, deviennent si étendues, si atomiques je dirais, qu'elles lui permettent de dépasser les dépenses prévues. Pour établir un budget et ensuite l'équilibrer, il faut nécessairement agir en regard du coût de la vie. C'est ce que l'on oublie trop souvent.

* * *

Si le coût de la vie augmente, il faut que le salaire augmente en proportion ou que l'on restreigne ses dépenses, en attendant des jours meilleurs. On n'en sort pas ! Si le coût de la vie augmente, que le salaire reste le même, et que l'on dépense au même rythme, c'est rapidement l'anarchie dans l'équilibre budgétaire, les ennuis graves, les dettes, et finalement le pavé, la ruine.

* * *

Cette question du budget est trop vaste pour que nous l'envisagions dans son entier ! C'est pourquoi nous avons songé à la placer dans le cadre du salaire moyen, soit d'un ouvrier, d'un collet-blanc ou même d'un artisan. Les statistiques fédérales nous disent que le salaire national moyen est de \$43.00 et le salaire provincial moyen est de \$41.00 et quelques sous. Ces chiffres peuvent aussi varier quelque peu, selon l'échelle

LE BUDGET FAMILIAL

normal ou *extraordinaire* du coût de la vie. Quel que soit le système économique du pays où l'on vit, on ne peut se dispenser, sous aucun prétexte, d'établir un budget familial ou un budget particulier, pour la bonne raison qu'il est le barème normal des recettes et dépenses prévues et autorisées. Si nous choisissons, à dessein, de prendre comme base le salaire de l'ouvrier, du collet-blanc ou même de l'artisan, c'est que nous ne pouvons englober ici les ouvriers spécialisés ou syndiqués, qui obtiendront plus que ce salaire de base, si leur nombre d'heures de travail dépassent celui que prévoit leur union ou leur syndicat... car il arrivera que leur budget sera plus ou moins élevé, selon les temps de grandes productions ou de relâche. D'autre part, nous ne pouvons comprendre dans ce salaire moyen les employés des grandes industries de papier, de chemin de fer, de transport, ou d'utilités publiques, industries où le simple balayeur reçoit jusqu'à \$1.05 de l'heure. Les gros employeurs s'en tiennent assez rigoureusement aux salaires minimum, de sorte que leurs employés passent souvent au-dessus du salaire moyen, soit national ou provincial ou même local.

* * *

Cette catégorie d'employés peut donc établir un budget selon une échelle en tous temps prévisible et qui ressemble bien souvent à celle de l'année précédente. A tout événement, ils peuvent prévoir les dépenses extraordinaires, sur toute l'étendue de l'année, et faire attention de ne pas se fourvoyer.

Les employés des compagnies de textile et de navigation ne sont pas toujours aussi heureux. Nous pouvons donc les placer parmi les salaires moyens normaux, parmi ceux qui doivent établir un budget hebdomadaire, car croyons-nous, le budget hebdomadaire est le système idéal.

* * *

Pour bien équilibrer un budget, il faut le sectionner, le trancher, le diviser, si vous aimez mieux. C'est-à-dire, le diviser en parties comprenant toutes les nécessités de la maison. Il faut, naturellement, ne jamais

confondre les nécessités avec les caprices. Maintenant, il faut que ces nécessités soient placées par ordre d'importance.

Il se peut que nous ne soyons pas tous d'accord sur l'ordre que nous avons tracé ici.

Je ne vous cacherais pas, que dans une famille que je connais bien, le mari est un *idéaliste* et sa femme, une *réaliste*, si l'on peut dire que ce mot-là est synonyme de *pratique*. Je vous dirai aussi que le budget sera difficile à faire si la femme est *horriblement* pratique, de même que si le mari est *sciemment* ou *inconsciemment* désordonné. Mais je dirai, à l'avantage des deux, que pour établir un budget normal, feuilles et crayons à la main, il faut s'aimer beaucoup, et surtout, aimer la vie que l'on mène. *Le budget, c'est le miroir de la vie normale*. Pour savoir si l'on vit *égoïstement* ou si l'on vit *l'un pour l'autre*, on n'a qu'à se pencher souvent au-dessus du budget familial. Les dépenses doivent être *autorisées*. Permettez-moi d'insister. Si le mari ou l'épouse transgresse cette loi stricte, il n'y a plus d'ordre possible. Ou l'on cesse de faire le budget familial, ou bien, on continue à le faire, pour avoir le plaisir hebdomadaire de s'enguirlander à qui mieux mieux, passez-moi l'expression.

Alors, voilà ! Par ordre d'importance, selon une échelle établie par une femme à la fois très gentille et très pratique.

Le loyer ou les taxes annuelles sur la maison, si l'on est propriétaire. Ceci sous la menace habituelle de « *payez ou veuillez déménager* ». Pour le propriétaire : vos taxes, s'il vous plaît, ou *cédez votre maison au shérif*. C'est encourageant ! Ensuite, les assurances ! Naturellement, pas de régularité dans le paiement des assurances, menaces graves de rester le « *bec à l'eau* », comme on dit, si le pire arrive. Je ne le souhaite à personne ! Ah oui ! L'alimentation ! Il faut bien vivre, se sustenter, et d'ailleurs, c'est l'une des joies permises de la vie : *bien manger* ! Et d'ailleurs, c'est important pour la santé du corps. *Bien nourri* ne veut pas nécessairement dire : *bien repus* ! Ah oui ! Il faut aussi s'habiller, en été bien sûr, mais durant l'hiver surtout. Impossible d'éviter cette dépense normale, essentielle. Le chauffage ! Si Jacques Cartier nous avait décou-

LE BUDGET FAMILIAL

verts ailleurs, en Floride par exemple, les marchands de bois et de charbon eussent été bien déçus. Et une fois que l'on est bien logé, bien nourri et bien chauffé, il faut s'instruire. Nous n'avons pas reçu la science infuse, comme Adam et Eve. Alors, il faut acheter, plus ou moins, son bagage de connaissances. Donc, l'item éducation-instruction doit entrer en ligne de compte. Ce n'est pas toujours le moindre. Les parents qui achètent des livres, qui habillent leurs enfants pour les pensionnats ou externats, en savent bien quelque chose. Il y a aussi la maladie ! Personne ne peut dire : je serai toujours en bonne santé. J'ai une santé de fer ! On sait que le fer ne résiste pas à tous les éléments. Les santés de fer non plus, puisque le docteur Knock disait : « *l'homme en santé est un malade qui s'ignore* ». Et rien n'est plus capricieux que la santé. Rien n'est plus problématique qu'une maladie. On entre à l'hôpital pour un examen ou sous observation et l'on s'aperçoit que le médecin nous garde, qu'il hésite, qu'il étudie des tas de radiographies, et qu'un beau matin, il arrive avec un sourire encourageant (*car il est psychologue le médecin*), et il vous annonce une toute petite, petite opération. *Ayogue le budget !* Eh oui ! C'est à prévoir ! Il faut que la maladie soit comptée au budget familial. Pour vous encourager, je puis vous dire qu'elle est prévue dans les assurances, soit par la Croix-Bleue ou autre système du même genre, mais est-ce *toujours suffisant* ? Et les taxes, parlons-en ! Ou plutôt, n'en parlons pas ! Et les comptes spéciaux ? Electricité-gaz-téléphone ! Et les dépenses *non prévues* ? La petite fille qui défigure la poupée de la petite voisine ou le petit gars, qui se croyant un Ted Williams, frappe un « *home-run* », droit dans la vitre biseautée d'un magasin !

Et puis, mon Dieu ! Il y a aussi les petites choses et vous savez que lorsque toutes choses vont mal ensemble, c'est pire qu'un grand malheur. Il faut un item pour les petites choses, les divers quoi ! Et puis, il faut bien s'amuser un peu. C'est magnifique la vie de famille, les petits qu'on élève, le torchon de vaisselle et la gloire de Dieu. Mais faut bien rire, faut bien danser, voir un film moral qui délasse, qui fait oublier le poids du jour. Et si les enfants sont petits, il faut les faire garder par une per-

sonne responsable et fiable ! Je ne sais pas si l'on arrivera à boucler le budget tout à l'heure.

Et nous nous apercevons que nous avons oublié la *charité*. La joie de donner est toujours là, à côté de nous. Les besoins des autres ressemblent trop souvent aux nôtres. Alors, un gros item pour la *charité* ! Car, notre part de bonheur se prend souvent à même celui que nous procurons aux autres dans la vie. Et voilà ! On colle ses recettes à côté, c'est-à-dire, dans la colonne à côté, et l'on envisage les chiffres ! Puis on se regarde dans les yeux, puis on fait un signe de tête négatif.

Alors, c'est le tour des sacrifices qui arrive ! Il se dresse, là, devant nous, effronté, implacable ! On prend une nouvelle feuille blanche et on aiguise son crayon, si le petit garçon espiègle n'a pas gâché l'aiguiseur par mégarde, et l'on recommence en coupant les dépenses. C'est une manière de voir les choses, mais je ne vous dis pas que tous la suivent. C'est peut-être un tort ! Mais à quoi peut-on s'attendre de la vie... surtout lorsqu'elle coûte si cher ? Nous voilà donc devant le budget familial.

Il n'est pas toujours en harmonie avec le coût de la vie ! Pas toujours ! Pas souvent !

Les fluctuations économiques ou monétaires, les exigences du commerce, peut-être, un peu les impondérables, qui ressemblent si souvent à la mauvaise volonté des uns et des autres (*mais faut bien donner un nom drôle à la mauvaise volonté, n'est-ce pas !*), les caprices effrénés, la mésentente cordiale au foyer, sont autant de facteurs qui luttent contre le budget familial. Qu'allons-nous faire ? Il n'y a qu'une chose à faire pour respecter l'ordre et garder l'harmonie : c'est de restreindre les activités de toutes sortes (*les dépenses folles, j'entends*), aussi longtemps que (*ainsi que dans tout commerce*), le coût des opérations est plus élevé que les recettes, que les appointements, les gages, les salaires, ou tout autre genre de bénéfice. Cela nous ramène à l'économie, sage et raisonnable, sous toutes ses formes. La Caisse Populaire est assurément responsable, pour une grande part, d'avoir inculqué aux nôtres, depuis longtemps déjà, le sens de l'économie.

LE BUDGET FAMILIAL

La petite épargne est nécessaire et utile ! Et je crois qu'elle devrait s'étendre même jusqu'à donner confiance aux nôtres qui ne jouent pas (*dans le sens péjoratif*), leur argent qui dort trop. Avons-nous si peu le sens des affaires ou la crainte des grands gestes économiques, que nous laissions aux autres le soin de placer leur argent chez nous — à coups de millions — dans nos grands développements miniers ou pétrolifères ? Je parle de l'Alberta et de l'Ungava, qui sont et seront développés par du capital étranger !

* * *

Nous sommes peut-être un peu loin du budget familial, mais s'il était possible que 10 000 petits épargnants (*et je les crois capables de le faire*), placent chacun \$1 000.00 ou plus dans des choses de tout repos, nous verrions une prochaine prospérité pour les nôtres.

Plus de gens ayant du capital, plus de propriétaires, plus de gens heureux, plus de gens indépendants.

Si j'étais courtier en valeurs, vous pourriez dire que je prêche pour la Finance, mais ce n'est pas du tout le cas. Je constate, comme bien d'autres, que notre argent dort, s'enlise même, tandis que celui des autres besogne, remue, et finalement fructifie, double et quadruple. Seulement, j'ajoute aussitôt que pour placer de l'argent sur des valeurs, il faut d'abord en avoir. Le meilleur moyen d'en avoir, c'est de l'économiser. Il y a actuellement une tangente, un élan plutôt, du côté de la construction. N'est-ce pas économiser que de placer son avoir, même une partie de son salaire, sur une maison à soi ?

Les possibilités sont multiples, aujourd'hui, pour les jeunes qui voient l'avenir, non pas comme un horizon qui recule, mais un horizon qui avance. Il s'agit d'aller faire un petit tour à la Bourse pour y voir que l'Anglais ou l'étranger place, tandis que les nôtres les regardent faire. Il se peut que les nôtres se disent que nous n'avons pas assez d'argent pour placer et attendre les fluctuations, lesquelles comportent des dangers, disons des risques. Mais un cent dollars qui se meut, qui travaille sur des valeurs, a plus de chances de rebondir un beau matin

avec \$20.00 ou \$25.00 de profit, que celui qui dort entre les pierres grises d'un gros édifice que je ne nomme jamais, dont je ne dis jamais le nom.

* * *

Ceci n'est qu'une simple suggestion. Economiser pour agir un jour, et agir pour faire fructifier son avoir, l'augmenter, et donner à la famille canadienne, une meilleure place dans notre vie nationale. C'est une belle cause à servir et un but à atteindre, n'est-il pas vrai ?

* * *

Mais les plus beaux rêves ne se réalisent pas, si nous ne les aidons pas à se réaliser.

C'est par le budget familial que nous atteindrons le premier but de cette suggestion, car le budget est absolu dans sa nécessité ; on ne peut l'ignorer à cause de son importance ; on peut s'en servir comme échelle normale, à cause de son efficacité ; et l'on peut aussi se fier à ses résultats. Encore une fois, le rôle accompli par les Caisses Populaires, qui apprennent à tous l'économie, et surtout la guident sûrement, est un rôle bienfaisant que l'on ne saurait trop louer.

* * *

J'ose espérer que je ne vous ai pas fait voir le budget familial comme une « grosse police, avec une grosse moustache et un gros bâton », mais plutôt comme un ami, le meilleur ami du foyer, de la famille. Le budget familial n'est pas non plus un « empêcheur de danser en rond ». Mais je voudrais souligner que le budget est un guide sûr, un guide éprouvé, et qui a fait ses preuves, mérite de la considération.

* * *

J'insiste encore une fois sur le sens du mot « dépenses prévues » et aussi sur celui de « dépenses autorisées ». Si l'on pêche contre l'un ou l'autre de ces deux item du budget familial, on provoque aussitôt un déséquilibre, donc un malaise, dont plusieurs ont à souffrir... et souvent

LE BUDGET FAMILIAL

ceux qui ne sont pas responsables, ce qui est plus grave, plus injuste surtout !

Si l'on admet le budget familial, il faut s'en tenir à ce budget, comme s'il s'agissait d'un contrat. Les époux qui s'aiment vraiment et qui se veulent du bien maintenant et pour l'avenir, respectent toutes les formes de contrat auxquelles ils ont adhéré.

L'amour est une noble chose et elle tient les époux unis dans les affaires de cœur. Mais le budget est le plus sûr confident des deux ! Il est pour ainsi dire le *notaire sans mandat* de la famille ! Il ne coûte pas un sou et il fait très bien son travail. Il tient les époux unis dans les affaires qui ne sont que les affaires. Si j'ai eu le bonheur de vous convaincre, j'ai aussi celui de vous dire que je me suis convaincu moi-même et qu'à l'avenir, je ferai chaque semaine... *mon budget* !

Ernest PALLASCIO-MORIN

Le sens des faits

Le T. R. Père P.-M. Gaudrault, O.P.

Le 28 avril, près le sanctuaire de Fatima au Portugal, est décédé le T. R. P. Pie-Marie Gaudrault, des Frères Prêcheurs, né à Saint-Aubert de l'Islet le 27 mai 1889, ordonné prêtre à Ottawa le 25 mai 1918. Avec une juste diligence, la Radio et les journaux du Canada français ont consigné son *curriculum vitae*, énuméré ses titres ecclésiastiques ou académiques, mentionné les lignes maîtresses de son activité. Dans le premier fascicule de notre revue paraissant depuis ce jour de deuil, me voici chargé de moduler l'antienne nécrologique par laquelle nous tempérons d'un culte familial la gravité éternelle.

* * *

Ceux qui ont connu le Père Gaudrault au début de sa carrière sacerdotale se rappelleront sa silhouette alerte et mince : sous les cheveux bruns, courts et drus, la matité de la figure où brillaient deux yeux très expressifs et très vifs, un regard de chaude intelligence, nuancé d'une ironie toujours prête à sourdre. Après huit mois d'études complémentaires à Rome, le Père venait de rentrer au Studium dominicain d'Ottawa pour y recevoir mission d'enseigner la philosophie. Ce choix était justifié. D'esprit net et clair, le nouveau professeur s'adonnait volontiers aux problèmes de logique. La métaphysique l'intéressait aussi, moins peut-être par les questions qu'elle soulève, que par la fermeté des conclusions auxquelles elle aboutit.

A l'automne de 1925, le Père Gaudrault fut nommé titulaire de théologie dogmatique. Moins préparé dans ce domaine, succédant par ailleurs à un maître entre tous expérimenté et vivant, il n'eut pas le temps d'y faire sa marque. Sa santé, précaire pendant ses années d'études, apparemment rétablie à partir de 1920, redevint fragile jusqu'à l'obliger, parfois à prendre d'assez longues périodes de repos, toujours à ménager son coefficient doctoral. La fondation de l'Institut d'Etudes médiévales à Ottawa, le 15 septembre 1930, se trouva à lui ouvrir de nouveaux horizons en histoire de la théologie. Ce secteur historique amena même le Père Gaudrault à revenir en philosophie. Il occupa quelques années la chaire d'histoire de la philosophie médiévale à l'Université Laval. Et plus tard, en 1942, il devait s'avérer le grand artisan du transfert de l'Institut d'Etudes médiévales à l'Université de Montréal.

LE SENS DES FAITS

Pour m'exprimer comme les Dominicains, la confiance de ses frères appela, en 1934, le Père Gaudrault au supérieurat local d'Ottawa. Cette confiance électorale lui fut renouvelée en 1937. Tant et si bien que, deux ans plus tard, il fut élu Provincial, pour recevoir, ici encore, un second mandat en 1943. Après ses huit années de Provincialat, un bref interlude, puis sa nomination à la tête de l'œuvre des Frères Prêcheurs au Portugal. Ici, tous les lecteurs de la Revue sont au courant. Par leurs prières et par leurs offrandes, ils continuent à épauler la restauration de l'antique province dominicaine de Lusitanie. La source de ce « second printemps » a été fixée auprès du Sanctuaire de Fatima. Le T. R. P. Pie-Marie Gaudrault repose dans le site sanctifié par les apparitions de la Mère des Prêcheurs, la Reine du Très Saint Rosaire.

Pendant ses vingt années de vie sacerdotale à Ottawa, le Père Gaudrault s'ingénia à répandre sur les âmes le trop-plein de sa contemplation dominicaine. La prédication habituelle des retraites et missions paroissiales ne cadrait point avec ses fonctions de professeur. Aussi bien cette forme d'activité lui aurait-elle été souvent fermée par l'inconsistance de sa santé. Le Père se dévoua dans la direction spirituelle comme dans le travail de conversion des protestants. Il fut aussi pendant plusieurs années membre du Comité permanent des Semaines sociales du Canada. Sa connaissance des hommes et des œuvres, son inlassable curiosité et son entregent devaient, de plus, en faire l'assistant ecclésiastique de ce mouvement culturel *Le Caveau*, connu naguère dans tout notre pays. Là où quelque élan des catholiques s'efforçait vers un but noble, le Père Gaudrault tenait qu'un Frère Prêcheur doit aider, ne se dérochant à rien ni à personne, travaillant à infuser les principes chrétiens en tout milieu légitime de pensée, de vie et d'action.

De même voulait-il mettre en pratique le vieil adage catholique : *in dubiis libertas*. Entre les fils de la même maternelle Eglise, sur les points non tranchés par la décision de Rome, les voies restent diverses. Notre cher disparu n'admit jamais l'identification du catholicisme lui-même à ce qui en est seulement une expression, l'une des deux ou multiples expressions dans le domaine opinatif. C'est sous cet angle qu'a été écrite la brochure de 1946 : *Neutralité, non-confessionnalité et l'Ecole Sociale Populaire*.

Les nombreuses relations du Père Gaudrault devaient l'amener à connaître bien des personnages haut placés. Ici encore, il fut apprécié et rendit plus d'un service à la cause du catholicisme. Dans l'Etat comme dans l'Eglise, il fut l'intime de tel ministre fédéral influent, de tel cardinal-archevêque de Québec, de tel ancien secrétaire de la Délégation Aposto-

lique. Une fierté légitime a pu en résulter, mais rien de cette vanité qui abaisse tant de valeurs. Si, sur ce sujet, il arrivait au Père de détendre sa vertu, c'était de la vertu encore. Les ivresses restaient courtes, et leur gloire ne cessait pas de sourire.

* * *

Vous nous avez brusquement quittés, mon Père. De là-haut, veillez sur la moisson de vos frères, les Dominicains du Canada. Ils s'efforceront de prolonger votre geste. Vous ne les avez pas quittés.

JACQUES BOILEAU

Berthierville

Sur la route Montréal-Québec, à 46 milles de celle-là et à 120 milles de celle-ci, non loin de la ligne du Pacifique Canadien, s'élève Berthierville que le touriste pressé regrette toujours de ne pouvoir visiter tant elle attire le regard par le confort de ses résidences, l'ordonnance de ses rues, sa verdure et ses fleurs.

Les registres de la paroisse datent de 1727. Sainte Geneviève y fut donnée pour patronne en l'honneur de Marie-Geneviève, fille cadette du seigneur Alexandre Berthier, sieur de Villemure, capitaine au régiment de Carignan. Érigé canoniquement en paroisse, le 19 mars 1854, constitué en municipalité le 1 juillet 1845, le village de Berthier fut incorporé le 14 avril 1852 et obtint sa charte de ville par un acte officiel de la Législature, le 18 septembre 1865.

La ville est sillonnée de 14 rues dont les principales sont pavées et toutes sont pourvues de trottoirs. Sur la rue centrale qui longe le fleuve, on y trouve le quartier des affaires et du commerce : bureau de poste, marché public, magasins, trois hôtels, un cinéma de 300 sièges, une banque, une caisse populaire. Un aqueduc municipalisé pouvant fournir 300 000 gallons par jour, abreuve la cité et un service d'incendie la protège contre le feu.

Berthierville doit son développement aux nombreuses industries qui y sont établies : une distillerie, une manufacture d'allumettes, 122 entreprises commerciales de toutes sortes, permettent à une population en majorité ouvrière de vivre et de progresser dans une région essentiellement agricole. Le Gouvernement provincial y possède une importante pépinière.

La ville de Berthier compte plusieurs institutions d'enseignement. Deux collèges tenus par les Clercs de Saint-Viateur dispensent l'enseignement aux garçons et un couvent dirigé par les religieuses de la Congrè-

LE SENS DES FAITS

gation de Notre-Dame assure l'éducation des jeunes filles. Ces écoles reçoivent chaque année plus de 400 pensionnaires venant de l'extérieur. Non loin de la ville s'élève le Monastère des Moniales Dominicaines, tel une sentinelle qui, par ses prières et ses sacrifices, maintient le regard de Dieu ouvert sur la ville et le regard des hommes élevé vers le Ciel.

En face du parc central, le plus grand des trois, apparaît l'église paroissiale construite en 1781. L'extérieur ressemble à la plupart des églises du Québec qu'aucun style n'est encore parvenu à définir, mais l'intérieur s'apparente au style corinthien : colonnes élancées que surplombent des chapiteaux aux feuilles d'acanthe. Un baldaquin de même style recouvre le maître-autel. Au fond se trouve un tableau fort ancien pour nous, probablement du régime français, représentant sainte Geneviève.

A quelques arpents du vieux manoir seigneurial, on rencontre la première chapelle protestante construite au pays, après la conquête, par James Cuthbert, devenu seigneur du lieu en 1765. Aujourd'hui désaffecté et délabré, ce modeste temple a surtout valeur de témoignage, les protestants de Berthier s'étant construit ailleurs une autre chapelle plus confortable et plus moderne.

La classe professionnelle est suffisamment représentée. Quatre médecins, un dentiste, un ingénieur, un avocat, trois notaires, deux optométristes, quatre pharmaciens répondent aux appels et aux besoins d'une population de près de 6 000 âmes.

Berthierville puise sa force et sa beauté aux sources les plus pures de nos traditions religieuses, familiales et sociales qui orientent ses progrès et les commandent. Sa population laborieuse et hospitalière savoure la joie plénière de vivre le présent dans le rayonnement d'un catholicisme qui anoblit ses activités. Joyeuse, audacieuse et pétillante est la classe des jeunes. Les enfants beaux parce qu'ils sont pleins de santé, intéressants parce qu'ils sont intelligents et bien élevés, qu'ils assiègent les écoles ou déferlent dans les rues, sont l'éclatant témoignage de la fécondité des foyers. Celui qui sait ouvrir l'oreille, entend le chant qui monte de cette cité, mais c'est un chant d'espérance et de confiance en Dieu et en la vie. Quoi ? Le chant de Berthierville.

A. LAMARCHE, O. P.

Le bilan d'une exposition

L'exposition qui se tenait au Palais du Commerce sur le thème : « Jeunesse, ton avenir », s'est terminée. Des dizaines de milliers de personnes y auront défilé devant des kiosques de valeur et d'intérêt variés.

Quelles impressions leur en reste-t-il ? Et surtout, quelle aide les jeunes y auront-ils reçue pour bâtir leur vie de demain ?

Devant la majorité incontestable de kiosques consacrés aux communautés religieuses, beaucoup auront sans doute cru que cette exposition avait d'abord un caractère de propagande religieuse. Tout en reconnaissant la part importante de ces communautés dans la formation de la jeunesse ainsi que les vastes champs d'action qu'elles offrent aux travailleurs de bonne volonté, il faut quand même admettre que ce sera vers d'autres domaines que se dirigera la grande majorité des jeunes de chez nous. Il y aurait donc eu intérêt à leur fournir davantage d'informations sur les possibilités qui s'ouvrent aux professionnels et aux techniciens de demain, et sur les conditions d'accès aux professions et métiers en question.

La perspective générale de cette exposition se trouvait donc gauchie en quelque manière, et en conséquence, son but n'en aura été que partiellement atteint. Mais la faute n'en est sûrement pas à ceux qui se sont dépensés sans compter pour la réussite d'une telle entreprise. Il faut au contraire reconnaître leur mérite et féliciter les organisateurs de cette exposition pour leur initiative si utile pour nos jeunes. Sans doute reste-t-il regrettable que tant de nos organisations n'aient pas profité de cette occasion de se faire mieux connaître et d'aider les ouvriers de demain à éclairer leur choix, mais il serait parfaitement vain et inutile d'épiloguer sur les causes possibles de leur absence. Enregistrons plutôt l'acquis, et sachons reconnaître que cette exposition aura marqué une réalisation vraiment étonnante d'un projet de vaste envergure.

Sans doute tout n'y a-t-il pas été d'égale valeur. Ainsi, point n'était besoin d'être un esthète raffiné pour se sentir mal à l'aise devant certaines manifestations d'un faux art religieux, qui dénature à la fois et l'art véritable et le sentiment religieux authentique. Une patience indulgente peut toutefois nous permettre d'espérer un progrès de ce côté, puisque la présentation de certains kiosques témoignait par ailleurs d'un goût sûr et discret de la part de leurs réalisateurs.

Dans un autre domaine, on pourra aussi se demander si l'on a bien toujours fait la part entre la propagande et l'information. Mais en fait, qui pourra démarquer nettement le passage de l'une à l'autre ? Une information pure et simple a sûrement le mérite de l'objectivité, mais suffit-elle à donner une juste idée de ce qu'elle prétend faire connaître ? Pour des hommes qui voient, et qui entendent, et qui apprécient d'instinct les manifestations vraies de la vie, rien parfois ne parle plus éloquemment ni plus authentiquement qu'un tableau sincère et dépouillé, ou même

LE SENS DES FAITS

qu'un simple geste. Que ce geste ait pu, dans certains cas, se traduire en une invitation plus ou moins voilée, est-ce condamnable après tout ? Rien n'attire que ce qui est invitant, et les jeunes ont besoin de sentir un attrait certain pour ce qui constituera la tâche de toute leur vie. Que l'invitation qu'on leur adresse sache respecter et leur besoin de savoir la vérité, et la liberté de leur choix — ce qu'on a certes observé à l'exposition — et tout le monde n'aura qu'à s'en féliciter.

Somme toute, cette exposition aura été une expérience remarquable, et à ce titre, elle demande à être poursuivie. Son succès incontestable ne doit pas nous en masquer les limites, certes, mais sa réussite nous en fait espérer une reprise éventuelle, où l'on pourra profiter de l'expérience de cette année pour en améliorer la réalisation. Les organisateurs de cette entreprise si utile et si difficile méritent donc la reconnaissance et les encouragements de tous, puisque c'est pour le bien de tous qu'ils ont si bien travaillé. L'orientation des jeunes constitue en effet une œuvre qui doit intéresser tout le monde, et le moins que l'on puisse faire est d'apporter une compréhension sincère et une collaboration effective à ceux qui ne craignent pas de s'imposer des tâches onéreuses pour assurer un meilleur avenir à nos jeunes et, partant, à tout le pays.

A.-M. PERREAULT, O. P.

L'atelier du « Cœur Meurtry »

Le mouvement pour l'Art Sacré qui se développe dans la France d'aujourd'hui ne se limite pas à un effort pour tenter d'introduire dans le domaine de l'art religieux le langage des artistes modernes. Il ne faudrait pas en effet ignorer ou minimiser un autre effort qui tend plutôt à retrouver, mais autant que possible en dehors de tout académisme et sans recourir au pastiche, l'inspiration et même le langage de certaines grandes époques du passé, et en particulier de l'époque romane. Ce mouvement qu'on peut appeler *traditionnaliste*, mais sans que ce mot implique une conception sclérosée et simplement conservatrice du développement de l'Art Sacré, a pour centre la célèbre abbaye bénédictine de la Pierre-qui-Vire, dans le département de l'Yonne, non loin de l'un des monuments les plus glorieux de l'art roman, la Basilique de Vézelay. Ainsi deux raisons se conjuguent pour faire de cette abbaye le centre, en effet, du mouvement dont nous parlons : les Bénédictins ne sont-ils pas traditionnellement les conservateurs des grandes valeurs spirituelles héritées du passé, et ceux de la Pierre-qui-Vire n'avaient-ils pas une vocation particulière du fait même qu'ils se trouvaient dans l'ombre de Vézelay, dont le soin leur est d'ailleurs officiellement confié.

Or, les Bénédictins de la Pierre-qui-Vire, qui publient une revue religieuse d'intérêt général, *Témoignages*, et une revue spécialement réservée à l'Art Sacré, *Zodiaque*, ne se bornent pas à faire des problèmes de l'Art Sacré moderne un sujet de spéculation purement théorique : certes, ils ont bien une *théorie* de l'Art Sacré, qui s'exprime dans leurs deux revues, et dont nous reparlerons tout à l'heure. Mais ils ont aussi le souci et la volonté de travailler concrètement à la réalisation d'un art sacré qui vienne illustrer l'essentiel de leurs théories. On compte d'ailleurs parmi eux un certain nombre d'artistes authentiques, tel, par exemple, Dom Angelico Surchamp, et c'est justement l'un des caractères originaux de leur entreprise que de vouloir recréer une sorte d'école d'art monastique dont les membres seraient essentiellement des religieux. Ainsi se sont trouvés fondés il y a déjà quelques années les « ateliers du Cœur Meurtry » dont le titre même, avec son archaïsme, est tout un programme.

Il ne faudrait pourtant pas en déduire que ces ateliers prônent un art qui ne serait que l'imitation du passé, une sorte d'académisme monastique qui, par là même, risquerait d'être condamné à la stérilité. L'argument essentiel des Bénédictins de la Pierre-qui-Vire est que certaines grandes époques possèdent en elles une actualité permanente qui leur permet de « renaître » sans se répéter. Ainsi en est-il, selon eux, de l'époque romane. L'autre argument essentiel de cette thèse traditionaliste est que le Roman contient en lui-même, et de par sa nature, une sorte de « vérité » à la fois artistique et religieuse qui en fait la forme la plus parfaite de l'association de l'art et du sacré. A partir de là l'intention fondamentale des Ateliers du Cœur Meurtry est de retrouver l'*esprit* du Roman, et de le réincarner dans un art qui puisse être en même temps moderne, dans la mesure où il est, non pas la résurrection artificielle et purement archéologique d'un passé révolu, mais la manifestation actuelle d'une tradition vivante. Entreprise délicate dira-t-on, et il est bien vrai que la théorie sur laquelle elle se fonde peut être contestée. Cependant, comme toujours en matière d'art, peu importent les théories et seules comptent les œuvres : or, c'est un fait que parmi les œuvres sorties des Ateliers du Cœur Meurtry il en est beaucoup qui sont incontestablement des œuvres vivantes. Certes, il y a un risque auquel quelques-unes de ces œuvres n'échappent pas complètement : il leur arrive d'être trop « idéales », nous entendons par là qu'on y sent trop parfois qu'elles sont pour ainsi dire déduites d'une idée a priori, exécutées pour être l'illustration d'une thèse. Mais c'est là une tendance qui va s'atténuant et qui n'est sans doute qu'une sorte de péché de jeunesse. Par contre, certaines expériences sont probantes : c'est ainsi que les Ateliers du Cœur Meurtry

LE SENS DES FAITS

ont été chargés d'exécuter une fresque moderne pour décorer, à la préfecture d'Auxerre, une galerie romane ; ce fut là pour eux l'occasion d'affronter concrètement l'expérience cruciale qui devait leur permettre d'éprouver leur thèse : le résultat ne saurait prêter à contestation ; cette *Annonciation* de la Préfecture d'Auxerre peut mériter certaines critiques de détail : on ne saurait contester qu'elle s'harmonise admirablement avec l'architecture romane pour laquelle elle a été conçue ; on ne saurait non plus lui reprocher d'être un simple pastiche sans vie. On a voulu y manifester que l'obéissance à la tradition pouvait se concilier avec la vie ; et dans l'ensemble on y a fort bien réussi.

A cet égard cette *Annonciation* représente un progrès important sur les premières réalisations du Cœur Meurtry, en particulier sur la fresque exécutée, il y a six ans, pour le réfectoire de l'Abbaye de la Pierre-qui-Vire : à cette fresque, en effet, on peut aisément reprocher trop de concessions à des formules faciles, telles que l'hiératisme et le dépouillement systématique des formes. Il n'en est plus de même aujourd'hui, où il semble bien que les Ateliers du Cœur Meurtry aient réussi à approfondir leur inspiration romane, et à en faire la nourriture d'un art vraiment vivant et efficace.

Il est un domaine dans lequel cette évolution et ce succès sont particulièrement sensibles : c'est le domaine de la sculpture, où exceptionnellement la personnalité la plus saillante de l'école est non pas un religieux mais un laïc, le sculpteur Marc Hénard. Qu'il travaille sur bois ou sur pierre, le sculpteur emploie une technique qui est généralement celle du bas-relief : il cherche surtout, se montrant ainsi parfaitement fidèle à ses modèles romans, à faire naître la forme sous nos yeux, à la faire se créer, en quelque sorte, dans et sur la pierre, avec une puissance contenue et cependant efficace qui est bien le signe le moins contestable d'une inspiration vraiment *vivante*.

Signalons enfin que les Ateliers du Cœur Meurtry ne négligent pas l'architecture : ils ont entrepris, à la Pierre-qui-Vire, la construction d'une nouvelle Hôtellerie qui est actuellement près d'être terminée : le principe de cette architecture est le respect des qualités proprement plastiques du matériau, le très beau granit du Morvan : ainsi se trouve réalisé l'équilibre entre le caractère très intellectuel, comme il convient à une architecture bénédictine, des plans et des formes, et la nécessaire matérialité inhérente à toute architecture digne de ce nom.

Signalons enfin, en terminant, que les Ateliers du Cœur Meurtry ont organisé l'été dernier, dans le cadre de Vézelay, une exposition d'art sacré moderne, dont le succès incitera sans doute les organisateurs à la

renouveler au cours des saisons prochaines. Les Bénédictins y ont d'ailleurs fait preuve d'un grand éclectisme puisqu'on y pouvait voir des œuvres d'artistes étrangers à leur école, tels que Rouault, le sculpteur Lambert-Rucki ou le maître-verrier Le Chevalier. Mais l'essentiel y était bien les œuvres de l'école bénédictine, et justement cette exposition fut pour les Ateliers du Cœur Meurtry l'occasion de manifester leur unité d'inspiration et de technique. Il s'agit bien là d'un art où ne comptent pas les affirmations individuelles, mais dont l'inspiration est bien une tradition qui assume et transcende les émotions personnelles. A cet égard, il s'agit bien là, en effet, d'un art qui se veut en réaction contre l'individualisme contemporain selon d'ailleurs les exigences de la règle monastique. C'est en tout cas, on ne peut manquer de le souligner, un événement d'importance que le développement et l'épanouissement d'une école monastique d'Art Sacré : l'Abbaye de la Pierre-qui-Vire donne là un exemple qui mérite sans doute d'être médité et peut-être imité.

HENRI LEMAÎTRE

Evénements et informations

Consécration du diocèse de Montréal à la Vierge. — A l'issue d'une grande cérémonie mariale, 30 avril, Son Eminence, reprenant une vieille tradition, a présidé une grandiose manifestation en l'église Notre-Dame. Une foule de 15 000 personnes, dans une procession aux flambeaux, s'est ensuite rendue à Notre-Dame de Bon-Secours. Là, face au port, Elle consacra son diocèse au Cœur Immaculé de Marie. Le mois de Marie ne pouvait être inauguré de façon plus impressionnante et solennelle.

Sanctifications le Dimanche. — Grâce à l'initiative du Centre de la Bible, deux émissions dominicales : « L'Histoire de Dieu » (1 h. 30) et « Les Pèlerins du Ciel » (5 h.) contribueront à redonner au dimanche son caractère sacré. Déjà ont passé en sketches « Les apparitions de la Vierge aux trois enfants de Fatima », à CKVL et à tous les postes de la radio française du Québec.

Secrétariat d'Action sociale. — Son Eminence vient de le fonder. Cet organisme diocésain sera un lieu de rencontre pour les divers mouvements sociaux et visera à y établir des contacts. M. Charles Mathieu, professeur à l'Université de Montréal, y fut nommé directeur général et M. Fernand Boisseau, ex-journaliste, ex-secrétaire de l'Association des Marchands Détaillants, en devient le secrétaire général. Ce bureau est situé sur la rue Saint-Hubert près Duluth. Heureuse initiative qui rendra de précieux services à tous les dirigeants sociaux.

Notre Jansénisme. — C'est M. André Laurendeau (Le Devoir, 25 avril), sous prétexte de compléter un laïus de Me Marcel Faribault à M. Albert Béguin, qui soulève ce problème. Le primat de la morale sur la spiritualité chez les Canadiens français est, en fait, à défaut d'idée, un sentiment aussi fort que vague, un reste d'éducation transmise de génération en génération quoi qu'il soit difficile d'en découvrir la source souterraine qui sourd partout. Une enquête dans les bibliothèques particulières ou publiques, dans certains manuels de certaines écoles donnerait peut-être quelque résultat. Beau sujet de thèse pour un aspirant au doctorat ès-lettres.

« Zone ». — Cette pièce de Marcel Dubé, au festival dramatique national tenu à Victoria, a remporté le premier prix. La coupe Calvert lui fut remise par le T. H. Vincent Massey. « Le bourgeois gentilhomme » joué par les étudiants de l'Université Saint-Joseph, N.-B., a gagné le trophée du festival pour la meilleure pièce après « Zone ». Notre théâtre se construit graduellement. Puissent ces jours de gloire ne pas disparaître !

LE SENS DES FAITS

La Société des Festivals. — Sous l'habile et clairvoyante direction de son président, M. Paul Guin, pour cette saison cette Société présentera « Jeanne au Bûcher » de Paul Claudel avec musique de Honnegger alors que Mme Claude Nollier, de l'Opéra de Paris, y jouera le rôle de Jeanne; le Père Legault y montera « Le bourgeois gentilhomme »; Lionel Daunais fera la mise en scène de « La Mascotte ». Une des pièces anglaises à l'affiche est « King Lear » de Shakespeare, dont Pierre Dagenais serait le seul metteur en scène particulièrement qualifié. Les amants du beau seront donc bien servis.

Les Disciples de Massenet. — Concert du 25e anniversaire au Plateau, le 27 avril. Commencé par un pot pourri du meilleur goût: léger, grave, populaire; suivi de la « Messe du Couronnement » de Mozart, pour finir avec éclat dans « L'Hymne à la joie » de Beethoven, ce concert fait honneur non seulement au chœur que dirige avec tant d'art et d'humilité M. Charles Goulet mais encore au Canada tout entier. Tout Paris en serait ravi et New York encore plus. Félicitations à tous ces artistes qui servent si splendidement la musique.

Raymond Daveluy. — Une messe complète dans le style des maîtres musiciens d'Europe, mais composée par un Canadien fut donnée en primeur en l'église de l'Immaculée-Conception, le 11 mai. Une chorale mixte de 50 voix, trois solistes réputés, qu'accompagnait à l'orgue Mireille Bégin, sous la haute direction de l'auteur, R. Daveluy, la rendit avec succès, même brio, dans le « Gloria » et « Credo ». Pour le Canada musical, cet événement mérite d'être signalé.

M. Camille L'Heureux. — Le 5 avril, il célébrait l'anniversaire de ses 25 ans de journalisme. Rédacteur en chef au « Droit », il y signe régulièrement des éditoriaux remarquables qui ont toujours l'éclat d'un appel, d'un mot d'ordre, d'un avertissement. Pour ses compatriotes de langue française il est le phare qui dirige sous l'angle de la langue et de la foi. Félicitations et vœux à ce vaillant journaliste.

Hommage à Colette. — Les 50 ans de journalisme de cette femme, Ernestine Lesage, ont été célébrés avec éclat par le syndicat des journalistes de « La Presse » auquel s'étaient joints de nombreux amis. Son Eminence le Cardinal Léger lui remit la médaille « Bene merenti » et loua son tact, sa prudence, ses convictions religieuses. Le journaliste est bien l'éducateur de l'opinion publique. Colette rejoint les grandes figures féminines de la presse canadienne: Fadette, Odette, Françoise, Prisca. Sincères félicitations!

Louise Parent. — Elle vient de recevoir la bourse de la République française que la Société d'étude et de conférences accorde à son membre le plus méritant. Native de Saint-Jérôme, diplômée de l'École des Beaux-Arts, elle prendra sous peu le chemin de Paris pour y parfaire ses études avec les maîtres de la peinture française. Bon voyage et succès!

Saint-Denis-Garneau. — Au Gesù, le 11 mai, les élèves du Collège Sainte-Marie lui rendaient un hommage public, à l'occasion du 10e anniversaire de sa mort. Récitation de ses poèmes, présentation de documents et manuscrits, exécution de quelques pièces musicales chères au disparu. Il appartenait à M. Jean Le Moyne d'analyser le drame intérieur du poète. Et il le fit en maître. Cette conférence vient d'être publiée dans « Le Devoir », les 16 et 23 mai.

Jeanne Maubourg. — Pianiste, chanteuse, actrice d'opéra, vedette de la T.S.F., c'est une des plus pures figures de notre monde musical qui s'est éteinte, le 9 mai. Née à Namur, Belgique, après une solide formation artistique, elle fit sensation au Théâtre de la Monnaie, Bruxelles; au Covent Garden, Londres; au Metropolitan, New York, avant de se fixer à Montréal en 1917. Elle aima le Canada et y donna sa vie pour le grand art. Robert Choquette a su lui rendre à la radio, au lendemain de sa mort, un juste hommage, en termes émus.

Le Père Bellouard, O. P. — Ancien prédicateur à Notre-Dame, Montréal, 1936 et 1937, conférencier très recherché dans les grandes villes du Québec, écrivain original (il laissa ici une vingtaine de brochures de 50 à 200 pages qui sont d'une fine psychologie) orateur puissant dont le recto-sono emportait ses auditeurs dans la magie des mots et des phrases, ce grand apôtre est décédé, à 67 ans, au Caire, Egypte, le 19 mars. Il donnait annuellement près de 500 sermons. L'avant-veille de sa mort, il prêchait à Alexandrie. Nous lui devons une fervente prière pour tout le bien qu'il a fait en passant parmi nous.

L'affaire Béguin. — Elle continue d'alimenter « Notre Temps » et « Le Devoir ». Question d'attitude, de formation, d'intelligence, les raisins verts envient toujours les fruits mûrs, « Sacerdos » dans « Le Devoir » du 27 mai jette une bienfaisante lumière sur cette « affaire ». **Qui potest capere, capiat!**

L'esprit des livres

Jean-Jacques CHARTRAND — « Le Solitaire du boulevard Gouin ». Montréal, Editions du Lévrier, 1953. 19.5 cm. 240 pages.

On a déjà beaucoup écrit et parlé de ce volume. Il se répand de plus en plus. Bien des lecteurs n'ont pu s'arrêter avant d'avoir absorbé d'un trait le contenu de ce véritable film livresque.

L'auteur eût mieux fait de ne pas intituler *roman* ce qui s'avère un récit. Et un récit destiné à un public bien déterminé. Très nombreux s'alignent chez nous, principalement dans la classe ouvrière, les usagers des livres d'aventures sentimentales ou policières ou les deux à la fois, rédigés en américain ou traduits de l'américain. On sait que de tels ouvrages le contenu est souvent contaminé. M. Chartrand a voulu apporter le contre-mède sur le même terrain. D'où il appert que nous sommes loin de nos grand'mères et de leurs feuilletons roses, sources de larme à l'œil.

Une fois bien admis le genre voulu par l'auteur comme le public par lui visé, il faut faire au livre certaines critiques. Manque de dextérité dans l'écriture. Une sentimentalité toujours saine mais qui fait parfois sourire. Quelques platitudes. Un scénario trop chargé où les situations risquent de se bousculer. Le cas tératologique de la fin est admissible, mais il aurait pu être moins brusquement asséné au lecteur déjà saturé.

Excès de zèle d'un néophyte que cette abondance. M. Chartrand a entassé la matière de deux ou trois récits dans un seul. Mais la force et la sincérité de l'écrivain demeurent. C'est avec intérêt et sympathie que nous attendons son prochain ouvrage.

Claude Clément

Raymond-Marie BÉDARD, O. P. — « Regards sur l'alcoolisme ». Les Editions du Lévrier, Montréal, 1953. 19 cm. 40 pages.

Honoré d'une Lettre de Son Eminence le Cardinal Léger qui souhaite à l'auteur que « tous les apôtres de la Tempérance iront puiser dans ce livre la doctrine sûre qui rendra leur action plus efficace » ce livre ne laisse aucun doute sur l'orthodoxie de la doctrine.

C'est chez son maître saint Thomas d'Aquin que le Père Bédard puise sa doctrine et c'est aux grands médecins et psychiatres qu'il demande son information. Le problème de l'alcoolisme dans notre Province a fait glousser bien des poules et chanter bien des coqs sur des tons divers d'où est née une cacophonie. L'an dernier, monsieur Charles de Koninck nous apporta quelques précisions de doctrine sur *la sobriété* que les abstinents obstinés n'ont pas digérées, malgré sa solide argumentation théologique. Cette année, le Père Bédard, directeur général de la Fédération américaine des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, membre de nombreuses ligues antialcooliques, maître en service social psychiatrique du Boston College School, etc., donc une autorité en la matière, ne craint pas de dénoncer l'échec du médecin, du psychiatre, des travailleurs sociaux,

L'ESPRIT DES LIVRES

des mouvements d'abstinence totale, des gouvernements, de l'Organisation mondiale de la santé, même du clergé, dans la lutte contre l'alcoolisme, faute d'avoir envisagé le problème dans toute sa complexité.

Ce tract du Père Bédard aidera tous les apôtres de la Tempérance à refaire leur plein d'essence pour un meilleur départ, une action plus efficace et partant plus conquérante.

A. L.

Donatien FRÉMONT — « Les secrétaires de Riel. Louis Schmidt, Henry Jackson, Philippe Garnot ». Les Editions Chantecler, Montréal, 1955. 19.5 cm. 205 pages.

Le dernier ouvrage de M. Frémont nous invite à revoir d'un œil rajeuni l'aventure vécue par les Métis de l'Ouest au siècle dernier. Vu pour ainsi dire des coulisses, à travers l'existence de trois secrétaires de Riel, ce drame si chargé revit sous nos yeux avec l'attraction irrésistible qu'éveille tout récit puisé à des sources immédiates, aux témoignages de ceux qui furent aussi des acteurs des faits qu'ils rapportent.

L'intérêt de ce livre ne tient cependant pas uniquement au charme et à la saveur des épisodes originaux qu'il nous fait connaître. Car de tout cet ensemble de matériaux, qui auraient pu n'être qu'une compilation à caractère anecdotique, M. Frémont a su construire une œuvre historique authentique, bien charpentée, où l'esprit d'organisation et de critique met habilement en œuvre les informations patiemment accumulées par l'auteur, qui fait montre une fois de plus de sa compétence en ce domaine de notre histoire. L'ouvrage de M. Frémont est de nature à aider les esprits objectifs à se former un jugement mieux nuancé sur l'aventure de Riel et sur la valeur de la cause qu'il a voulu défendre.

A.-M. P.

MADELEINE-LOUISE DE S. — « L'héroïque aventure d'une missionnaire française au Canada. Marguerite Bourgeoys (1620-1700) ». Paris, Beauchesne et Fils, 1952. Un volume 10/15 cm. 154 pages.

Marguerite Bourgeoys a été béatifiée le 12 novembre 1950. Au Canada français, son nom n'a jamais cessé d'être reconnu comme celui d'une héroïque jeune fille dont l'œuvre se maintient et prospère encore merveilleusement. Voici que dans son pays d'origine elle apparaît maintenant comme une des grandes figures du XVII^e siècle.

Dans l'ouvrage de Dom Jamet, la figure de Marguerite Bourgeoys s'est trouvée souvent submergée au milieu de récits qui formaient un cadre trop vaste peut-être pour que son action et les traits propres de sa physiologie fussent facilement reconnaissables. Ils sont ici plus nettement dégagés, en sorte que la forte personnalité de la Bienheureuse se montre en pleine lumière : elle est celle d'une femme qui fut, à travers de grandes aventures, la plus héroïquement mais la plus simplement dévouée.

Jean-L. Reid, O. P.

Conrad LATOUR, O. M. I. — « Recueil de Cantiques ». Les Editions de l'Université d'Ottawa, 1952. 18 cm. 429 pages.

La cinquième édition de ce « Recueil de Cantiques » témoigne du souci constant porté par son auteur au rétablissement de la véritable musique liturgique au pays. Si en effet les cantiques en langue vulgaire méritent de prendre place, aux côtés du chant grégorien, dans l'expression de la prière chantée de l'Eglise, encore faut-il que l'inspiration et la composition de ces cantiques répondent aux exigences de la haute fin à laquelle ils sont destinés.

C'est sur quoi insiste à bon droit le R. P. Latour, qui déclare avoir refusé d'insérer dans son recueil certains airs populaires traditionnels, qui ont pourtant l'heur de plaire à un grand nombre de fidèles, dont le goût musical vaut peut-être plus que leur sens liturgique. Il faut féliciter le R. P. Latour de sa véritable compréhension des directives des Papes auxquelles il se réfère et de la fermeté avec laquelle il poursuit une œuvre entreprise depuis nombre d'années déjà, orientée vers une rééducation des fidèles en matière de musique religieuse. Travail de formation liturgique qui mérite l'encouragement et l'aide de quiconque désire que, selon l'expression désormais consacrée de Pie X, « le peuple chrétien prie sur de la beauté ».

A.-M. P.

René LATOURELLE, S. J. — « Etude sur les écrits de saint Jean de Brébeuf ». Second volume. Les Editions de l'Immaculée-Conception, Montréal, 1953. 24.5 cm. 271 pages.

Le second volume de l'« Etude sur les écrits de saint Jean de Brébeuf » du R. P. Latourelle constitue un digne pendant du premier : même présentation impeccable des sources, annotations détaillées sur les points exigeant des explications, situation érudite dans leur contexte des documents étudiés, tout concourt à faire de ce travail désormais achevé un monument précieux pour la connaissance des origines de l'évangélisation du Canada. L'ouvrage du R. P. Latourelle pose ainsi des jalons solides qui font désirer l'élaboration d'une histoire plus complète du sentiment religieux au pays. Histoire encore à faire sur tant de points, et qui reçoit, dans cette étude sur un des premiers saints du Canada, une contribution décisive dont devra tenir compte toute recherche ultérieure dans ce domaine.

A.-M. P.

Livres reçus

Fernand JETTÉ — « Qu'est-ce que la missiologie ? » Editions de l'Université d'Ottawa, 1950. 19 cm. 180 pages.

Ramener toute l'activité missionnaire à la théologie qui l'oriente et l'alimente est l'objet de ce livre. La doctrine est juste, complète et fort bien exposée. On comprend mieux la place de choix du missionnaire dans le plan divin.

L'ESPRIT DES LIVRES

LOUIS DRANSARD — « Vu en Chine ». Téqui, Paris, 1952. 18 cm. 126 p.

Récit attrayant d'un témoin qui vécut 14 ans en Chine. Dans ce bilan d'un régime on assiste au partage des terres, à l'organisation de l'armée, de l'Eglise, de la jeunesse, de la police.

Frère JOYEUX — « Les saints de tout le monde ». Editions du Temps Présent, Paris, 1950. 19 cm. 180 pages.

Dans un style hardi et populaire, les saints quittent les niches et les missels pour se mêler à la foule. Des êtres comme nous, pleins d'humour et de misères, que dirigent la foi, l'espérance et l'amour.

Mgr BROS — « Bossuet prêtre ». P. Lethielleux, Paris, 1952. 10 cm. 80 p.

Sous le puissant orateur apparaît le prêtre tout préoccupé de la volonté de Dieu. Suivent quelques extraits de piété.

H. BOUQUIER — « Don Bosco éducateur ». Téqui, Paris, 1950. 18 cm. 120 pages.

Pédagogie équilibrée faite de confiance, d'affection et de protection où le pion s'efface pour ne laisser voir que le père aimant et compréhensif.

Marie-Joseph LORY — « Léon Bloy ». *Convertis du XXe siècle*. Direction : F. Lelotte, 24, boul. Saint-Michel, Bruxelles. 17 cm. 16 pages.

En pages denses et vives, est retracée la vie chrétienne de Léon dans toutes ses fluctuations.

R. BOIGELOT — « L'Infirmière et sa mission dans le monde moderne ». Casterman, Tournai-Paris, 1951. 19 cm. 168 pages.

Un exposé clair et pratique des grands problèmes que rencontre l'infirmière. La profession est belle mais elle exige une solide formation intellectuelle, morale et médicale.

A. MAYER — « La vie pastorale anecdotique ». Editions Salvator, Mulhouse. Casterman, Paris. 18 cm. 240 pages.

Recueil d'histoires plaisantes sur la vie ecclésiastique. Boutades, railleries, humour, charme.

A. MAYER — « La Papauté anecdotique ». Editions Salvator, Mulhouse. Casterman, Paris. 18 cm. 192 pages.

L'humour, les mots d'esprit, les fines répliques des Papes, surtout de Pie X à Pie XII.

J.-M. GALLAY — « Le prêtre confié à Marie et à ses filles ». Editions du Léman, Thonon. 18 cm. 128 pages.

Nouveau développement d'un texte évangélique. Saint Jean au pied de la croix serait le représentant du sacerdoce et les Marie, modèles de femmes chrétiennes, auraient pour mission de donner au Christ et à l'Eglise de saints prêtres.

REVUE DOMINICAINE

Marie-Alphonse DENIS, O. C. S. D. — « Théologie bénédictine ». P. Lethielleux, Paris, 1952. 18 cm. 156 pages.

Ce traité d'une théologie assez particulière intéressera tous les amis et curieux de saint Benoît. C'est la spiritualité de son Ordre que retrace l'auteur. De la Trinité aux trois vœux en passant par les observances monastiques.

Richard GRAEF — « Au service du Seigneur ». Editions Salvator, Mulhouse ; Casterman, Paris. 19 cm. 176 pages.

Etude sur le sens profond des vœux et conseils évangéliques. L'esprit de ces vœux doit s'insérer dans la vie de tout chrétien.

Dom E. FLICOTEAUX — « Le triomphe de Pâques ». Les Editions du Cerf, Paris, 1953. 18 cm. 142 pages.

Dans cette puissante élaboration des éléments essentiels de la liturgie pascale, les chrétiens sont invités à renaître à la vie divine dans le mystère du Christ ressuscité. Le chapitre II, *la veillée pascale*, explique le renouveau rituel de cet office.

X — « Manete in dilectione mea ». P. Téqui, Paris, 1952. 19 cm. 168 pp.

Paru en 1932, ce volume en est rendu à sa sixième édition. Exhortation aux prêtres à devenir apôtres du Sacré Cœur.

Table des matières

Volume LIX, Tome I (Janvier à juin 1953)

		PAGES
ARTICLES DE FOND		
<i>Bernard, J.-J.</i>	Le théâtre d'Henri Ghéon	224
<i>Brassy, Robert</i>	Au pays merveilleux des étoiles	16
<i>Champris, G. de</i>	La désenchantée	268
<i>Cossette, Maurice</i>	« Zone » de Marcel Dubé	139
<i>Desjardins-</i>		
<i>Versailles, G.</i>	Ville-Marie (poème)	65
<i>Fougeron, Etienne</i>	Confidences (poème)	193
<i>Grave, G. de</i>	Elisabeth et Félix Leseur	234
<i>Greenwood, Thomas</i>	Les promesses de paix de l'Incarnation	7
<i>Greenwood, Thomas</i>	La Souveraineté pontificale	78
<i>Lacroix, O. P., Benoît</i>	Vie des Lettres	27, 90, 161, 206 et 282
<i>Lamarche, O. P., A.</i>	Son Eminence le Cardinal Léger	3
<i>Lemay, O. P., A.-M.</i>	Liturgie pascale à Saint-André-Apôtre	259
<i>Lockquell, E. C., C.</i>	La transfiguration de la chair et la messe	133
<i>Masson, O. P., M.-V.</i>	La fête des malades	21
<i>Pallascio-Morin, E.</i>	Le budget familial	295
<i>Racette, Jacques</i>	La plage (poème)	129
<i>Rivière, André La</i> ..	Psychanalyse et culpabilité	101
<i>Rivière, Mme A. La</i> ..	L'esprit français	194
<i>Robillard, O.P., H.-M.</i> ..	Le mystère de la Passion	131
<i>Robillard, O.P., H.-M.</i> ..	Profil de l'Orignal	220
<i>Saint-Pierre, O. P., A.</i> ..	Plaidoyer pour la mémoire	228
<i>Verval, Alain</i>	Trois sonnets mystiques (poème)	257
<i>Walter, Emile D.</i>	Les Soviets et l'Eglise	67 et 145
LE SENS DES FAITS		
<i>Boileau, Jacques</i>	Le T. R. P. Gaudrault, O. P.	304
<i>Dumesnil, René</i>	Psaume pour l'agonie d'un monde	179
<i>Dumesnil, René</i>	Le Salut solennel de Delvincourt	244
<i>Geiger, O. P., L.-B.</i> ..	La spiritualité de l'amour	247
<i>Goulet, Elie</i>	Chants des poètes	118
<i>Guttenberg, A. C. de</i> ..	Marie et les cultes antiques des mères	44
<i>Guttenberg, A. C. de</i> ..	Nihilisme contre Christianisme	120
<i>Lachance, O. P., L.</i> ..	Un événement scientifique	46
<i>Lacroix, O. P., Benoît</i> ..	Notes et variantes sur un nouveau Nelligan	176
<i>Lamarche, O. P., A.</i> ..	Son Excellence Mgr Vachon	243
<i>Lamarche, O. P., A.</i> ..	Berthierville	306
<i>Lambert, O. P., B.</i>	Aspects religieux du Canada français	114
<i>Lambert, O. P., B.</i>	Un exemple de l'esprit qui devrait animer nos forums	171
<i>Lelong, O. P., M.-H.</i> ..	Les Touaregs tels qu'ils sont	52
<i>Lemaitre, Henri</i>	Un salon d'Art sacré à Paris	57

REVUE DOMINICAINE

	PAGES
<i>Lemaître, Henri</i>	L'Art sacré au XXe siècle 250
<i>Lemaître, Henri</i>	L'Atelier du Cœur Meurtry 309
<i>Montini, J.-B.</i>	S. S. Pie XII au Père Garrigou-Lagrange 43
<i>Perreault, A.-M.</i>	Le bilan d'une exposition 307
<i>Phelps, Anthony</i>	Le mur (poème) 43
<i>St-Denis, O. P., G.-A.</i>	Apostolat limité 174
<i>Sylvestre, Guy</i>	L'univers de Robert Charbonneau 115
<i>Sylvestre, Guy</i>	La fin des temps modernes 181
<i>Raizenne, Gabrielle</i>	Le tournant tragique 48
<i>Rédaction, La</i>	Événements et informations 59, 122, 184 et 312
<i>Reid, O. P., J.-L.</i>	Penser chrétiennement notre temps 51

BIBLIOGRAPHIE

<i>Alexandre, Maxime</i>	Sagesse de la folie 64
<i>Arsenault, S. V. Simon</i>	Venez à la Messe 253
<i>Audet, Ls-P.</i>	Le système scolaire de la Province de Québec 126
<i>Bédard, O. P., R.-M.</i>	Regards sur l'alcoolisme 314
<i>Boucher, Pierre</i>	Mauricie d'autrefois 125
<i>Bourassa, S. J., François</i>	La virginité chrétienne 190
<i>Calmel, R.-T.</i>	Selon l'Évangile 253
<i>Caviezel, F.-W.</i>	Et moi j'ai dit non 192
<i>Chaballe, Joseph</i>	Histoire du 22e Bataillon canadien-français 63
<i>Chartrand, J.-J.</i>	Le Solitaire du boulevard Gouin 314
<i>Collaboration, En</i>	Art Sacré 188
<i>Duhr, Joseph</i>	L'Art des arts, éduquer un enfant 255
<i>Ernst, E.</i>	La Providence et notre monde 255
<i>Fernessole, Pierre</i>	Pie X 187
<i>Frémont, Donatien</i>	Les secrétaires de Riel 315
<i>Gagner, J.-Léopold</i>	Duvernay et la Saint-Jean-Baptiste 63
<i>Gardeil, O. P., H.-D.</i>	Initiation à la philosophie de saint Thomas 186
<i>Gillet, O. P., S.-M.</i>	Lacordaire 62
<i>Groulx, Lionel</i>	Histoire du Canada français (Vol. III, IV) 61
<i>Hébert, Jacques</i>	Autour des Trois Amériques 256
<i>Jean-Baptiste, Sœur</i>	L'Abandon filial 127
<i>Joatton, Pol</i>	Le mystère contemporain 191
<i>Latour, O. M. I., Conrad</i>	Recueil de Cantiques 316
<i>Latourelle, S. J., René</i>	Étude sur les écrits de Jean de Brébeuf 316
<i>Lesage, O. M. I., Germain</i>	L'accession des Congrégations à l'état canonique 62
<i>MacCubbin, Marjorie</i>	J'ai à vous parler 189
<i>Madeleine-Louise, S.</i>	Marguerite Bourgeoys 315
<i>Moeller, Charles</i>	I, Silence de Dieu 188
<i>Nagai, Paul</i>	Les cloches de Nagasaki 191
<i>Nelligan, Emile</i>	Poésies complètes 124
<i>Oger, O. P., H.-M.</i>	La crise de l'âge adulte 63
<i>Péloquin, S. J., Raphaël</i>	Jeux de lumière 64
<i>Perrin & Thibon</i>	Simone Weil telle que nous l'avons connue 253
<i>Rey-Herme, P.-A.</i>	Mentalité religieuse et perspective chrétienne 192
<i>Rivière, André La</i>	La névrose maladie trop peu comprise 186
<i>Rullier et Dantinne</i>	Techniques bio-médicales et morales 255
<i>Rumilly, Robert</i>	Histoire de la Prov. de Québec (Vol. XXIV, XXV, XXVI) 125
<i>Tessier, Mgr Albert</i>	Les Forges Saint-Maurice 124
<i>Teyssier, Lucien</i>	Message trinitaire 127
<i>Tiberghien, P.</i>	Médecine et Morale 254
<i>Vermeersch, S. J., A.</i>	Méditations sur la Sainte Vierge (2 vol.) 189
<i>X</i>	Livres reçus (non recensés) 316

CONGRATULATIONS

Crabtree Mills Division

Howard Smith Paper Mills Limited

Tél. 40-J

J. A. LAFOREST LIMITÉE

MEUBLES DE CHOIX — TOUT POUR VOTRE FOYER

28, DE FRONTENAC

BERTHIERVILLE

HOMMAGES

Collège Saint-Joseph

Ecole Saint-François d'Assise

Juvénat des Saints-Anges

DIRIGÉS PAR LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR

BERTHIERVILLE

TABLEAU D'HONNEUR SAINT-JACQUES (Comté Montcalm)

FOREST ENRG., J. O. E., Engelbert Forest, prop.,
librairie, tobaconiste, tél. 24
GAGNÉ, Roméo, cordonnier, 139, rue St-Jacques, tél. 52
FOREST & FRÈRES, garage, rue Venne, tél. 198
GOULET, Dr Fernand, rue Beaudry, tél. 144
LACHAPELLE, Paul, cordonnier, sellier,
160, St-Jacques, tél. 34
LANDRY, Bernard, comptoir des spécialités,
103, St-Jacques, tél. 28
LÉPINE, Marcel, magasin général, 115, rue St-Jacques,
tél. 37

LORD, Alonzo, plastics, 249, rue Principale, tél. 27
MIREAULT, Léo, forgeron, rue Venne, tél. 128-R
MORIN, Mme Arsène, coiffeuse, 200, rue St-Jacques,
tél. 13-W
MORIN INDUSTRIES LTD., L. P., 42, rue St-Jacques,
tél. 112
ROY, Paul, beurrier, 220, rue St-Jacques, tél. 74
SYLVESTRE, Mme L. J., 22, rue Venne
VENNE, Alcide, tabac, 195, rue St-Jacques, tél. 50

TABLEAU D'HONNEUR

de nos bienfaiteurs insignes

BERTHIERVILLE

ALLARD, Atchez, électricien, 86, rue Frontenac
AUBIN, Lucien, valeurs de placements,
 12, rue Lafayette, tél. 224-M

BELLEHUMEUR, René, menuisier, 10, ruelle Daviault,
 tél. 208-J

BERTHIERVILLE EXPRESS, Emery Riquier, prop.,
 26, Jacques Cartier, tél. 83,
 entrepôt à Montréal, tél. MA. 9244

BIRON KNITTING MILLS LIMITED, Berthierville

BONIN, Robert, moulin à scie, Grande Côte

CAFÉ FRONTENAC, Mme Adrien Beaucage, prop.,
 89, rue Frontenac, tél. 811

CARPENTIER, Hermas, mécanicien, 197, rue Montcalm

CHAMPAGNE, Normand, B.A.L.Sc., O., optométriste,
 spécialiste pour la vue, Place du Marché, tél. 140

CHAMPOUX ENRG., J.-A. Paul Champoux, prop.,
 mercerie pour hommes, 113, de Frontenac, tél. 63

CLERMONT, D., bois et charbon, Berthier Jonction,
 tél. 918 s 3

DENIS, Léonard, épicerie-restaurant, 41, de Frontenac

DESNOYERS, J.-Willie, prop., centrale d'autobus, tél. 120

DUCHARME, Adrien, marchand

GARAGE ABRAN, Frank Abran, prop.,
 Berthier-Nord, tél. 912 s 5

GERVAIS, Adrien-R., bijoutier, 111, de Frontenac

GRANDCHAMP, Mme Charles, modiste de chapeaux,
 1, Iberville, tél. 156

GUINARD, J.-A., épicier, 29, Ste-Geneviève, tél. 116

HÔTEL EUGÈNE VINCENT, Berthier Jonction, tél. 903 s 4

LAFERRIÈRE, Arthur, entrepreneur général,
 173, de Frontenac, tél. 270-W

LAFONTAINE, Cuthbert, boucher-épicier,
 37, Bienville, tél. 233-R

LAFORTUNE, Edouard, boulanger, 50, Av. du Collège

LAMBERT, Reg., épicier-restaurateur,
 335, rue Frontenac, tél. 321-W

LANOIX, Bernard, directeur de funérailles, service
 d'ambulance, 68, de Frontenac, tél. 35

LARIVIÈRE AUTO BODY, débossage, soudure, peinture,
 7, rue Jacques Cartier, tél. garage 163

MAISON GERVAIS ENRG., 18, Iberville, tél. 279

MANÈGRE ENRG., Mlles M. et T., modistes de chapeaux,
 tél. 109

MARCHÉ MODERNE ENRG., Martial Bellemare, prop.,
 boucher-épicier, vendeur de peinture CIL,
 26, Iberville, tél. 78

MARCOUX, Charles Eugène, transport, rue de Lévis,
 tél. 105-M

MARTEL, Arthur, camionneur, 28, rue de Lévis,
 tél. 167-W

PAGÉ, Dr G.-H., dentiste, 77, de Frontenac

POULETTE, Jean-Louis, machines agricoles,
 Berthier Jonction, tél. 918 s 2

POIRIER, Aimé, garage-auto, R. R. No 2, tél. 339

RESTAURANT « CHEZ HENRI », Henri Piché, prop.,
 spécialités: hot-dogs et patates frites, hamburgers
 et sandwiches, 279, rue Montcalm, tél. 386

ROBERGE, Laurent, marchand de chaussures, sellier,
 cordonnier, 156, Montcalm, tél. 307-J

RONDEAU & FILS TRANSPORT, 19, de Lévis, tél. 284-J

SALON MARIE-ANTOINETTE, Mme Eugène Fréchette,
 prop., coiffure de tout genre, 46, rue Frontenac,
 tél. 200

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY,
 Berthierville

CRABTREE MILLS

AGNÈS CRÉPEAU

ANTONIO CRÉPEAU

LASALLE RADIO SERVICE, distributeur de RCA Victor
 et DUMONT, réparations générales, tél. 3030

MAGASIN NATIONAL ENRG., Maurice Gervais, prop.,
 Restaurant, cigarettes, journaux, cosmétiques,
 cadeaux, tél. 9086

PAYETTE, Jean-Denis, épicier, rue Saint-Paul, tél. 2650

THIBODEAU, Yolande, lingerie, tél. 2280

SAINTE-JULIENNE

GRENIER, Roméo, épicier-boucher, tél. 613-s-33

LÉVESQUE, Jos., garagiste et vendeur de produits
 IMPERIAL, tél. 613-s-4

SIMARD CONSTRUCTION LTÉE, S., matériaux de la
 cave au grenier, tél. 614-s-3

VENNE, Gilles, marchand général, tél. 614-s-21

SAINT-ALEXIS

MAGNAN, J.-A., marchand général, assurances,
 tél. 603-s-13

MAILHOT, Léo, menuisier, tél. 602-s-21

PELLETIER & FRÈRES, bois de construction,
 moulin à scie, tél. 625-s-16

Tél. 214-W

MARCHÉ CHAMPLAIN ENRG.

ART. BEAULAC, PROP.

Epicerie — Viandes de choix — Fruits et légumes

37, rue DE CHAMPLAIN

BERTHIERVILLE, P. Q.

G. A. DAVIAULT, prés.

J. A. BOIVIN, vice-prés.

BERTHIER BOX & LUMBER LTD.

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. privé : 14

HÔTEL DU CANADA

ALDÉRIC LAVALLÉE, PROP.

131, rue DE FRONTENAC

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. public : 820

Tél. privé : 124

HÔTEL BERTHIER

J. ARMAND CÔTÉ, PROP.

Chambres et Repas — Taverne Grill

247, MONTCALM

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 182

Nettoyage et pressage

TEINTURERIE BERTHIER

Mme ROLAND CHAMPAGNE, PROP.

339, FRONTENAC

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 210-J

HERVÉ GRANDCHAMPS

B. P. 182

Radio et Télévision — Vente et Service

Agent «Marconi-Sparton», Motorola — Service

Le véritable service de la manufacture

Accessoires électriques — Batteries « Burgess »

223, MONTCALM

BERTHIERVILLE, P. Q.

AUBERGE DU ST-LAURENT

J. LAROSE, PROP.

99, GRANDE CÔTE

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 153

Rés. 236-W

RADIO SERVICE

R. SANSCHAGRIN

Service de Télévision

40, IBERVILLE

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 69

LAFONTAINE & FRÈRE ENRG.

Embouteilleurs autorisés sous contrat avec

COCA-COLA LIMITED

2, rue FRONTENAC

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 85-W

ROGER GOULET

Epicerie licenciée

167, MONTCALM

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 143

O. DUBOIS & FRÈRE

Epicerie et lingerie

231, MONTCALM

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 929-s-31

Mme H. JEUNESSE

COMPTOIR D'ARTS DOMESTIQUES

Arts domestiques — Tapis — Catalognes

Tout ouvrage fait à la main

R. R. No 2

BERTHIERVILLE, P. Q.

ALBERT N. VIENS, président

LÉO E. VIENS, directeur

TRICOTERIE DES FRÈRES VIENS

Casier postal 163

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 126

Dr GÉRALD GERVAIS

MÉDECIN

BERTHIERVILLE, P. Q.

HOMMAGES DE

Tél. 3751

LA COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION

« LA RUCHE »

Epicerie — Boucherie — Fruits et légumes

CRABTREE MILLS, P. Q.

URBAIN FAFARD

COMMERÇANT DE FOIN

Représentant :

Fafard Peat Moss Co. et la Quebec Peat Moss Co.

C. P. 282

BERTHIERVILLE, P. Q.

AVILA ROULEAU

NOTAIRE

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 4433

CRABTREE MILLS

YVAN CODERRE TAXI

Représentant de M. Sansregret & Fils, directeurs funéraires

Ambulance

Tél. 7270

JOLIETTE, P. Q.

Tél. 184

Casier Postal 26

IMPRIMERIE BERNARD LIMITÉE

DE TOUT EN IMPRIMERIE

95a, de Frontenac (voisin du C.P.R.)

Berthierville, P. Q.

Tél. 6-4202

C. P. 2

ARMAND SYLVESTRE

AVOCAT

BERTHIERVILLE, P. Q.

AVEC LES HOMMAGES DE

Tél. 39

OVIDE MOREL

TAVERNIER

8, IBERVILLE

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 254-J

RESTAURANT BELLEVUE

PAUL AUCOIN, PROP.

135, rue FRONTENAC

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. rés. 20-M

ASSURANCES GÉNÉRALES

L. A. DE GRANDPRÉ & FILS

Sun Life Assurance Company of Canada

93, rue FRONTENAC

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 197-W

CHARLEMAGNE ROCH

Marchand de fruits et légumes

7, DE VAUDREUIL

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. à Joliette : 4672

Tél. à Berthier : 918 s 12

PÉPINIÈRE BÉDARD

Tout pour votre parterre

BERTHIER JONCTION

HOMMAGES DE LA

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

du Pensionnat de Berthierville

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 5171

GARAGE A. POTIER

Mécanique générale — Peinture — Débossage

CRABTREE MILLS, P. Q.

Tél. 2424

ARTHUR THIBODEAU

BOULANGER - PÂTISSIER

RUE SAINT-PAUL

CRABTREE MILLS, P. Q.

Tél. 88

Depuis 34 ans au service de Berthierville

H. MASSICOTTE

Entrepreneur en plomberie et chauffage

209, MONTCALM

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 4350

ROBERT MALO

ÉPICIER - BOUCHER

CRABTREE MILLS, P. Q.

Tél. 240-W

Peinture « GLIDDEN »

VINCENT LAVALLÉE

Épiceries — Fruits — Légumes — Viandes froides

AVENUE DU COLLÈGE

BERTHIERVILLE, P. Q.

A. RICHARD LTD.

Knife and Tool Manufacturers since 1890

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 199

C. P. 55

LIONEL ROBERT

Confection - Fourrure - Marchandise sèche - Chaussures

Le magasin des économes

82 et 84, FRONTENAC

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 76

EUCLIDE FOREST

BOIS

18, rue Saint-Jacques

Saint-Jacques, Comté Montcalm

Tél. 143-J

R. GIBOULEAU

ABATTOIR SAINT-JACQUES

22-A, rue Venne

Saint-Jacques, Comté Montcalm

Tél. 124

MARCHÉ CENTRAL

H. ALLARD & FILS

Téléphonez-nous, vous serez servi promptement

111, Principale

Saint-Jacques-de-Montcalm

Tél. 170

L. J. FERLAND

MARCHAND DE BOIS

42, VENNE

SAINT-JACQUES (Comté Montcalm)

Avec les compliments de

MARCHÉ SAINT-JACQUES

RENÉ DESROCHERS, PROP.

Bienvenue à tous à notre nouveau magasin **Self Service**

RUE PRINCIPALE

Tél. 43

SAINT-JACQUES

Tél. 14

Fondée en 1880

O. GOULET & FILS

MARCHANDS

Provisions et Grains — Engrais chimique — Charbon

SAINT-JACQUES, COMTÉ MONTCALM, P. Q.

Tél. 72

J. ART. THÉRIAULT

BOUCHER-ÉPICIER

Viandes de choix — Épiceries — Fruits et Légumes

SAINT-JACQUES, COMTÉ MONTCALM

Avec les hommages de

L. J. SYLVESTRE

AGRONOME

22, rue VENNE SAINT-JACQUES (Comté Montcalm)

Tél. 71

L. P. PARIZEAU

NOTAIRE

107, Saint-Jacques SAINT-JACQUES (Comté Montcalm)

Tél. 70 Plomberie - Chauffage

J. M. F. VARIN & FILS

Contracteurs licenciés

Couvertures de tous genres — Brûleurs à l'huile

SAINT-JACQUES COMTÉ MONTCALM, P. Q.

Tél. 158-R

GÉRARD LANDREVILLE

Ferme de visons

RUE VENNE SAINT-JACQUES (Comté Montcalm)

Tél. 613-s-22

ARTHUR RIVEST

Moulin à scie

SAINTE-JULIENNE

Tél. 78-W SERVICE D'AMBULANCE

PLACIDE PERREAULT

DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES

Salons mortuaires — Taxi

SAINT-JACQUES, MONTCALM

Tél. 120

Meunerie Coopérative de Montcalm

RENÉ ALLARD, gérant — GIRARD GAUTHIER, vice-prés.

SAINT-JACQUES, COMTÉ MONTCALM, P. Q.

HOMMAGES DE

LA CAISSE POPULAIRE

DE CRABTREE MILLS

LES PHARMACIES BERTHIER ENRG.

GÉRALD DESROSIERS, B.A., L.P.H., PROP.

Agence « Rexall » — Spécialité : Prescription

166, de Montcalm Tél. 102-J
13, Place du Marché Tél. 20-R BERTHIERVILLE

Tél. 57

BRUCE G. CARDY

Gérant LE MANOIR BERTHIERVILLE, P. Q.

EDDY MATCH COMPANY LIMITED

Fabricants d'allumettes de qualité

Fabriques à

BERTHIERVILLE, P. Q. — PEMBROKE, ONT.

MISSION CITY, B. C.

Boîte Postale No 3 Commerce établi en 1832

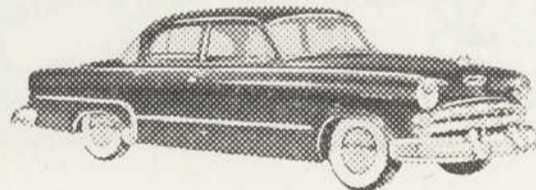
G. A. DAVIAULT ET SES FILS

MARCHANDS GÉNÉRAUX

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 227

GARAGE R. BRISSETTE



242, MONTCALM
BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 613-s-2

HÔTEL CENTRAL

THÉORET & DENIS, PROP.

Bière et vin



RUE PRINCIPALE

SAINTE-JULIENNE

Tél. 77

B. P. 143

L. PHILIPPE SARRAZIN

Plomberie et chauffage licencié

20, AVENUE DU COLLÈGE BERTHIERVILLE, P. Q.

ÉVOICATIONS DU PASSÉ...



LE 8 FÉVRIER 1879 -
PREMIER TRAIN
MONTREAL-QUÉBEC
PAR LA RIVE SUD



LE 16 JANVIER 1922 - QUÉBEC,
FONDATION DU PRIX DAVID
EN LITTÉRATURE
(\$5,000 CHAQUE ANNÉE)



LE 25 MARS 1913 - LA
CENSURE DU CINÉMA EST
CRÉÉE DANS LE QUÉBEC



LE 18 MARS 1886 - POSE DE LA
PREMIÈRE PIERRE DU PONT
LACHINE-CAUGHNAWAGA



LE 15 FÉVRIER 1922 -
FONDATION D'ÉCOLES
DE BEAUX-ARTS À
MONTREAL ET QUÉBEC



LE 30 MARS 1814 - LES
ENVAHISSEURS VENANT DES
ÉTATS-UNIS SONT REFOULÉS
À LACOLLE



LE 4 FÉVRIER 1667 -
PREMIER BAL EN
NOUVELLE-FRANCE

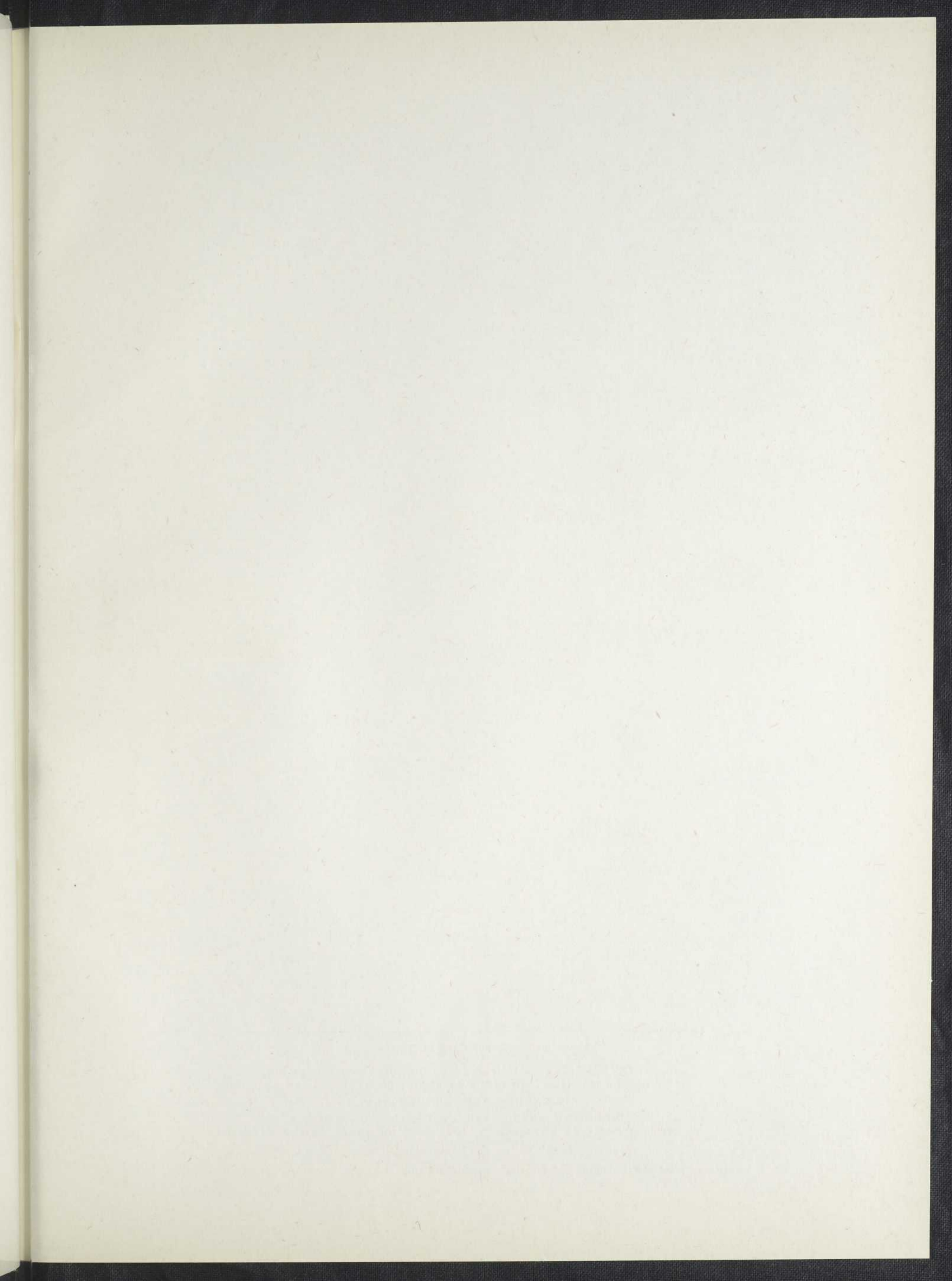


LE 10 JANVIER 1920 -
MONTREAL, NOMBRE RECORD DE
POINTS COMPTÉS EN UNE SEULE
PARTIE: CANADIENS 14, TORONTO 7

LE 27 JANVIER 1721 -
QUÉBEC, DÉPART DE LA
PREMIÈRE MALLE-POSTE
POUR MONTREAL

• Une présentation
Molson's, dont le
but est de rappeler
aux Canadiens
d'aujourd'hui les
événements sé-
rieux ou joyeux qui
ont marqué les an-
nées écoulées.

Molson's
MAISON FONDÉE EN 1786



Revue mensuelle publiée à St-Hyacinthe, P. Q.

ABONNEMENTS : CANADA : \$3.00 ; ÉTRANGER : \$4.00 ;
AVEC LE ROSAIRE : 50 SOUS EN PLUS ; LE NUMÉRO : \$0.30 ;

ABONNEMENT DE SOUTIEN : \$10.00

DIRECTION : 3500, AVENUE LAVAL, MONTRÉAL-18
ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »

La Revue n'est pas responsable des écrits des collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique



